



enda

**rapport
annuel
2011**

rio+20
**un bilan et
des enjeux**



© 2012 ENDA TIERS-MONDE / Organisation internationale non gouvernementale

Publication : ENDA TIERS-MONDE / Secrétariat Exécutif

Citation : ENDA TIERS-MONDE / Secrétariat Exécutif, Rapport annuel 2011, RIO+20.
Un bilan et des enjeux - Dakar, Sénégal, mai 2012, 84 pages.

Comité de rédaction :

- Masse LÔ (président)
- Jean-Philippe THOMAS
- Cheikh Tidiane DIEYE
- Cheikh GUEYE
- Moustapha SENE
- Mouhammad Fatih MBENGUE

Responsable de la rédaction :

Mouhammad Fatih MBENGUE

Photos de couverture : ENDA TIERS-MONDE

Direction artistique : Sidy Mohamed DIAGNE

Graphisme : Alassane DIOP

Impression : POLYKROME (Dakar, Sénégal)

Rapport disponible auprès du Secrétariat exécutif d'ENDA TIERS-MONDE :

Complexe SICAP-Point E
Avenue Cheikh Anta Diop X Canal IV
BP : 3370 DAKAR (Sénégal)
Tél. : +221 33 869 99 61
Fax : +221 33 860 51 33
Standard : +221 33 869 99 48
E-mail : se@endatiersmonde.org
Site Web : <http://www.endatiersmonde.org>

La reproduction de cette publication à des fins non commerciales, notamment éducatives, est permise, sans autorisation écrite préalable du droit d'auteur, à condition que la source soit clairement indiquée.

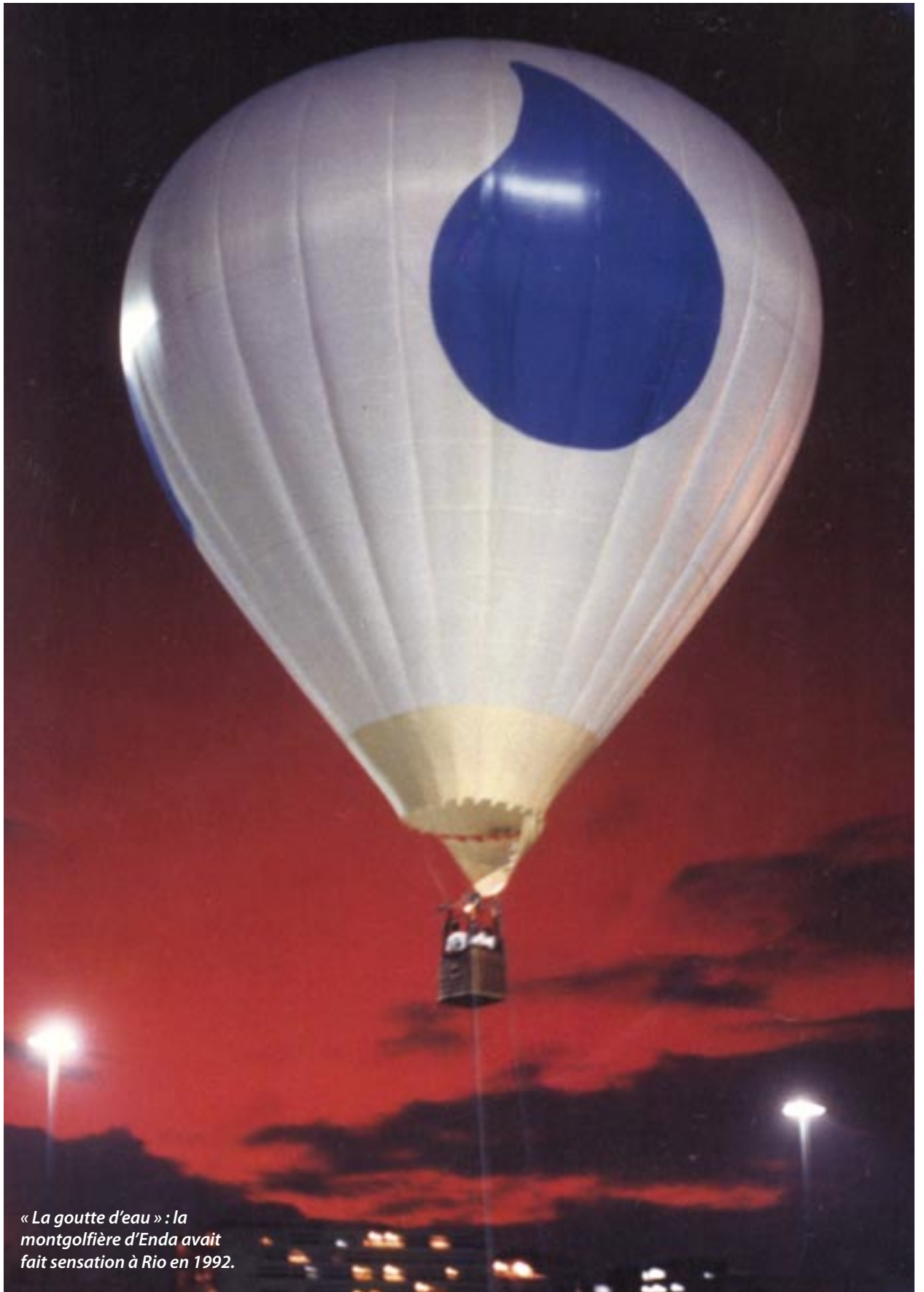
Table des matières

SIGLES ET ACRONYMES	4
EDITORIAL	7
Première partie : REINVESTIR LES BONNES PRATIQUES D'ENDA DANS UN NOUVEAU FUTUR	8
Chapitre 1 - Changement climatique et adaptation	9
Chapitre 2 - Energie : accès, efficacité et durabilité	13
Chapitre 3 - Villes durables et sécurité de l'habitat	17
Chapitre 4 - Eau potable, assainissement, déchets	21
Chapitre 5 - Accès aux soins et services de santé	29
Chapitre 6 - Education et promotion de la citoyenneté	35
Chapitre 7 - Souveraineté alimentaire et agriculture durable	41
Chapitre 8 - Biodiversité et gestion durable des ressources	47
Chapitre 9 - Genre et autonomisation des femmes	51
Chapitre 10 - Leadership et gouvernance mondiale	55
Deuxième partie : DE RIO 92 A RIO+20 : FAUT-IL REPENSER LE DEVELOPPEMENT DURABLE ?	62
Chapitre 1 - Comment resituer l'Agenda 21 dans un contexte de crises mondialisées ?	63
Chapitre 2 - L'économie verte ou le retour de l'économisme effréné ?	67
Chapitre 3 - Commerce et économie verte : quelles perspectives pour le développement ?	71
Chapitre 4 - Les politiques au Sud sont-elles en cohérence avec le développement durable ?	75
Chapitre 5 - Les contributions d'Enda au « Draft 0 » ou le défi de la différence	77
LISTE DES ENTITES D'ENDA	79

Sigles et acronymes

2ACD	Agence africaine pour le commerce et le développement
ADEA	Association pour le développement de l'éducation en Afrique
AEJT	Association des enfants et jeunes travailleurs
ANEW	African Civil Society Network on Water and Sanitation
APD	Aide publique au développement
APE	Accord de partenariat économique
APPECCAO	Adaptation des politiques de pêche au changement climatique en Afrique de l'Ouest
AREED	African Rural Energy Enterprise Development
ASDI	Agence suédoise pour le développement international
ASMAE	Association Soeur Emmanuelle
AURAN	African Urban Risk Analysis Network
AVSF	Agronomes et vétérinaires sans frontières
CAMES	Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur
CCNUCC	Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CLCOP	Cadre local de concertation des organisations paysannes
CMS	Crédit mutuel du Sénégal
CNEAP	Collectif national de l'éducation alternative
CNLS	Comité national de lutte contre le sida
CONFINTEA	Conférence internationale sur l'éducation des adultes
CoP	Conference of Parties
CRDI	Centre de recherche pour le développement international (Canada)
CREPEC	Centre régional de formation, de recherche et de prise en charge des groupes vulnérables
CSCF	Civil Society Challenge Fund
CSRP	Commission sous-régionale des pêches
DES	Diplôme d'études spécialisées
DFID	Department for International Development – Coopération du Royaume-Uni
EASE	Enabling Access to Sustainable Energy - ETC
EJT	Enfants et jeunes travailleurs
ENDA	ENvironmental Development Action
EPT	Education pour tous
FAO	Food and Agriculture Organization
FCR	Formations coin de rue
FDV	Fondation droit à la ville
FEVE	Frontières et Vulnérabilités au VIH
FHI	Family Health International
FMI	Fonds monétaire international

FOCAC	Forum on China-Africa Cooperation
FOCAUP	Fonds communautaire pour l'assainissement des quartiers urbains pauvres
FSM	Forum social mondial
GES	Gaz à effet de serre
GFI	Global Financial Integrity
HIC	Habitat International Coalition
IANODE	Initiatives d'assainissement novateur pour les villes de Ouagadougou, Douala et Edéa
ICC	International Convention Centre (Durban)
IDH	Indice de développement humain
IDDRI	Institut du développement durable et des relations internationales
IEC	Information – Education - Communication
IPEF	Initiatives populaires d'éducation et de formation
ISED	Institut de Santé et Développement
IST	Infections sexuellement transmissibles
OCB	Organisation communautaire de base
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OGM	Organismes génétiquement modifiés
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
OOAS	Organisation Ouest Africaine de la Santé
PEPAM	Programme d'eau potable et d'assainissement pour le millénaire
PMA	Pays les moins avancés
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
POSCAO-AC	Plateforme des organisations de la société civile de l'Afrique de l'Ouest sur l'Accord de Cotonou
REPTA	Réseau éducation pour tous en Afrique
ROPFA	Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest
RTI	Research Triangle Institute
TIC	Techniques de l'information et de la communication
TS	Travailleuse du sexe
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UNESCO	United Nations Educational Scientific and Cultural Organization
UNICEF	United Nations Children's Emergency Fund (Fonds des Nations unies pour l'enfance)
USAID	United States Agency for International Development



« La goutte d'eau » : la montgolfière d'Enda avait fait sensation à Rio en 1992.

Editorial

Rio 1992, on se croirait à la veille du premier Sommet de Rio sur le développement durable. Les problèmes d'environnement et de développement sont abordés, comme il y a vingt ans, avec la même gravité et le même désarroi. Les données n'ont pas changé. Elles se sont peut-être même considérablement aggravées.

En effet, jamais les données scientifiques et le consensus n'auront été aussi clairs autour du constat de dégradation des ressources naturelles, de l'amplification des effets du changement climatique sur la sécurité alimentaire, la santé, etc. Au plan de la diplomatie environnementale, des avancées significatives ont été notées, certes, avec l'entrée en vigueur et le début de mise en œuvre des conventions dites « *de Rio* » (climat, biodiversité, etc.), mais le pari ambitieux de mettre fin à l'économisme par l'application des principes du développement durable, c'est-à-dire un développement économiquement viable, socialement plus équitable et adapté au plan de l'environnement, reste un projet.

Le texte de base des négociations à venir – L'avenir que nous voulons – ressemble plus à un catalogue d'actions à mener sans relations entre-elles, qu'à un véritable projet de société soucieux de répondre aux défis redoutables auxquels l'humanité fait face aujourd'hui. Par son nom, il rappelle à s'y méprendre, mais sans le remplacer, le document Notre avenir commun, plus connu sous le nom de rapport Brundtland, produit en 1987.

La tenue de Rio+20, vingt ans après le Sommet de Rio de 1992, aurait normalement dû être le moment d'un bilan. Du vrai bilan. C'est ce qui permettrait à la communauté internationale de faire le point sur ce qu'il est advenu des principes généraux et de l'Agenda 21 adoptés en 1992. Mais en s'engageant dans des objectifs aussi ambitieux, consistant à vouloir faire admettre l'avènement d'un nouveau modèle économique, celui de l'économie verte et à définir une architecture institutionnelle plus cohérente pour la gouvernance du développement durable, alors qu'aucun accord véritable n'a encore été trouvé jusqu'ici sur le contenu à mettre dans ces concepts, la communauté internationale entame l'un des exercices les plus complexes dans l'histoire des relations internationales. S'entendre sur le sens à donner à ces notions et en avoir une vision partagée entre pays industrialisés et pays en développement, sera une gageure.

La vision d'ENDA TIERS MONDE sur ces deux questions est nette : nous préconisons une approche du développement selon quatre piliers et leurs indicateurs : économique (efficacité), social (équité), environnemental (viabilité) et institutionnel, avec la gouvernance comme indicateur. La définition de la notion de développement durable à partir des seules trois dimensions économique, sociale et environnementale, nous paraît réductrice. Quant à l'économie verte, la question mérite d'être abordée avec circonspection, car l'introduction d'un nouveau paradigme économique consistant à tout repeindre en vert – de l'économie aux emplois, en passant par la croissance – ne peut pas offrir la garantie d'une lutte plus efficace contre la pauvreté. Pour beaucoup, l'économie verte offre un bon prétexte pour remettre tout bonnement en selle l'économisme, avec comme risque, une marchandisation à outrance des ressources naturelles. Une mise en œuvre équitable de l'économie verte équivaldrait à améliorer – très sensiblement – le niveau de vie dans les pays en développement, sans augmenter leur empreinte écologique et, dans le même temps, maintenir le niveau de vie dans les pays industrialisés, tout en réduisant leur empreinte écologique. Autant dire que réconcilier ces deux objectifs ne sera pas une tâche facile.

La vision et les propositions d'alternatives de développement portées par ENDA TIERS MONDE et ses partenaires lors du premier Sommet de Rio en 1992, continuent encore de nos jours à alimenter le débat sur le développement au niveau mondial. Aujourd'hui, l'ambition renouvelée de notre organisation est de consolider nos capacités de bâtisseur d'alternatives, en réinvestissant nos méthodes et pratiques dans un nouveau futur.

Par **Masse LÔ**, SECRETAIRE EXECUTIF



Réinvestir les bonnes pratiques d'Enda dans un nouveau futur

Le sommet de la Terre de Rio de Janeiro, en 1992, a marqué la jonction entre les mouvements de défense de l'environnement et les mouvements de solidarité internationale. Il a consacré l'intervention des organisations de la société civile dans le processus de mobilisation des peuples pour peser dans les négociations et éviter que les compromis entre les Etats ne se fassent sur le dos des communautés les plus défavorisées. Cette jonction a été précédée d'une convergence qui, de manière très nette, s'est affirmée et renforcée dans la préparation, le déroulement et les suites de Rio 92. Ainsi, les avancées décisives issues de cette conférence ont définitivement introduit dans les enjeux des négociations multilatérales l'impact des synergies entre les mouvements sociaux et citoyens, la promotion de la culture de la diversité, l'émergence d'une opinion publique mondiale, la multiplication des revendications liées à l'accès aux droits pour tous (y compris au droit international), la montée du rôle de l'expertise citoyenne, etc.

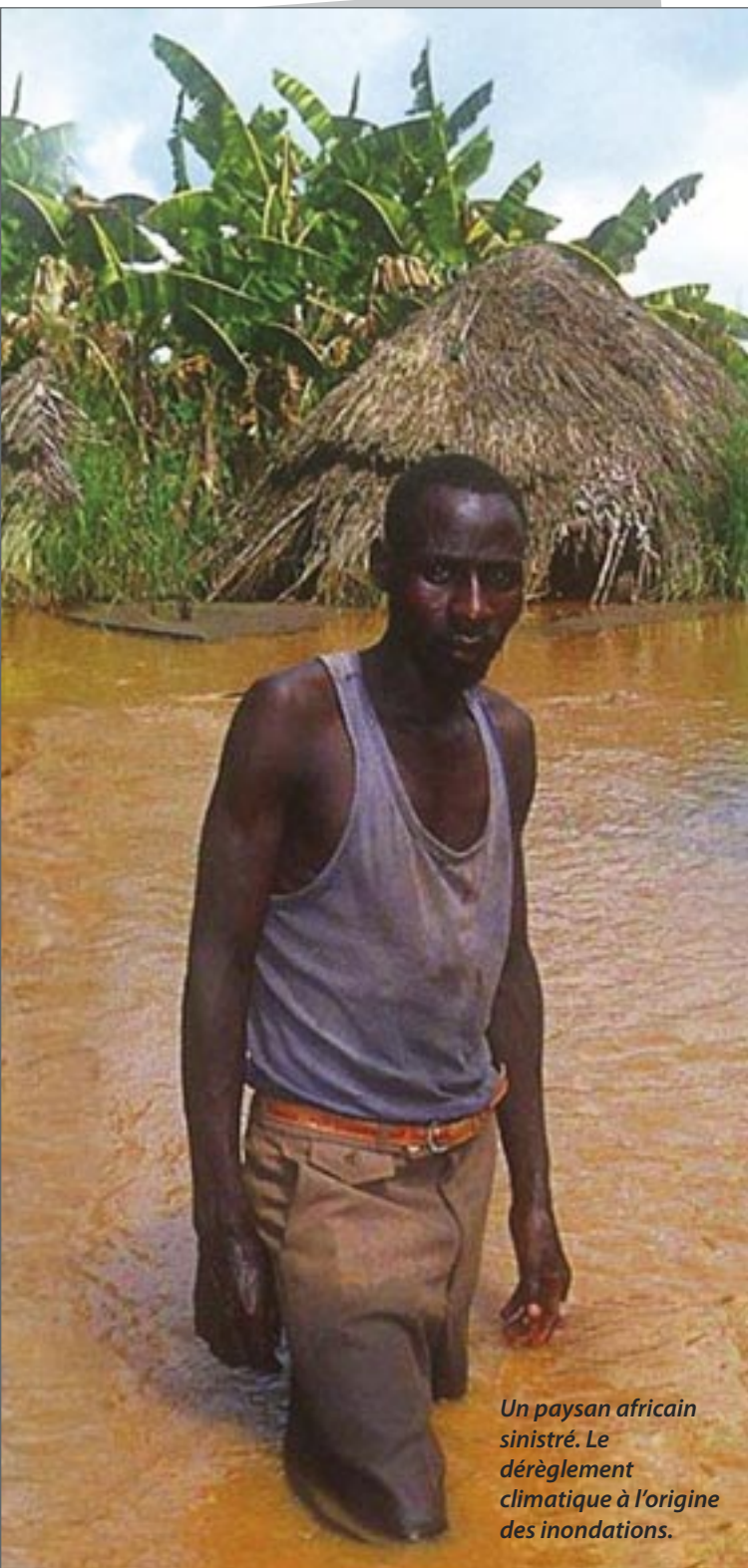
Ce qui fait de Rio 92 un moment fondateur, c'est que cette jonction entre les mouvements de défense de l'environnement et les mouvements de solidarité internationale constitue le socle du mouvement altermondialiste qui, à partir de 1999, a été le fer de lance de la contestation de l'hégémonie néolibérale, typifiée par le G8, le Forum économique mondial de Davos et l'OMC. Elle a formé le soubassement des Forums sociaux mondiaux, qui ont réuni presque tous les ans depuis cette date, d'éminents acteurs de la société civile mondiale et leurs déclinaisons régionales, thématiques, nationales et locales, d'où a émergé une nouvelle dynamique qui est celle des mouvements sociaux et citoyens. Dans cette évolution, les mouvements sociaux et citoyens ont, au fur et à mesure, mis en branle une expertise citoyenne, débarrassée des œillères de l'expertise dominante des grands Etats et des forces économiques hégémoniques.

Une expertise citoyenne qui s'est affirmée à travers la convergence des mouvements sociaux, et qui a pris des formes actives dans les plateformes de mobilisation et les campagnes mondiales, pour l'annulation de la dette, pour la sécurité de l'habitat, pour l'accès à l'eau potable, à la santé, à l'énergie, à l'éducation ; pour les droits des femmes, des enfants, des peuples à l'expression démocratique ; pour la préservation des ressources forestières et marines, pour la protection de la bio-

diversité, etc. Autant d'initiatives qui ont permis à ENDA de renforcer ses multiples ancrages thématiques et géographiques, de diversifier ses expérimentations sociales en faveur de l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres du Tiers monde, de capitaliser et diffuser aux quatre coins de la planète les leçons apprises de ses interventions, et enfin, de les voir reconnues comme bonnes pratiques par les instances les plus exigeantes de ce qu'on appelle désormais « *le monde du développement* ». Aujourd'hui, l'un des enjeux de la mobilisation d'ENDA en direction de Rio+20, est de savoir comment faire pour réinvestir ses bonnes pratiques dans un nouveau futur. A Rio, en 1992, la mobilisation sans précédent d'ENDA et de ses partenaires avait clairement montré que l'expertise citoyenne n'était pas une spécialité des organisations du Nord. Sur des questions aussi essentielles que toutes celles afférentes au développement durable, ENDA avait su favoriser l'émergence de concepts et de positions, qui se sont imposés dans l'espace de la conférence et continuent depuis lors à alimenter le débat au niveau mondial. Et si Rio 92 a rendu possible la jonction et le renforcement des processus de contestation et de mobilisation sociale en gestation depuis des décennies, en dégagant une orientation commune liant le développement durable aux droits humains, la crise globale actuelle, qui a montré les limites de la déréglementation tous azimuts, devrait faire de Rio+20 un moment où le développement durable pourra se débarrasser définitivement de ses oripeaux néolibéraux. Cette préoccupation fondamentale, visible notamment à travers les contributions d'ENDA au « *Draft zéro* », ses positions sur le concept d'économie verte et sur la nécessité de refonder le développement durable, est très manifeste dans la formulation de son idée force :

« ENDA milite à Rio+20 pour la reconnaissance de nouveaux modèles de développement durable dont l'objectif premier doit être l'éradication définitive de la pauvreté. Pour ENDA, la valorisation des ressources de la planète doit fonder de nouvelles relations entre les nations, respectant le droit des peuples sur leurs territoires et valorisant les dynamiques populaires. ENDA s'engage pour une gouvernance du développement durable, du local à l'international, basée sur les principes de justice et d'égalité, de responsabilité, de solidarité, de sobriété et de participation, et au sein de laquelle les mouvements sociaux sont au cœur des décisions. »

Changement climatique et adaptation



Un paysan africain sinistré. Le dérèglement climatique à l'origine des inondations.

La question du changement climatique est d'une complexité telle que l'adaptation qui en constitue la problématique centrale, ne fait l'unanimité que lorsqu'elle est considérée d'un point de vue pratique et opérationnel. Car l'adaptation suppose un processus durable d'ajustement permanent, qui offrirait des solutions à de nouveaux problèmes environnementaux en perpétuelle transformation. Et même si dans son évolution sociale et technologique, l'être humain s'est toujours adapté à son environnement, il reste que l'adaptation préventive et planifiée est une réalité historique très récente, voire à venir. Elle se pose comme une réponse aux impacts du changement climatique, comme la seule riposte véritablement appropriée, parce qu'intégrée dans des processus de développement durable pouvant garantir la pérennité des moyens de subsistance existants, ainsi que leur constante amélioration.

Durant près de deux décennies, de telles préoccupations ont amené ENDA à travailler à l'échelle locale, nationale, régionale et internationale, dans des espaces de concertation. Le but visé était de développer des mécanismes et outils destinés à renforcer l'apprentissage par l'action et la communication sur l'adaptation des communautés aux effets des changements climatiques. Ainsi, comme pour illustrer sa contribution au renforcement de la résilience des populations démunies face aux effets pervers du changement climatique et de la désertification, ENDA ENERGIE a été retenu pour coordonner, à partir de juin 2010, l'ensemble du Réseau AfricaAdapt.

Partager les connaissances sur l'adaptation : le Réseau AfricaAdapt

Le bilan d'ENDA ENERGIE, basé à Dakar (Sénégal), au sein du Réseau AfricaAdapt, a déjà été marqué par la réalisation de trois activités majeures :

- le Fonds d'innovation, qui a permis de sélectionner, pour sa première édition, 9 projets pour la promotion du partage de connaissances au niveau communautaire. Huit projets ont déjà été financés par ce fonds et vont débiter leurs activités prochainement ;
- la Stratégie Genre, qui associe les femmes et les groupes marginalisés au réseau, afin que le processus de partage de connaissances soit inclusif et représentatif des diverses composantes des communautés locales ;
- le Mapping des organisations actives dans les changements climatiques, qui a permis de recenser une centaine de structures dans l'ensemble du continent africain.



« AfricaAdapt », programme vedette d'Enda à Durban : le vécu d'ENDA ENERGIE en matière de plaidoyer pour l'échange des connaissances et des bonnes pratiques

Lorsque les bonnes informations sur les connaissances et les expériences d'adaptation au changement climatique sont partagées, elles deviennent un puissant outil de changement positif au service de la lutte contre les impacts liés à ces changements et à la variabilité qui aggravent déjà beaucoup les défis liés à la sécurité alimentaire et aux subsistances durables des communautés vulnérables. Cet avis semble avoir été bien partagé par tous les panélistes réunis au pavillon africain de l'ICC de Durban, autour des membres du programme « AfricaAdapt » dont ENDA ENERGIE assure la coordination au niveau régional, de l'African fellowship program et de l'IDS (International Institute of Development Studies).

Durant cette rencontre, l'importance de l'échange des connaissances a été soulignée, tant dans la mise en œuvre des activités d'adaptation, qu'en tant qu'élément important permettant de renforcer les capacités, les modifications positives des comportements et la promotion du partenariat. D'où il résulte qu'il faut urgemment soutenir la recherche dans le domaine de la production de la connaissance, pour permettre aux politiques africaines de trouver les meilleures réponses aux questions et défis que pose le changement climatique.

« AfricaAdapt » est une plateforme à l'échelle continentale, de promotion et de partage des connaissances sur l'adaptation au changement climatique, dont la mission première est d'appuyer les collectivités locales vulnérables à devenir plus résistantes aux impacts actuels et futurs des variations, par la circulation des connaissances sur l'adaptation, pour des moyens d'existence durables. « AfricaAdapt » est un réseau bilingue indépendant, exclusivement centré sur l'Afrique, financé par le DFID et le CRDI, et abrité par ENDA TM, le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA), le Centre d'application climatique de l'IGAD (ICPAC) et l'Institut des études sur le développement de l'Université de Sussex aux Etats-Unis.

Le Réseau AfricaAdapt soutient neuf projets au profit des communautés, pour le partage des connaissances sur le changement climatique en Afrique. Les communautés pauvres en Afrique sont les premières aux prises avec la réalité du changement climatique. Toutefois, elles restent exclues des processus formels de partage de connaissances. C'est dans cette optique que le Réseau AfricaAdapt a lancé son Fonds d'innovation AfricaAdapt, pour la promotion du savoir local et des initiatives locales de partage de connaissances. Les communautés locales défavorisées constituent la base sur laquelle il faudra travailler encore plus dans l'avenir, car elles ne sont, hélas, pas prises en compte dans les efforts, pourtant importants, d'autres réseaux comme UNEP, WEADAPT, etc. Certes, ces communautés constituent une cible difficile à atteindre, mais des initiatives comme le Fonds d'innovation, les visites d'échanges sur le terrain et le projet d'émissions de radio, sont des initiatives ciblées qui les touchent et les invitent au partage de leurs expériences sur le changement climatique. Les projets soutenus par le Fonds d'innovation AfricaAdapt pour le partage des connaissances ont expérimenté un mode de partage qui pourra être répliqué dans d'autres contextes, ou à une plus grande échelle.

La leçon de pragmatisme : promouvoir les savoirs et modèles locaux d'adaptation

Grâce à un partenariat avec le DFID (Department for International Development – Coopération du Royaume-Uni) et à travers le Civil Society Challenge Fund (CSCF), ENDA LEAD AFRIQUE, basé à Dakar (Sénégal), a lancé dès 2008 le projet triennal de Renforcement des capacités d'adaptation des communautés et des organisations de la société civile pour faire face aux effets du changement climatique en Afrique australe et occidentale (Strengthening the capacity of communities and local institutions to response to the threats and consequences of climate change in Southern and West Africa).

Cette initiative se fixe comme objectif de permettre aux communautés, institutions et organisations ciblées, d'acquiescer et de développer leurs capacités, afin qu'elles puissent anticiper et minimiser l'impact du changement climatique sur les moyens de subsistance des populations les plus vulnérables. A terme, elles seront en mesure d'identifier et d'adopter des stratégies d'adaptation permettant de répondre aux impacts du changement climatique. Elles verront aussi leur niveau de connaissances techniques s'améliorer de manière significative, de même que leurs capacités de collaboration avec d'autres organisations, à travers des échanges d'informations. Elles parviendront, enfin, à faire entendre leur voix dans les forums politiques.

Les trois années du projet peuvent être qualifiées de période charnière, pour avoir enregistré la réalisation d'une large part des activités prévues par le plan d'opération du projet en Afrique de l'Ouest et notamment au Sénégal et au Mali. Celles-ci vont de la composante INFORMATION & SENSIBILISATION à celle du RENFORCEMENT DE CAPACITES, en passant par le RESEAUTAGE OU « NETWORKING », ainsi que l'IMPLANTATION

D'ACTIONS PRATIQUES d'adaptation. Dans la composante INFORMATION & SENSIBILISATION, plusieurs initiatives ont été menées dans le cadre du projet.

1. L'émission radio « *A Gube y axa a ma joxii* » (Appel à l'action contre les effets du changement climatique), fruit d'un partenariat entre ENDA LEAD AFRIQUE et la radio communautaire JIIDA FM de Bakel, est considérée comme un

Le Fonds d'innovation a appuyé neuf projets répondant aux besoins les plus urgents des communautés touchées. Parmi les 500 propositions de projets faites par des chercheurs, des organisations communautaires et des coopératives, neuf ont reçu une affectation de fonds pouvant aller jusqu'à 10'000 US\$.

En Angola, les témoignages des communautés vivant dans les zones isolées du pays ont pu résorber le manque de données météorologiques causé par une longue guerre civile. Ces informations ont permis aux scientifiques d'élaborer des prédictions climatiques très utiles au pays pour définir ses options d'adaptation.

Au Ghana, les habitants des bidonvilles affectés par les inondations récurrentes et les effets néfastes de l'érosion ont pu, grâce à des « *packs éducatifs* », mieux comprendre le changement climatique. Ce projet a pointé du doigt la vulnérabilité au changement climatique qui n'était pas au centre des préoccupations gouvernementales.

Au Maroc, les personnes âgées ont pu témoigner de la métamorphose de l'environnement dans les oasis. L'initiative a favorisé le recueil de la mémoire des aînés de la communauté et la valorisation des initiatives d'adaptation des agriculteurs locaux. Le fait de cibler les communautés marginalisées répondant au fait qu'elles sont les premières victimes du changement climatique. Elles ont ainsi un savoir précieux qui découle des stratégies d'adaptation locales et de l'observation du milieu avec lequel elles sont en étroite relation (Projet Banque de connaissances locales dans le cadre du Climat et Développement).

Au Mali, des investigations ont été menées dans les régions de Mopti et de Koulikoro. L'évaluation participative qui a été réalisée a porté sur les contraintes et les avantages (la durabilité et le potentiel de réplification des pratiques locales dans d'autres zones) en fonction des moyens d'existence des communautés. Les connaissances locales ont été jugées susceptibles de renforcer la résilience des populations de manière efficace. Les cas de la diguette ou barrage de retenue d'eau, des cordons pierreux et de la mise en défens identifiée dans les localités enquêtées, ont permis de récupérer des terres dégradées, de contribuer à la souveraineté alimentaire et d'améliorer leurs conditions de vie.

des grands moments de débat sur les questions environnementales, notamment le changement climatique et les valeurs écologiques des zones humides. Lancée en septembre 2009, cette production hebdomadaire interactive, réalisée en langues locales (Soninké et Pulaar à Bakel, Bambara et Pulaar pour Kayes) a permis à la région naturelle du Guidimaka – Guadiaga – Boundou d'enregistrer l'un des taux les plus élevés, en termes de personnes informées et sensibilisées sur la question changement climatique en Afrique.

2. Les causeries d'information et de sensibilisation sur l'adaptation constituent l'aspect essentiel de la stratégie de communication du projet dans cette région. Les séances d'information et de sensibilisation qui épousent les contours de projections de films en milieu rural, suivies de débats, constituent de grands moments d'échange entre les populations et les experts du projet. Ainsi, toutes les 12 localités des trois communautés rurales concernées, ont été visitées de façon périodique par l'équipe du projet qui y a tenu des sessions d'animation, avec une forte participation active des populations à la base.
3. Le film documentaire intitulé : « *Nous cultivons là où jadis nous pêchions* », réalisé en 2009 par ENDA LEAD AFRIQUE dans le cadre du projet, est une véritable mémoire écologique mise en images. Il a été mis en compétition lors
4. Les glossaires analytiques, pour une archéologie des connaissances endogènes sur l'adaptation, sont deux documents conçus dans les langues locales les plus parlées dans la zone d'intervention du projet (soninké et bambara), décrivant les mutations qui ont affecté l'environnement dans les zones de Bakel (Sénégal) et Kayes (Mali), ainsi que leurs conséquences sur les principales activités de production agricole. Ils dressent l'état des lieux du changement climatique, tel qu'il est perçu et exprimé dans les langues des populations en présence. Ces glossaires révèlent que les communautés ont une perception claire et précise du changement climatique, contrairement à ce que peuvent penser les décideurs et les experts.

de la CoP 15 de Copenhague, présentant ainsi de façon concrète les conséquences du changement climatique sur le vécu quotidien des populations rurales du département de Bakel (Sénégal) où les impacts de la variabilité climatique sur l'environnement et la vie des populations sont manifestes. Du fait de la raréfaction des pluies, la plupart des sols, qui étaient jadis cultivables, ne sont plus aptes aux cultures. « *Nous cultivons dans les endroits où jadis nous pêchions* », disent les populations elles-mêmes qui, exposées à la vulnérabilité et à l'insécurité alimentaire, ne se lassent pas cependant d'apporter des réponses au changement climatique.

« Vivre la CoP de Durban à partir de chez soi »

En décembre 2009, l'initiative « *Vivre Copenhague à partir de Bakel* » avait été un pari réussi, car grâce au Web, les populations de Bakel s'étaient, pour la première fois, senties impliquées dans une réunion internationale aux conclusions déterminantes pour la planète entière. En décembre 2011, l'initiative « *Vivre Durban à partir de chez soi* », organisée par ENDA LEAD AFRIQUE, grâce à l'appui financier du Royal Danish Embassy, a permis de confirmer cette évolution. Depuis les locaux d'ENDA LEAD AFRIQUE à Bakel, les acteurs de la société civile et les représentants d'ONG et des services départementaux ont vibré à l'unisson. De l'espoir légitime suscité par les allocutions de la cérémonie inaugurale, aux conclusions de la CoP 17, très en dessous des attentes, les populations de ce département ont été en synergie avec les représentants d'ENDA à Durban.

De l'ouverture à la clôture du sommet, l'agenda des rencontres populaires fut partagé entre live screening par le biais du site de la CCNUCC et des conférences sur la plateforme Webex. Sous ce registre, il a ainsi été possible à un reporter d'une radio rurale de Kayes (Mali), venu à Bakel pour la circonstance, d'intervenir pour partager ses sentiments avec les personnes connectées à Dakar et à Durban. Chaque jour, avant le début des séances, le point était fait sur les enjeux des désaccords qui ont émergé à Durban, mais aussi sur la position africaine dans le débat. Le but était d'informer en temps réel les journalistes et animateurs de radios communautaires, afin qu'ils puissent relayer l'information par une large diffusion des échos de ces désaccords dans la presse départementale, régionale et nationale, afin que les populations soient encore mieux sensibilisées.

Energie : accès, efficacité et durabilité



Forgerons formés en techniques de fabrication des fourneaux améliorés.

Depuis les années 90, ENDA milite pour que l'accès des plus défavorisés aux services énergétiques en Afrique soit une réalité, sans porter atteinte aux principes du développement durable et au travers de la promotion de l'entrepreneuriat rural et périurbain. C'est ainsi qu'ENDA ENERGIE a poursuivi cette action à l'échelle régionale, par la mise en œuvre de deux stratégies de levée des barrières.

1. Le développement de produits financiers adaptés, à travers un mécanisme de microfinancement visant la mutualisation de l'accès aux services énergétiques durables, est une stratégie basée sur les très petites mutuelles (les mutuelles d'épargne et de crédit) du milieu rural et périurbain pour faciliter l'accès aux services énergétiques. Cela consiste, pour la Fondation Senfinance (une institution de microfinancement au Sénégal), à assurer le refi-

nancement des mutuelles d'épargne et de crédit au profit de leurs clients, sous la garantie de la Banque Régionale de Solidarité (BRS). Ce mécanisme a été lancé dès septembre 2009, avec l'appui du PNUE et de l'ASDI (Coopération suédoise) et vient compléter le schéma d'appui aux fournisseurs de services énergétiques, dans le cadre du Programme AREED I (African Rural Energy Enterprise Development- PNUE). Il permet ainsi à ENDA ENERGIE d'associer l'offre de Service de développement d'entreprises (SDE), autant du point de vue de l'offre (fournisseurs/opérateurs) que de la demande (marché ou usagers finaux).

2. La promotion des usages productifs de l'énergie en milieu rural, dans le cadre du Programme EASE (Enabling Access to Sustainable Energy - ETC). A travers une ap-

proche basée sur l'analyse des chaînes de valeur, des filières de transformation sont déjà identifiées : le fumage du poisson, la boulangerie traditionnelle et la torréfaction. Ces niches sont explorées en vue d'introduire des technologies plus efficaces d'utilisation de la biomasse.

Pour un élargissement de l'accès aux services de l'énergie en Afrique

Les propositions alternatives pour un élargissement de l'accès des moins nantis aux services énergétiques dans une optique de lutte contre la pauvreté, ont permis à ENDA ENERGIE de renforcer sa position de facilitateur. Mais il a fallu le faire en fonction des chaînes de valeur progressivement identifiées et pour lesquelles les barrières au développement d'affaires se doivent d'être identifiées et levées, en relation avec les diverses catégories d'acteurs. Une implication des acteurs qui tient particulièrement compte des besoins différenciés des usagers finaux (la dimension Genre) et du profil énergétique et climatique de la zone d'intervention. Une phase de capitalisation a été entamée dès l'année 2010. En outre, dans le cadre du montage du Programme national Biogaz au Sénégal, ENDA ENERGIE, au titre de sa collaboration avec SNV (une organisation de développement néerlandaise), a accompagné l'Etat du Sénégal. Les approches ainsi développées pour le développement

de l'entrepreneuriat en milieu rural ont trouvé ici une autre niche de recherche-action-formation.

Pour ENDA ENERGIE, la promotion d'un développement économique « *pro-pauvre* », solidaire et sobre en carbone, requiert un accès significatif à des services énergétiques durables faisant appel aux énergies renouvelables, à la bioénergie et à la promotion de l'efficacité énergétique dans les modes de production et de consommation d'énergie. Chaque filière constitue une niche de création d'emplois et de revenus qui sont autant d'éléments susceptibles de renforcer le pouvoir économique des hommes et des femmes. Du fait de l'exploitation décentralisée de ces filières, ENDA ENERGIE fait la promotion de modèles ou d'approches basés sur : 1) le développement des microentreprises évoluant en milieu rural et périurbain ; et 2) la mutualisation de l'accès aux services énergétiques à travers le développement du microfinancement de manière à dynamiser le marché. Ainsi, l'association des services de développement de l'entrepreneuriat aux services d'incitation du marché, constitue une stratégie optimale d'accroissement de l'accès aux services énergétiques, une solution à la maintenance des équipements et aux besoins d'une croissance économique territoriale durable. Ce faisant, la recherche de solutions alternatives pour un meilleur accès aux services énergétiques, dans la lutte contre la vulnérabilité économique, sociale et environnementale des populations, conforte les actions d'ENDA ENERGIE autour :

- du renforcement des capacités des organisations de la société civile, des microentreprises et des institutions de microfinancement ;
- de l'accompagnement des décideurs dans la prospection de nouvelles trajectoires de développement plus propres fondées sur des solutions énergétiques à faible contenu en carbone et susceptibles de répondre à la demande d'énergie et de réduire les émissions de GES au titre des changements climatiques ; de la promotion d'un dialogue social en vue d'améliorer la gouvernance de l'énergie et de faciliter le partenariat optimal entre les communautés, les institutions de microfinancement et les entreprises solidaires sous le vocable de « *partenariat public-privé-communautaire* ».

Repenser le développement énergétique dans un contexte de crises multiples

La nécessité de repenser le développement dans un contexte de crises multiples a motivé ENDA ENERGIE à asseoir des approches plus holistiques basées sur l'intégration des dimensions transversales (énergie, changements climatiques et genre) dans la planification pour un développement plus sobre en carbone. L'échelle locale constitue le champ d'apprentissage, d'innovation et de test des approches intégrées ; il sert de cadre pour lancer des activités susceptibles de répondre à ces questions : Comment concilier l'objectif Climat et développement dans une nouvelle approche ? Comment transformer la menace climatique en opportunité de développement pro-pauvre ?

Mainstreaming de l'énergie, du genre et du climat dans la planification locale

En suivant le processus d'actualisation des plans locaux de développement sous la tutelle du Programme national de développement local (PNDL) au Sénégal, ENDA ENERGIE a développé des outils méthodologiques d'intégration des dimensions transversales du développement dans la planification. Des collectivités locales des régions de Fatick et Kaolack ont ainsi fait l'objet de zone test et parmi les résultats obtenus :

- un nombre de plus en plus important de Collectivités locales intègrent les questions d'énergie, du Genre et des changements climatiques dans leurs dynamiques de développement. Cela se traduit par des PLD de nouvelle génération dans lesquels les besoins d'accès aux services de l'énergie tant pour les usages sociaux que productifs sont clairement ressortis et intégrés dans les Plans d'action prioritaires (PAP) ;
- le développement d'un portefeuille de projets de sobriété énergétique et d'adaptation aux changements climatiques ;
- l'identification de portefeuille d'actions d'adaptation, de sobriété énergétique et de renforcement du pouvoir économique des femmes.

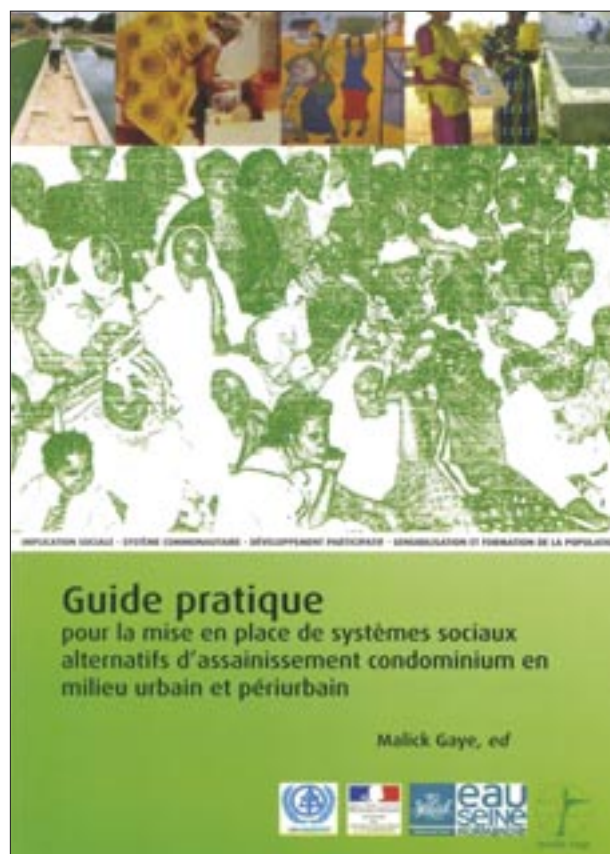
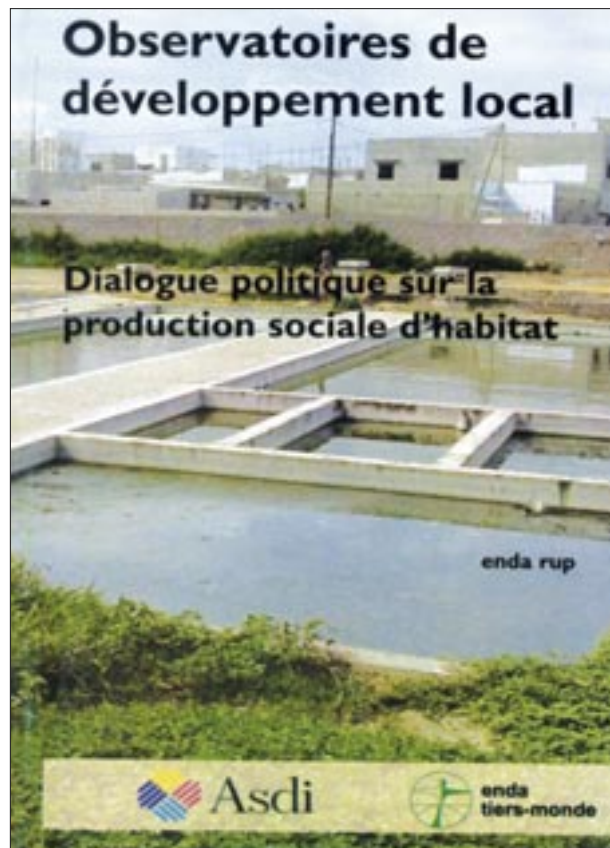
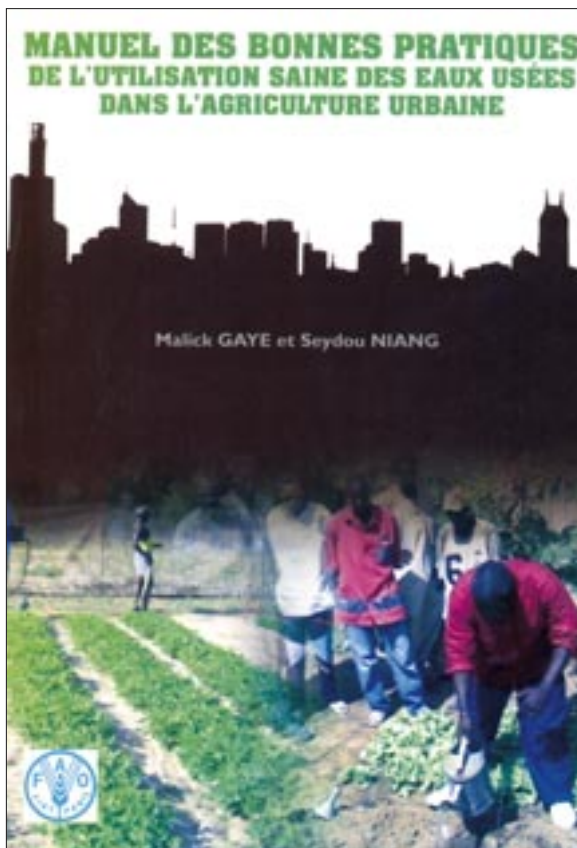
L'intégration du genre dans les processus d'accès aux services énergétiques reste pour ENDA ENERGIE une préoccupation constante, notamment dans le cadre d'une initiative visant à développer une meilleure prise en compte du genre dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets. En partant d'un programme national d'accès à l'énergie, ENDA a mis en place un processus de concertation destiné à définir des indicateurs de mesure de la prise en compte du genre (suivi des résultats genre). Qui plus est, l'évaluation des impacts induits, tant au plan économique que social et institutionnel, a apporté de réels changements du point de vue du positionnement de la femme dans les processus de développement local, permettant ainsi d'obtenir des résultats significatifs, comme :

- le développement d'indicateurs de suivi des impacts sur le genre ;
- la redynamisation du réseau genre et énergie ;
- le développement des capacités des femmes ;
- le repérage des projets de renforcement du pouvoir économique des femmes ;
- l'identification des besoins des populations, en particulier dans un contexte de changement climatique. La disponibilité de l'énergie et des services qui l'accompagnent sont bien perçus comme étant des possibilités d'améliorer beaucoup de situations dans des localités affectées par des sécheresses cycliques ;
- les études de marché, réalisées pour mieux cerner les chances de réussite de la mise en œuvre d'un projet de vente de technologies de cuisson ;
- la sensibilisation et la formation des membres d'OCB, afin qu'elles soient mieux à même de s'approprier les techniques de commercialisation et de montage d'une activité commerciale.

Autant d'actions qui sont appelées à se poursuivre à travers le renforcement des capacités des personnes en charge de l'intégration Genre et énergie dans les projets. Ces formations se feront dans tout ce qui a trait aux questions de genre et de changement climatique, et intégreront la formation d'un groupe restreint à la gestion d'une boutique d'énergie.

**Les pays du sahel
ont un immense
potentiel d'énergie
éolienne.**





Villes durables et sécurité de l'habitat

Enda réhabilite l'habitat dans les bidonvilles d'Antananarivo (Madagascar).



Dans les villes du Sud, la question de la gestion écologiquement durable est particulièrement marquée par la lutte contre la pauvreté, au sens où cette problématique est intimement liée au principe de justice sociale, voire de justice environnementale. C'est ce qui fonde le credo d'ENDA qui, dès ses débuts durant les années 90, a consacré l'essentiel de ses efforts à la mobilisation et à la capacitation des communautés de base, pour des villes durables et inclusives permettant à chaque personne d'accéder aux ressources collectives. En Afrique, les villes sont confrontées à des défis multiples liés, d'une part, à la paupérisation croissante des populations urbaines dont plus de la moitié y vit en dessous du seuil de pauvreté, et d'autre part, à l'augmentation rapide du taux d'urbanisation qui atteint aujourd'hui 75 %, avec son corollaire de multiplication de l'habitat précaire.

Les gouvernements locaux des pays du Sud peinent à anticiper les effets pervers de l'explosion urbaine et à poser les bases de systèmes de planification pouvant intégrer les effets des crises systémiques sur les dynamiques socioéconomiques et territoriales. Pour que la gouvernance des villes du Sud s'inscrive résolument dans la durabilité, il faudra que les systèmes mis en place soient à même de remédier à plusieurs facteurs bloquants, comme la faiblesse du partenariat dans un contexte de décentralisation où la plupart des collectivités locales ne disposent pas de budgets conséquents, l'insuffisance de la participation des différentes catégories d'acteurs à la définition des politiques locales, et le mode inadapté de représentation politique qui ne permet pas au secteur privé de jouer un rôle décisif dans le développement urbain. L'action d'ENDA pour des villes durables, en Afrique, en Asie du Sud et en Amérique latine,

s'inscrit essentiellement dans la perspective de réduire ces facteurs négatifs, en servant d'interface et de facilitateur dans la promotion du partenariat et de la participation de toutes les composantes de la société civile à la gouvernance locale.

Pour la construction de villes plus justes, intégratrices et équitables

Depuis les années 90, ENDA COLOMBIE, basé à Bogotá (Colombie), s'est engagé dans un processus de structuration et d'adaptation de sa mission à la dynamique socio-environnementale des villes colombiennes. ENDA COLOMBIE a privilégié trois stratégies méthodologiques : 1) la formation par le biais de l'École de Gestion Environnementale Communautaire, 2) l'action territoriale par le renforcement des organisations de base et la gestion du territoire, et 3) l'influence sur les politiques publiques, comme l'aménagement d'espaces de concertation dans l'agenda politique des secteurs urbains directement concernés par l'action d'ENDA.

ENDA COLOMBIE positionne son action dans le domaine de la Gestion environnementale urbaine (GEU), qui est un espace d'analyse des conditions de l'habitat urbain. La question de la durabilité environnementale des villes y est posée de manière à focaliser l'action sur les secteurs sociaux urbains victimes des différentes formes d'exclusion et de domination dérivées de la logique même du système néolibéral actuel. Ainsi, ENDA COLOMBIE s'engage dans la transformation des inégalités propres à la société, proposant pour ce faire la construction de villes plus justes, intégratrices et équitables, grâce à une action avec et pour les secteurs populaires urbains les plus défavorisés.

Le projet Construire la Territorialité s'inscrit dans cette perspective et a été consolidé en programme de terrain et en une diversité de scénarios et de stratégies à travers lesquels il a atteint son objectif de participation significative à la construction de villes durables. Construire la Territorialité œuvre au renforcement des secteurs populaires en vue de leur participation à la construction de leur territoire et de leur ville, dans une perspective de droits, de genre et de durabilité. Il est aussi fondé sur un perfectionnement méthodologique, dynamique et adapté aux caractéristiques des secteurs sociaux avec lesquels ENDA travaille, et adapté aux transformations de la réalité environnementale et politique de la ville. Ainsi, ce projet est connu en tant que programme de terrain et en tant qu'ensemble de scénarios stratégiques définis à la fois par les acteurs sociaux participants, par le think tank de l'Université Nationale de Colombie et par les autorités locales.

Cette recherche de durabilité a permis au Bureau Environnemental des Organisations Communautaires (BEOC), mis en place dans le cadre du projet, de gagner en autonomie par rapport à ENDA. C'est ainsi que les efforts ont été concentrés sur le renforcement de sa proposition de formation dénommée École itinérante de formation environnementale communautaire (EIFEC). Le BEOC est parvenu à développer l'EIFEC dans quatre localités du Grand Bogotá : San Cristóbal, Rafael



Uribe, Suba et Engativá, mobilisant la participation de plus de 800 leaders sociaux.

Cependant, le BEOC a obtenu d'importants appuis de cogestion de la part de l'administration locale, et pour 2011, il a obtenu un important appui de la part de la Fondation Entreguales Valencia d'Espagne. Bien que les objectifs proposés aient été atteints et que la cogestion de projets se soit positionnée comme une alternative productive, les organisations membres n'ont pas encore trouvé un pilier de soutien économique pour leur activité communautaire, et c'est là une difficulté majeure. Chaque membre des organisations qui composent le BEOC doit œuvrer dans des activités différentes, afin de pouvoir consacrer du temps à son action environnementale et communautaire. Nous pouvons alors parler d'alternatives productives telles que la gestion de projets, les échanges solidaires entre organisations et d'autres initiatives comme la production et la transformation alimentaire.

Le BEOC a aussi développé le thème des forums thématiques locaux et à partir de ce processus, un nouveau numéro de la revue « *Lien environnemental* » a été publié dans une version capitalisant à la fois les contenus du programme de formation et les résultats de l'EIFEC à Suba et Engativá. Tous ces supports ont été utilisés comme outil publicitaire et de sensibilisation dans la mise en œuvre des activités 2011-2012 de quatre nouvelles localités couvertes par l'EIFEC.

Un filet de sécurité sociale pour les populations urbaines défavorisées

Depuis sa création en 1994, ENDA VIET-NAM, basé à Hô-Chi-Minh-Ville (Viêt-Nam), a fait de la prise en charge des populations urbaines défavorisées confrontées à la précarité sous

toutes ses formes, l'aspect le plus emblématique de ses interventions. Son programme de réinstallation des habitants des bidonvilles dans des immeubles collectifs désaffectés est entré dans une nouvelle phase, enregistrant entre 2007 et 2010 des résultats significatifs dans les villes d'Hanoi, Da-Nang, Quy-Nhon et Hô-Chi-Minh-Ville :

- à Da-Nang, le développement communautaire au profit des communautés réinstallées dans des immeubles collectifs désaffectés a abouti à la création d'un organisme de gestion communautaire chargé de l'amélioration et de l'entretien des infrastructures communautaires, de la mise en place de mutuelles d'épargne-crédit, de centres de consultation juridique, et de l'encadrement du processus de légalisation de l'habitation précaire ;
- à Quy-Nhon, les activités de recasement ont permis la mise sur place d'un réseau d'épargne-crédit communautaire dans 10 arrondissements de la ville, l'amélioration de l'infrastructure participative, la création d'activités génératrices de revenus, la stabilisation de l'économie des ménages et la légalisation de l'habitat pour les ménages

Le projet Habitat à Madagascar : réhabiliter grâce à l'épargne-crédit

Lancé en 2000, le Projet Habitat mis en œuvre par ENDA OCEAN INDIEN, basé à Antananarivo (Madagascar), dans les quartiers défavorisés de la capitale malgache, s'est donné pour objectif d'améliorer la qualité de vie des familles en situation difficile par l'accès à un habitat décent. La démarche consiste à mobiliser les ressources des familles à travers un système d'épargne et de crédit, et à les accompagner dans la régularisation de leurs problèmes fonciers administratifs ou techniques. Une décennie plus tard, les efforts d'ENDA OCEAN INDIEN n'ont pas baissé, loin s'en faut, car en 2011, 59 familles démunies ont pu être relogées dans des habitations à faible coût, mais parfaitement salubres.

ENDA OCEAN INDIEN a toujours accompagné ses actions de réhabilitation de l'habitat par la construction de latrines familiales et publiques. C'est ainsi qu'en 2007, des actions de ce type ont débuté à Antananarivo, renforcées en 2010, à Mahajanga, dans une stratégie identique à celle du Projet Habitat, se traduisant par des actions de sensibilisation et de communication, un montage de projets en réponse aux demandes des familles, la mise en place d'un système d'accompagnement à l'épargne-crédit et d'un système d'accompagnement social, juridique et technique. Rien qu'en 2011, 31 fosses familiales ont été construites pour 139 familles, auxquelles il faut ajouter une grande latrine publique. En outre, 45 bornes-fontaines ont été réhabilitées et 11 nouvelles ont pu être construites grâce à un partenariat avec Handicap International.

recasés dans des logements temporaires dans la zone de Xom-Tieu ;

- à Hanoi, l'expansion et l'amélioration du modèle de développement communautaire, grâce à la mise en place du réseau des organisations communautaires concernées, à l'ensemble de la capitale a facilité la planification urbaine participative et l'amélioration des conditions d'habitation à travers la restauration des immeubles résidentiels dégradés.

Mis en œuvre à partir de 2010, le programme d'Amélioration des conditions juridiques et socioéconomiques des migrants urbains du district de Thu-Duc, à Hô-Chi-Minh-Ville, cherche à améliorer le statut juridique de résidence des communautés de migrants, grâce à la création d'un centre communautaire d'assistance juridique. L'initiative est destinée à aider les communautés de migrants pour un meilleur accès aux services sociaux et autres services d'appui. Autrement dit, ENDA VIET-NAM a voulu créer un filet de sécurité sociale pour les communautés de migrants, à travers la mise en place de mutuelles d'épargne-crédit. Par le biais des quatre sous-projets, un système organisationnel a été instauré, partant de la municipalité vers l'autorité locale et les communautés pauvres, avec le renforcement de la participation à la gouvernance urbaine. Par ce système, les autorités locales ont pu améliorer leur compréhension du phénomène de précarisation qui frappe ces communautés. Elles ont d'ailleurs décidé de faciliter la formulation de programmes de renforcement des capacités à l'intention de ces communautés, notamment pour amener les organisations sociales locales à participer activement à la création de mutuelles d'épargne communautaires et à gérer les fonds de crédit fournis par les projets de développement communautaire.

L'agriculture urbaine comme moyen de lutte contre l'exclusion et la précarité

L'agriculture urbaine et périurbaine prend de plus en plus d'ampleur dans les villes ouest-africaines, car elle contribue énormément à la sécurité alimentaire et à l'amélioration des conditions de vie des populations. Cependant, le déficit hydrique, constatable dans des villes comme Dakar, a conduit les populations à adopter certaines pratiques à risque, comme la réutilisation des eaux usées dans les activités de maraîchage. Cet état de fait a suscité l'intervention d'ENDA RUP, basé à Dakar (Sénégal), auprès des maraîchers pour limiter les risques de propagation des maladies. Des actions ont été menées dans la zone des Niayes, dans la commune de Pikine (Sénégal), avec la mise en place d'un bassin d'épuration destiné à traiter les eaux usées avant leur réutilisation. Cette action a été jumelée à des activités de recherche scientifique, avec notamment la mise en place d'une station expérimentale à l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN), qui a été sélectionnée par le Centre de recherche pour le développement international (CRDI) parmi les quatre stations pilotes pour l'épuration des eaux usées et leur réutilisation dans l'agriculture urbaine.

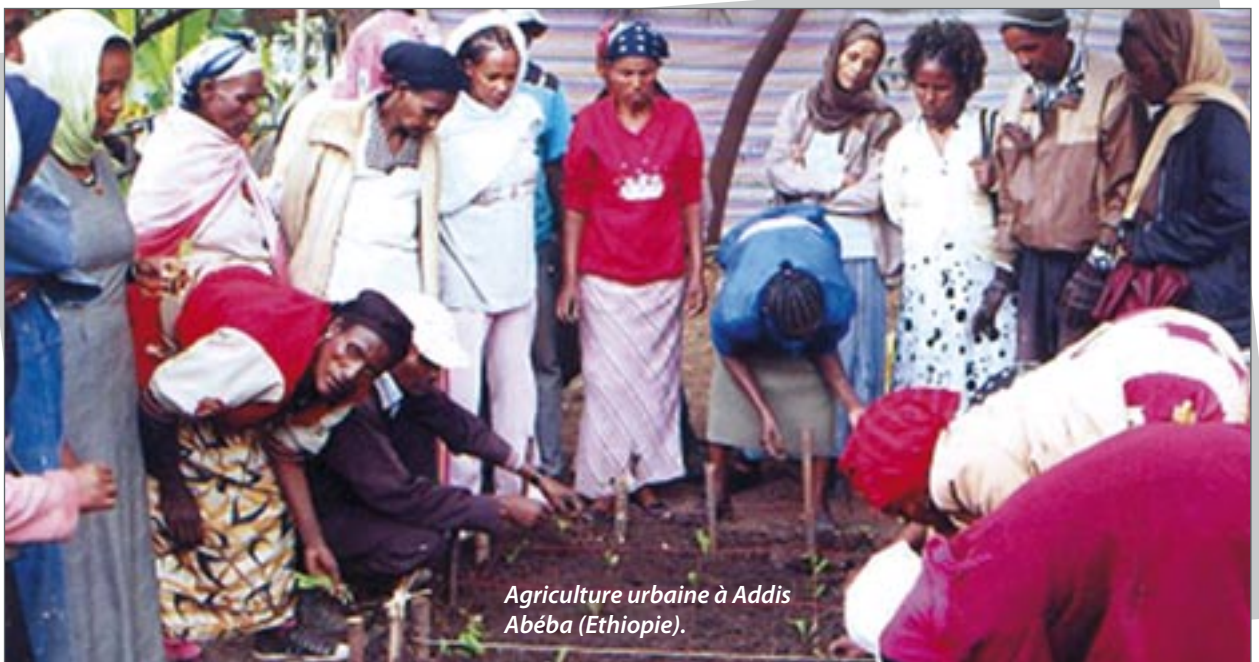
Le programme d'agriculture urbaine mis en œuvre par ENDA dans la zone des Niayes au Sénégal s'inscrit dans une perspective de lutte contre la pauvreté, car elle concerne surtout les couches défavorisées de la population urbaine de la région de Dakar, pour qui l'activité est une source non négligeable de revenus et un moyen d'améliorer sensiblement leurs conditions de vie. Le programme vise également à valoriser un certain nombre d'acquis scientifiques et technologiques capitalisés par ENDA RUP et l'IFAN, sur l'épuration des eaux usées par lagunage. Le volet réalisé en 2008 dans le cadre de la phase II de du programme est relatif à L'intégration et l'application des normes de l'OMS pour la réutilisation des eaux usées et excréta dans l'agriculture urbaine.

Cette initiative a bénéficié du soutien du CRDI (Canada), du FNS et de l'OMS, et a permis l'approfondissement des études permettant de réduire les risques sanitaires liés à l'utilisation des eaux usées dans l'agriculture urbaine dans la région de Dakar de manière à respecter les valeurs guides de l'OMS. Les résultats obtenus ont donné lieu à une vulgarisation auprès des professionnels de l'horticulture pour la prévention des risques de contamination parasitaire des produits maraîchers cultivés avec des eaux résiduaires recyclées. Ils ont aussi donné lieu à une capitalisation des bonnes pratiques, à travers la publication par ENDA RUP, d'un Manuel de l'utilisation saine des eaux usées dans l'agriculture urbaine.

De 2006 à 2011, ENDA ETHIOPIE, basé à Addis-Abeba (Ethiopie), a élaboré, dans le cadre de son programme de développement urbain, un projet d'agriculture urbaine qui a ceci de spécifique qu'il s'adresse aux personnes infectées ou affectées par le VIH/Sida. Mis en œuvre avec le soutien financier de l'Union européenne (UE) et en partenariat avec CORDAID, le projet était initialement prévu pour se terminer en décembre 2009. Mais un amendement aux activités du projet et au financement de l'UE, en mai 2009, a permis sa prolongation de deux années sans coûts additionnels. Le but visé étant d'améliorer la situation nutritionnelle et sanitaire des groupes cibles, ainsi que l'accroissement du revenu minimum de plus de 300 ménages de citoyens pauvres, l'intervention a permis de promouvoir l'intensification de la pratique de l'agriculture urbaine, à travers la sensibilisation sur les aspects nutritionnels, la for-

mation aux techniques agricoles urbaines, la fourniture d'intrants agricoles et la construction d'un centre de production de légumes.

L'organisation par ENDA ETHIOPIE d'une conférence sur l'agriculture urbaine en juin 2010 a permis d'associer différentes catégories d'acteurs (organisations gouvernementales, non gouvernementales, communautaires de base, clubs anti-VIH/Sida et les partenaires financiers) et a facilité la création d'une plateforme de discussions et de recommandations sur la manière d'étendre les activités d'agriculture urbaine au niveau national. La conférence sur l'agriculture urbaine a également permis à certains maraîchers d'exposer leurs produits dans le cadre du développement d'une filière pour les acteurs et autres personnes intéressées par la production de légumes bio.



Agriculture urbaine à Addis Abéba (Ethiopie).

Eau potable, assainissement, déchets



L'Afrique a besoin de dix milliards de dollars par an pour couvrir le financement de ses besoins en infrastructures dans le secteur de l'eau (Banque mondiale).

Les bonnes pratiques les plus reconnues concernant les projets d'accès à l'eau potable et à l'assainissement insistent sur le fait qu'ils doivent être élaborés en partenariat avec les populations et être fondés sur leur esprit d'initiative et leur sens des responsabilités. L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est un droit indissociable des autres droits humains. Il s'inscrit désormais au Sud dans le cadre de politiques nationales affirmées, comprenant la protection de la ressource en eau, la lutte contre toutes les formes de pollution, les actions de contrôle des marchés pour que le prix de l'eau reste à la portée des ménages pauvres, la prise en charge durable du fonctionnement et de la maintenance des équipements communautaires, et la recherche d'un apport financier minimal conforme au niveau de revenus des populations.

Au regard de toutes ces considérations, l'on comprend que la stratégie d'approvisionnement en eau potable des quartiers défavorisés et des localités rurales d'ENDA, soit résolument orientée vers l'atteinte d'un optimum entre la valeur du service, le coût des installations et la capacité économique des usagers. Une préoccupation qui trouve sa justification dans le constat selon lequel si les équipements réalisés sont à moindre coût, le prix de l'eau et de l'assainissement n'en sera que plus acceptable. Mais pour ce faire, il est utile que les projets d'accès à l'eau potable mis en oeuvre par ENDA soient complétés par la mise en place d'équipements d'assainissement et par des formations à l'hygiène et à la prévention des maladies liées à l'eau.

Des réseaux de solidarités locales pour faciliter l'accès à l'eau

Pour ENDA EAU POPULAIRE, basé à Dakar (Sénégal), le premier défi qui doit être relevé en matière d'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement au Sénégal est, au-delà de l'atteinte des OMD, la mise en place d'indices d'accès reconnus par tous les acteurs (Etat, secteur privé, ONG, associations socioprofessionnelles, associations de consommateurs, etc.). Une bataille qu'ENDA est en train de mener, en partenariat avec l'ONG américaine RTI, dans le cadre du sous-programme USAID/PEPAM pour la résorption des inégalités notées dans l'accès à l'eau potable au Sénégal, avec comme principaux enjeux : 1) la levée des contraintes à l'accès à l'eau potable ; 2) l'utilisation de l'eau comme support essentiel aux initiatives communautaires de lutte contre la pauvreté en milieu rural ; 3) la mise en place de réseaux de solidarités locales pour faciliter l'accès à l'eau aux plus démunis ; 4) l'appropriation et la multiplication des projets par les bénéficiaires en tant qu'acteurs de développement à part entière.

Le but de ce programme est de favoriser l'accès des populations vivant dans les zones rurales aux services d'eau potable et d'assainissement en vue d'améliorer leurs conditions de vie et de bien-être. La durée du programme est de cinq ans (2009-2014), ENDA EAU POPULAIRE étant chargé de la coordination, du suivi et de la supervision des activités des organisations partenaires (FODDE, CASADES, CARITAS, Enfance et paix) dans les régions de Kolda et Sédhiou. Dans une première phase, les activités se concentreront dans les trois régions de la Casamance naturelle (Ziguinchor, Sédhiou, Kolda) et ultérieurement, elles s'étendront à deux autres régions du Sénégal. L'objectif du projet USAID/PEPAM est d'améliorer l'accès soutenu à l'eau potable et à l'assainissement et de promouvoir une meilleure hygiène dans les zones ciblées en milieu rural, périurbain et dans les petites villes cibles au Sénégal, à travers quatre composantes :

- 1) le renforcement de la gouvernance participative des services d'eau et d'assainissement ;
- 2) l'accroissement de la demande pour les services et produits d'eau, d'assainissement et d'hygiène durables ;
- 3) le renforcement des capacités des petits fournisseurs de services locaux, du secteur privé et des associations d'usagers ;
- 4) la construction et la réhabilitation des infrastructures d'eau et d'assainissement en utilisant les prestataires de services locaux.

Le programme fait la promotion d'une offre de services et de technologies adaptés aux populations rurales les plus démunies pour améliorer les conditions d'hygiène et d'assainissement et offrir un accès durable à une eau de bonne qualité et à faible coût. Ainsi, dans le cadre de la « *petite hydraulique rurale* », les équipements mis en place sont :

ENDA renforce son action pour l'assainissement des quartiers pauvres

Le projet d'assainissement dans les quartiers défavorisés des villes africaines, initié dès 2005 avec ONU-Habitat dans le cadre de la seconde phase de son programme Eau pour les villes africaines (WAC II), a favorisé l'extension du périmètre d'intervention d'ENDA RUP en matière d'assainissement au Burkina Faso (à Ouagadougou) et au Cameroun (à Douala, Edéa, Bertoua). Il s'est poursuivi à partir de 2008, grâce à un partenariat avec le MAEE et l'AESN, qui a concerné plusieurs communes du Sénégal (Rufisque, Dagana, Bignona, Saint-Louis, Yoff). L'initiative a consisté : 1) à fournir des ouvrages d'assainissement dans un certain nombre de quartiers pauvres sélectionnés selon des critères rigoureux ; 2) à faciliter l'accès des bénéficiaires au microcrédit pour le financement de leurs équipements d'assainissement ; 3) à sensibiliser les habitants, à travers des causeries éducatives, sur l'amélioration des conditions d'hygiène dans les zones d'intervention, en soulignant l'influence des maladies d'origine hydrique résultant de l'insalubrité ; 4) à renforcer les capacités des autorités locales pour la maintenance des infrastructures réalisées.

Ce dispositif technique et cet appui méthodologique ont pour objet d'apporter à 700 ménages des moyens individuels d'assainissement, et de récupérer et de traiter les déchets liquides par la construction d'ouvrages semi collectifs (réseaux, stations d'épuration, etc.). Le déploiement du Fonds communautaire pour l'assainissement des quartiers urbains pauvres (FOCAUP) dans les autres pays africains est un dispositif mis en œuvre à partir du Sénégal depuis déjà deux décennies pour faciliter à quelque 3 200 ménages à revenus modestes de Saint-Louis, de Dagana et de Bignona l'accès à un financement via la MEC- FEPRODES et l'UM-PAMECAS. A partir de 2005, le passage de celle-ci à une échelle régionale d'intervention a eu comme conséquence le transfert de l'ensemble du package au Burkina Faso et au Cameroun.

1) des forages manuels (15 à 35 mètres de profondeur) ; 2) des pompes manuelles EROBON et INDIA II ; 3) et dans le cadre de l'assainissement individuel, des latrines SAN-PLAT, DLV et VIP. Des technologies portées par le secteur privé local, dans le cadre d'une approche intégrée de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, afin de relever les challenges socioéconomiques et environnementaux en corrélation dans le secteur, dans un partenariat étroit avec les services techniques locaux, le secteur privé et les OCB et autres organisations de la société civile.

Amélioration des conditions d'assainissement des populations de Bamako (Mali)

ENDA MALI a achevé en 2011 la 2e phase du Projet d'amélioration des conditions d'assainissement des populations de Sikoro (PACAPSI), et un nouveau cycle de deux ans, intitulé Projet d'amélioration des conditions d'assainissement et promotion de l'hygiène du quartier de Sikoro-Phase 3 (2011-2013), financé par l'Agence andalouse de coopération internationale au développement (AACID), a pris le relais. A la différence des phases précédentes, cette nouvelle initiative met un accent particulier sur le genre dans la mise en œuvre des activités. Elle cherche à optimiser et à pérenniser l'impact des actions des différents projets exécutés à Sikoro, dans le cadre du processus de développement de la commune et notamment sur les questions d'hygiène et d'assainissement.

Le projet, dans sa nouvelle phase, pourra ainsi renforcer les impacts positifs de l'action d'ENDA MALI dans l'assainissement des quartiers de la capitale malienne, avec pour principaux objectifs de : 1) renforcer les conditions de vie des populations par la promotion de bonnes pratiques hygiéniques et salubres, 2) promouvoir l'éducation environnementale et l'assainissement, 3) réaliser des infrastructures d'assainissement dans les quartiers, 4) réduire de 60 % les maladies virales des 100 familles qui ont déjà bénéficié des ouvrages d'assainissement privés.

Faire de la collecte des ordures un moyen de lutte contre la pauvreté

Lorsqu'on se penche sur la situation de la gestion des déchets solides urbains dans la majeure partie des pays du Sud et qu'on mesure l'importance que revêt cette question dans les stratégies de développement urbain durable, l'on comprend alors pourquoi Enda a intégré depuis plus de vingt ans la gestion des déchets solides, comme l'un des aspects les plus emblématiques de son action. Les stratégies mises en œuvre par les entités d'Enda, comprenant la mise en place de stratégies de précollecte dans les quartiers défavorisés, de récupération et de recyclage, ont non seulement l'avantage de renforcer le développement communautaire en mettant les populations devant leurs propres responsabilités dans l'amélioration de leur cadre de vie, mais elles ont montré à ces dernières les profits qu'elles pouvaient en tirer en termes de création d'activités génératrices de revenus, dans la précollecte comme dans la récupération et le recyclage des déchets, à travers le compostage, l'artisanat d'art, etc.

Parmi les bonnes pratiques d'ENDA OCEAN INDIEN, basé à Antananarivo (Madagascar), en matière de gestion des déchets, figure l'initiative menée durant plus de quatre ans, entre 2004 et 2008, intitulée Projet quadriennal de gestion des ordures ménagères. Depuis lors, l'association de base issue de la mise en œuvre du projet mène en parfaite autonomie les activités de deux Fokontany (quartiers) d'Antananarivo (Faami et Andranomanalina). Après 2008, ce Projet ADQua va s'étendre dans 11 Fokontany des 4e, 5e et 6e arrondissements d'Antananarivo. Des activités réparties entre l'identification des zones d'intervention en réponse aux demandes des chefs de

quartier (enquêtes auprès des ménages et rencontres avec les leaders), l'accompagnement de terrain des comités des Fokontany, la conception d'outils de suivi et d'évaluation pour les projets comme pour ADQua, et la formation des acteurs locaux. Dans la mise en œuvre du projet, chaque ménage devait payer une cotisation mensuelle (environ 0,10 euro) servant au recouvrement des dépenses de fonctionnement du projet, comme les salaires des collecteurs, les indemnités des membres du comité de gestion et les frais d'entretien et de réparation des matériels de collecte. Ainsi, les régisseurs assurent la collecte de cette cotisation appelée « redevance », chaque ménage disposant d'une carte de redevances, où sont inscrits ses paiements, certains Fokontany allant jusqu'à exiger sa mise à jour pour la délivrance de papiers administratifs.

En 2011, 8 nouveaux Fokontany ont bénéficié d'un service de précollecte de déchets à Antananarivo, soit environ 11 000 ménages (environ 60 000 personnes) et une extension a été réalisée vers d'autres secteurs. En outre, ENDA OCEAN INDIEN continue à renforcer la Plateforme des Comités de collecte des déchets, qui joue un rôle pivot dans la relation entre les comités et les autorités, constituant de fait une structure locale de relais et de partage d'expériences entre les membres des comités. Elle permet aussi de donner force aux comités et d'obtenir une représentativité influente auprès des institutions régionales.

Depuis 2000, ENDA VIET-NAM n'a eu de cesse d'appuyer les éboueurs travaillant dans les districts 3, 5, 11 et 6 de Hô-Chi-Minh-Ville pour qu'ils se constituent en syndicat des ramasseurs d'ordures. Les principaux objectifs visés étant de : 1) faciliter la gestion administrative et professionnelle de ce service selon

Collecteurs d'ordures encadrés par Enda à Antananarivo (Madagascar).



les besoins ; et 2) protéger les droits et intérêts légitimes des ramasseurs d'ordures. En 2005, les autorités de Hô-Chi-Minh-Ville ont mis en œuvre une politique de « *socialisation* » (privatisation) de la gestion des ordures. Cette décision a obligé les collecteurs individuels à mettre en place une entité commerciale offrant des services de ramassage qui respectent les normes environnementales et offrent des frais acceptables sous contrat avec les ménages clients. Dans l'environnement juridique et économique actuel du Viêt-Nam, ENDA a estimé que l'une des formes d'entreprise qui semble correspondre

le mieux aux caractéristiques d'un syndicat des ramasseurs d'ordures est la « *coopérative* », conformément à la loi en vigueur sur les coopératives.

A partir de 2007, ENDA VIET-NAM a coopéré avec le District 6 où les autorités locales ont indiqué leur ferme volonté de passer du syndicat des ramasseurs d'ordures à une coopérative de services de ramassage d'ordures. Entre 2009 et 2010, cette tendance à la privatisation des services informels de ramassage des ordures a amené les ramasseurs d'ordures d'autres dis-



tricts de Hô-Chi-Minh-Ville à se tourner vers ENDA pour établir leur propre unité d'entreprise. Parmi eux, on compte les Syndicats des ramasseurs d'ordures des anciens projets d'ENDA dans les districts 5 et 11 et ceux des autres districts 3, 4, 7 et 10. C'est ce qui a présidé au lancement de l'idée de former et d'assister un Réseau de coopératives de services de ramassage d'ordures, où les travailleurs privés informels pourraient œuvrer en toute légalité, et être reconnus par la société. L'on s'attend aujourd'hui à ce que cette nouvelle phase mette un terme à leur situation de main-d'œuvre marginalisée. D'ail-

leurs, un fonds de crédit sera désormais mis à la disposition des Coopératives de ramasseurs d'ordures nouvellement créées, par le biais de l'Union des coopératives de la ville, comme capitaux d'investissement pour l'achat de moyens de transport des ordures spécialisés et règlementés et des commodités de travail. La proposition de projet a été approuvée par la Commission européenne pour durer de 2011 à 2013.

Un recyclage solidaire pour optimiser la gestion des déchets

Dans cette optique, ENDA COLOMBIE a renforcé ses efforts dans le développement organisationnel des associations de personnes vivant de la récupération et du recyclage à Bogotá, en proposant des alternatives face aux politiques publiques qui les excluent et favorisent les multinationales du traitement des déchets et de l'assainissement. De concert avec les autorités municipales de Bogotá, Enda a renforcé ses alliances avec ces organisations de base pour négocier, avec la ville, la gestion communautaire des déchets dans des zones précises.

Le Projet de recyclage solidaire, ainsi mis en œuvre depuis plusieurs années déjà, a favorisé une articulation entre les diverses catégories d'acteurs de la gestion des déchets solides (autorités locales, opérateurs privés, commerçants, populations, etc.) et a permis de réaliser des actions concrètes visant à améliorer les conditions de vie des récupérateurs des communes de Suba et Usaquen de la Ville de Bogotá. La valorisation de la récupération et du recyclage, par la reconnaissance sociale et l'amélioration des revenus des personnes qui s'y adonnent, a été possible grâce au renforcement de leurs capacités organisationnelles et à la lutte contre les pratiques discriminatoires qui les ont régulièrement pénalisées. La réalisation d'un tel travail est passée par des étapes particulièrement riches en enseignements :

- la conduite d'une recherche-action destinée à mesurer les impacts sociaux du Plan Directeur de gestion des déchets de la ville sur les récupérateurs et à formuler une proposition de cartographie sociale dans les deux communes de Suba et Usaquen ;
- la création d'une mutuelle d'épargne-crédit pour permettre aux femmes récupératrices de ces deux communes de créer de nouvelles activités génératrices de revenus ;
- l'établissement d'un partenariat stratégique entre les associations de récupérateurs de ces deux communes et la grande Association des récupérateurs de la Ville de Bogotá ;
- la mise en œuvre d'une stratégie de communication, pour sensibiliser, à travers la radio communautaire et d'autres médias, sur l'importance du rôle des récupérateurs dans la gestion des déchets urbains ;
- les Journées de formation, organisées dans les quartiers résidentiels de la ville, sur le tri des déchets à la source et leur remise solidaire aux associations de récupérateurs.

Protection et inclusion sociale des récupérateurs et recycleurs populaires



Atelier de lancement du projet
IWPAR à Bogota en mars 2011

Dans le cadre du développement de l'axe « *travailleurs informels* » de l'environnement urbain, et notamment les recycleurs populaires, un nouveau programme « *pour la protection et l'inclusion sociales de récupérateurs et de recycleurs populaires de déchets dans les villes du Sud* », cofinancé par la Commission européenne, est la résultante d'une synergie confondant les efforts d'ENDA ETHIOPIE, ENDA VIET-NAM, ENDA OCEAN INDIEN et ENDA COLOMBIE. Le programme a débuté en janvier 2011, avec les objectifs suivants :

- 1) améliorer les conditions de travail des récupérateurs et recycleurs populaires de déchets et réduire les facteurs de risque sur la santé,
- 2) améliorer l'accès à la sécurité sociale et autres services à l'échelle locale,
- 3) insérer ou stabiliser des organisations de recycleurs et récupérateurs au niveau de systèmes intégrés de gestion des déchets.

Du 13 au 21 mars 2011, un atelier de lancement a été organisé à Bogota (Colombie), réunissant ENDA COLOMBIE, ENDA EUROPE, ENDA OCEAN INDIEN et ENDA ETHIOPIE. Enda Viêt-Nam n'ayant pu participer à l'atelier de Bogotà, une mission conjointe d'ENDA EUROPE et d'ENDA COLOMBIE s'est rendue à Ho-Chi-Minh-Ville (Viêt-Nam) du 3 au 14 décembre 2011. Cette visite a permis d'organiser une formation sur les modèles et échanger sur les expériences en termes d'inclusion sociale des récupérateurs populaires dans d'autres pays, sur les procédures UE, et sur les stratégies et études eu égard aux termes de référence validés à Bogotà.

L'année 2011 a aussi permis de réaliser les premières études sur les statuts, les conditions de travail et d'accès à la protection sociale, ainsi que sur les systèmes existants de gestion des déchets. Les activités de renforcement de capacités des organisations de recycleurs, ainsi que de sensibilisation ont été entamées dans les 4 pays d'intervention (Madagascar, Ethiopie, Viêt-Nam et Colombie). ENDA EUROPE a d'ailleurs publié les premiers cas de bonnes pratiques et lancé le site internet du projet en français, anglais et espagnol : www.iwpar.org.



Recyclage solidaire

Vulgariser les bonnes pratiques de réutilisation des E-déchets

Dans les Pays en développement il y a un vide législatif, car aucune disposition légale ne contraint les exportateurs d'équipements à s'occuper de la fin de vie des appareils. De nombreux acteurs de la solidarité numérique ignorent le contenu potentiellement dangereux de ces appareils. Les dommages causés aux populations des pays en développement sont considérables : risques environnementaux et sanitaires, mauvaises conditions de travail des ateliers de recyclage, etc. Au Sénégal, la situation des déchets numériques tourne autour d'absence d'infrastructure de recyclage, car l'activité est dominée par le secteur populaire et informel.

Cofinancé par la Commission européenne, le projet « *Des claviers pour tous ? Oui, mais pas à n'importe quel prix ! Vers une soli-*

darité numérique responsable », conjointement mis en œuvre par ENDA EUROPE, basé à Paris (France), ENDA ECOPOLE et ENDA GRAF SAHEL, basés à Dakar (Sénégal), a pour ambition de sensibiliser le public, en Europe, aux enjeux de la fracture numérique comme aux enjeux environnementaux et sanitaires de cette « *poubelle numérique* » que risquent de devenir les pays en développement. Il vise également à pallier l'absence de structures de prise en charge du traitement en fin de vie des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) qui font souvent l'objet de donations dans le cadre d'initiatives de solidarité Nord-Sud, avec environ 20 à 50 millions de tonnes produites par année dans l'Union européenne. Les opportunités de démantèlement des pièces, de revente du plastique, du métal et de l'aluminium aux industries locales se présentent avec un réel intérêt pour le réemploi des métaux précieux, mais souvent avec des méthodes de récupération dangereuses dues à la faible prise en compte des risques pour la santé et l'environnement.



Former les jeunes techniciens au recyclage des E-déchets

ENDA est conscient qu'une importation massive de nouvelles technologies et d'ordinateurs n'est pas sans questionnement eu égard aux enjeux des TIC pour les pays en développement, et n'est certainement pas suffisante pour venir en aide à leurs populations les plus défavorisées. Le matériel importé par an, dans un pays comme le Sénégal, est de l'ordre de 36 000 unités pour le neuf et 45 000 unités d'occasion et de pièces détachées, avec une progression annuelle de plus de 2 500 unités.

La réutilisation ou le recyclage en toute sécurité pose ainsi la problématique de l'emploi et de la formation en maintenance et aux bonnes pratiques des jeunes. C'est ainsi que le Projet du Centre Fabrizio MEONI mis en œuvre par ENDA ECOPOLE en 2009 et 2010 a cherché à renforcer les capacités des jeunes réparateurs de rue et à mettre également en place des activités de tri, de collecte, de recyclage, de réparations de matériels informatiques tout en faisant la promotion de bonnes pratiques environnementales dans ce domaine. Il s'est inscrit dans un processus de formation et de recherche-action, qui a permis à des jeunes défavorisés de reconditionner les ordinateurs (entretien, maintenance etc.) pour des utilisations futures respectant les normes exigées pour le respect de l'environnement.

Les partenaires d'ENDA ECOPOLE dans la réalisation des projets axés sur la problématique de l'emploi et de la formation en maintenance et aux bonnes pratiques des jeunes sont : la Cellule SENECLIC, ENDA EUROPE, le Fonds de solidarité numérique (Lyon), la Fondation Fabrizio MEONI, le ministère de l'Environnement du Sénégal, l'APROSEN, l'Institut africain de gestion urbaine (IAGU) et la Convention de Bâle.

Accès aux soins et services de santé



Un centre de santé de Dakar (Sénégal).

Durant ces vingt dernières années, la lutte contre le VIH/sida a non seulement modifié fondamentalement les comportements individuels à travers le monde, mais elle a également permis le développement d'une sensibilisation planétaire sur le lien, devenu évident, entre le niveau de développement économique et la santé. Autrement dit, la relation entre l'accès aux soins et la pauvreté montre la place prépondérante qu'occupe la santé dans la définition de réelles perspectives économiques pour les pays du Sud. Parce que le développement durable, tel qu'il se conçoit depuis la fin des années 80, confond de manière indissociable la santé et l'environnement, justifiant ainsi que les activités de lutte contre la pauvreté soient focalisées pour une majeure partie sur la facilitation de l'accès des plus démunis aux soins de santé.

Les différentes initiatives mises en œuvre par ENDA dans le domaine de la santé ont toujours eu pour objectif l'améliora-

tion de la situation sanitaire des populations démunies, par le biais d'approches alternatives, à la fois durables et adaptées au contexte. C'est ce qui constitue le fondement de ses bonnes pratiques, aussi bien dans la prise en charge des personnes affectées ou infectées par le VIH/sida, que dans la création de formules de mutualisation originales ou dans la valorisation de l'utilisation des plantes médicinales.

La dimension régionale de la lutte contre le VIH/sida en Afrique de l'Ouest

Les actions d'ENDA SANTE, basé à Dakar (Sénégal), menées au Sénégal depuis 2008, à travers le Programme Vulnérabilités et VIH, ont permis proposer des alternatives adaptées dans des domaines aussi variés que la prévention et la réduction des risques, la prise en charge médicale, psychosociale et nutritionnelle, la formation et le renforcement des capacités

Dépistage volontaire à Bamako (Mali).



d'intervention des groupes et organisations communautaires, ainsi que l'appui à la réinsertion socioéconomique des groupes vulnérables dans huit régions, sur les 14 que compte le pays. Dans les régions de Dakar et Thiès, par exemple, le partenariat avec la Croix-Rouge luxembourgeoise a facilité la proposition de l'ensemble de ces services aux travailleuses du sexe (TS) clandestines (avec près de 3 000 annuelles), aux orphelins et enfants vulnérables (OEV), et aux personnes vivant avec le VIH (PVVIH). Un autre partenariat avec le Fonds mondial et l'Association nationale de lutte contre le sida (FM/ANCS) a permis d'élargir cette couverture médicale, en intégrant les MSM (homosexuels masculins).

Les bonnes pratiques d'ENDA SANTE ainsi relevées dans la mise en œuvre du Programme Vulnérabilités et VIH au Séné-

gal ont plaidé pour un rapide changement d'échelle, avec notamment une extension de ses interventions à la région ouest-africaine. Ainsi, dans la suite logique d'une période test de 18 mois (2007-2008), durant laquelle une analyse exhaustive des contextes de vulnérabilité liés au VIH et une analyse des acteurs nationaux et locaux ont été effectuées dans sept pays ouest-africains, (Cap-Vert, Burkina Faso, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Niger et Sénégal), le Projet Frontières et Vulnérabilités au VIH (FEVE) a démarré en juillet 2008 au Cap-Vert, en Guinée et en Guinée-Bissau. Ce projet transfrontalier rompt avec les stratégies communes pour entrer dans une dimension large de prise en charge régionale, élaborée et exécutée dans un continuum géographique et un contexte de mobilité accrue des travailleuses du sexe (TS), des MSM et des PVVIH.

Premier Comité régional de pilotage : pour une réponse transfrontalière au VIH

La première rencontre du Comité régional de pilotage du projet transfrontalier Frontières et Vulnérabilités au VIH SIDA en Afrique de l'Ouest (FEVE), financé par la Coopération luxembourgeoise, s'est tenue du 09 au 10 novembre 2011, à Mbour (SENEGAL). ENDA SANTE qui met en œuvre ce projet à l'échelle régionale a facilité cette rencontre à laquelle ont pris part ses partenaires stratégiques que sont l'Ambassade du Luxembourg au Sénégal, l'ONG San/Access du Luxembourg, ONU-SIDA, OOAS, OCAL et PAMAC). Les partenaires de mise en œuvre du projet issus de la région ouest-africaine ont aussi participé à cette rencontre (Sénégal, Guinée, Guinée-Bissau, Cap-Vert, Burkina Faso, Gambie, Mali, Niger).

Ces deux jours d'échanges ont été l'occasion de présenter le projet FEVE entré dans une seconde phase de cinq années (2011-2015). Les coordinateurs du projet dans chacun des pays de mise en œuvre et les représentants nationaux (CNLS et ministères) des huit pays d'intervention ont ainsi présenté les principaux défis en matière de lutte contre le VIH et la contribution de FEVE aux réponses nationales et à la réponse régionale ouest-africaine. Invitant à poursuivre la collaboration inter-pays dans la réponse régionale au VIH, les organisations régionales telles que l'ONUSIDA, l'OOAS et l'OCAL ont réaffirmé leur soutien au projet FEVE pour favoriser une meilleure synergie des interventions. Le projet FEVE vise globalement à réduire la transmission du VIH au sein des groupes les plus vulnérables et dans les espaces transfrontaliers.

Premier Comité régional de pilotage : pour une réponse transfrontalière au VIH

La première rencontre du Comité régional de pilotage du projet transfrontalier Frontières et Vulnérabilités au VIH SIDA en Afrique de l'Ouest (FEVE), financé par la Coopération luxembourgeoise, s'est tenue du 09 au 10 novembre 2011, à Mbour (SENEGAL). ENDA SANTE qui met en oeuvre ce projet à l'échelle régionale a facilité cette rencontre à laquelle ont pris part ses partenaires stratégiques que sont l'Ambassade du Luxembourg au Sénégal, l'ONG San/Access du Luxembourg, ONU-SIDA, OOAS, OCAL et PAMAC). Les partenaires de mise en oeuvre du projet issus de la région ouest-africaine ont aussi participé à cette rencontre (Sénégal, Guinée, Guinée-Bissau, Cap-Vert, Burkina Faso, Gambie, Mali, Niger).

Ces deux jours d'échanges ont été l'occasion de présenter le projet FEVE entré dans une seconde phase de cinq années (2011-2015). Les coordinateurs du projet dans chacun des pays de mise en oeuvre et les représentants nationaux (CNLS et ministères) des huit pays d'intervention ont ainsi présenté les principaux défis en matière de lutte contre le VIH et la contribution de FEVE aux réponses nationales et à la réponse régionale ouest-africaine. Invitant à poursuivre la collaboration inter-pays dans la réponse régionale au VIH, les organisations régionales telles que l'ONUSIDA, l'OOAS et l'OCAL ont réaffirmé leur soutien au projet FEVE pour favoriser une meilleure synergie des interventions. Le projet FEVE vise globalement à réduire la transmission du VIH au sein des groupes les plus vulnérables et dans les espaces transfrontaliers.

Des plantes médicinales pour pallier le déficit dans l'offre de soins de santé

Depuis les années 90, ENDA SANTE (Plantes médicinales) concentre une bonne partie de ses efforts dans la recherche de formes alternatives de médication pouvant pallier le défi-



cit d'offre de soins de santé de base qui sévit dans les couches les moins favorisées de la population du Sénégal. Valoriser la médecine traditionnelle, en l'associant à la promotion de l'utilisation judicieuse des plantes médicinales, a ainsi été un objectif majeur qui a favorisé une collaboration fructueuse avec le Groupe de recherche sur les plantes médicinales, avec qui ENDA a pu constituer des dossiers scientifiques sur un certain nombre d'essences locales. Qui plus est, la réussite notée dans la production galénique de plantes médicinales a pu justifier qu'elles soient actuellement distribuées dans nombre d'offices de pharmacie et de structures de santé du Sénégal.

Prise en charge transfrontalière des groupes vulnérables au VIH au Cap-Vert

Les 14 et 15 décembre 2011, s'est tenu à Praia (Cap-Vert) un atelier régional sur la prise en charge transfrontalière du VIH/sida et des IST au sein des groupes les plus vulnérables à l'épidémie en Afrique de l'Ouest. Cet atelier a été l'occasion de restituer les premiers résultats d'une étude séro-comportementale et de la cartographie sur les professionnels du sexe et les usagers de drogues conduite au Cap-Vert.

Les organisations Morabi, Verdefam et la Croix-Rouge capverdienne ont initié cette étude en partenariat avec le CCS-SIDA, avec l'appui technique et financier d'ENDA SANTE et de la Coopération luxembourgeoise apporté dans le cadre du projet Frontières et Vulnérabilité au VIH/SIDA en Afrique de l'Ouest. Professionnels de santé, travailleurs sociaux et techniciens du Cap-Vert, du Mali, du Sénégal et de la Guinée-Bissau, experts en matière de prise en charge des populations les plus vulnérables à l'épidémie du VIH, se sont ainsi réunis pour partager leurs expériences respectives et proposer des stratégies communes pour une meilleure prise en compte de la mobilité des populations entre le continent et l'archipel capverdien dans la prise en charge, afin d'assurer à ces populations un continuum de soins et de services.

Former les acteurs aux techniques de conservation des plantes médicinales

Du 11 au 22 septembre 2011 s'est tenue à Saint-Louis, Touba et Kaolack (Sénégal), une série d'ateliers de formation des herboristes, organisée par ENDA SANTE sur les techniques de récolte, de séchage, de conditionnement et de conservation des plantes médicinales (rangement et étiquetage). Environ 200 herboristes et tradipraticiens ont pris part à ces formations, les partenaires d'ENDA SANTE que sont les brigades de service d'hygiène, les services des Eaux-et-Forêts, les collectivités locales des zones d'intervention. Ces ateliers avaient pour objectifs principaux de former les herboristes aux techniques et traitements des plantes médicinales, et de susciter chez eux un réflexe d'application des bonnes pratiques dans l'exercice de leur métier.

Ces sessions de formation ont eu un impact considérable pour les herboristes, et leur ont ainsi permis d'atteindre ces principaux objectifs : 1) une meilleure gestion des conditions d'hygiène dans la vente des plantes médicinales ; 2) un réflexe de préservation de la ressource ; 3) une meilleure implication des services techniques de l'Etat et des collectivités locales dans l'accompagnement et le suivi de cette activité ; 4) la mise en place d'une organisation d'associations et de structures regroupant les herboristes bénéficiaires du projet. Il a ainsi été décidé d'assurer le suivi mensuel des cantines d'herboristes, la prise en compte de cette forme d'activité dans les plans de suivi et de contrôle du service d'hygiène, et la tenue d'autres ateliers sur des thématiques annexes.

La mise en culture de certaines essences (comme le *Cassia Italica* ou laydour et l'*Euphorbia Hirta* ou mbal) a d'ailleurs très tôt été considérée comme une nécessité qui seule rend possible la sécurisation de l'accès aux plantes médicinales en quantité et en qualité suffisantes. Ces recherches ont permis de confirmer l'option de la mise en culture des plantes médicinales par des groupements de producteurs organisés, et la définition d'aires de mise en défens pour la protection des espèces menacées. Une bonne pratique saluée par une majorité d'acteurs du secteur de la santé, qui a prouvé que les plantes médicinales constituent une véritable alternative, non seulement à l'offre de soins classiques déficiente qui affecte une majorité de la population, mais aussi à la précarité découlant des campagnes agricoles désastreuses, car leur culture peut s'avérer une source non négligeable de revenus additionnels pour les producteurs agricoles.

ENDA MADESAHEL, basé à Dakar (Sénégal), travaille en partenariat avec ENDA SANTE (Plantes médicinales) depuis une vingtaine d'années, non seulement dans le cadre de la culture des plantes médicinales, mais aussi dans le partage des expériences en matière de confection galénique de produits à partir des plantes médicinales utilisées au Sénégal. ENDA MADESAHEL administre le Centre de formation en santé et développement d'ENDA à Mbour (Sénégal), à l'intérieur duquel a été installé un jardin botanique fort riche.

En effet, ce centre est aussi un cadre de recherche et d'expérimentation où l'on procède à la culture de plus de 50 variétés de plantes, dont les 4/5 ont des vertus médicinales prouvées et occupent une bonne place dans la pharmacopée locale. Ce jardin reçoit chaque année plusieurs centaines de



visiteurs, au nombre desquels l'on compte des étudiants nationaux et étrangers, des chercheurs, des praticiens, des agents administratifs, des autorités gouvernementales et des touristes, dont certains en provenance des pays du Nord.

En 2011, le programme de préservation des plantes de la biodiversité, de promotion des plantes médicinales, et de valorisation des plantes vivrières locales, intitulé « Biodiversité - Nature et Développement », s'est inscrit dans le prisme des actions réalisées par ENDA MADESAHEL depuis ses débuts, à travers trois axes stratégiques : 1) le Conservatoire botanique de plantes médicinales, 2) la promotion et la rationalisation de l'usage des plantes médicinales, et 3) la valorisation des plantes aromatiques locales.

La lutte contre la survenue de la malnutrition infantile-juvénile

La prise en charge du volet Santé/Nutrition/Environnement occupe actuellement une place de choix dans les politiques de gestion des collectivités locales. Le Programme de Renforcement nutritionnel (PRN) du gouvernement sénégalais a voulu corréliser ses ambitions aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (objectif 4), en sollicitant l'expertise des



EcoSanté : traduire les résultats de la recherche dans les politiques

LEAD AFRIQUE, en partenariat avec le CRDI, la Fondation Shell et la Communauté de Pratique en ÉcoSanté en Afrique (COPES-Afrique), a organisé, du 27 septembre au 2 octobre 2010, à Dakar (Sénégal), une rencontre panafricaine dont le thème était : « *L'ÉcoSanté : aider la recherche à trouver la santé* ». L'objectif était de réfléchir sur les voies et moyens de traduire les résultats de la recherche dans les politiques d'environnement et de santé publique. Cette rencontre a enregistré la participation de décideurs (ministère de la Santé et de l'Hygiène, ministère de l'Environnement, de l'Assainissement) et de parlementaires (Bénin, Côte-d'Ivoire, Malawi, Sénégal), et aussi de chercheurs en ÉcoSanté représentant plusieurs universités et centres de recherches (les Universités d'Abobo-Adjamé, de Lagos, d'Abomey-Calavi, de Gaborone et Cheikh Anta Diop de Dakar, le Centre suisse de recherches scientifiques, l'École nationale polytechnique, et le Centre de suivi écologique), de jeunes leaders africains formés en leadership et développement durable et de représentants de la société civile.

Le paradigme dominant dans la prise en charge des problèmes de santé est l'approche biomédicale. Les vaccins et les progrès des techniques curatives ont fait chuter considérablement l'incidence des maladies infectieuses dans les pays industrialisés et, dans une moindre mesure, dans les pays en voie de développement. Malgré ces résultats spectaculaires, certaines pathologies dont les traitements existent continuent d'avoir des taux de prévalence extrêmement élevés, notamment en Afrique. Cette situation s'explique par le fait que l'approche biomédicale ne tient pas suffisamment compte des relations entre les pathologies et les facteurs socioéconomiques, comme la pauvreté. Mais aussi et surtout, des relations entre les pathologies et l'environnement au sein duquel évoluent les populations.

C'est pourquoi à l'issue de cette rencontre panafricaine, les principales recommandations ont tourné autour de : 1) l'institutionnalisation de l'ÉcoSanté dans les politiques de santé et d'environnement ; 2) le renforcement de la dynamique de collaboration entre chercheurs et décideurs (une bonne recherche doit être utile et accessible aux décideurs, de la même manière qu'une décision politique rationnelle doit être fondée sur des résultats de recherche pertinents) ; 3) l'application des règlements en matière d'études d'impacts environnementaux et sanitaires, qui peuvent renseigner sur les conséquences potentiellement néfastes des projets d'investissement sur l'environnement et la santé humaine.



organisations comme ENDA ECOPOLE, reconnues en matière de plaidoyer, de mobilisation sociale, de communication sociale et d'animations socioéducatives. C'est ainsi que l'entité a été choisie comme partenaire prioritaire pour apporter sa contribution à la promotion de cette mission de grande envergure.

Par une stratégie d'actions combinées de prévention, de vulgarisation et de promotion, ENDA ECOPOLE participe à

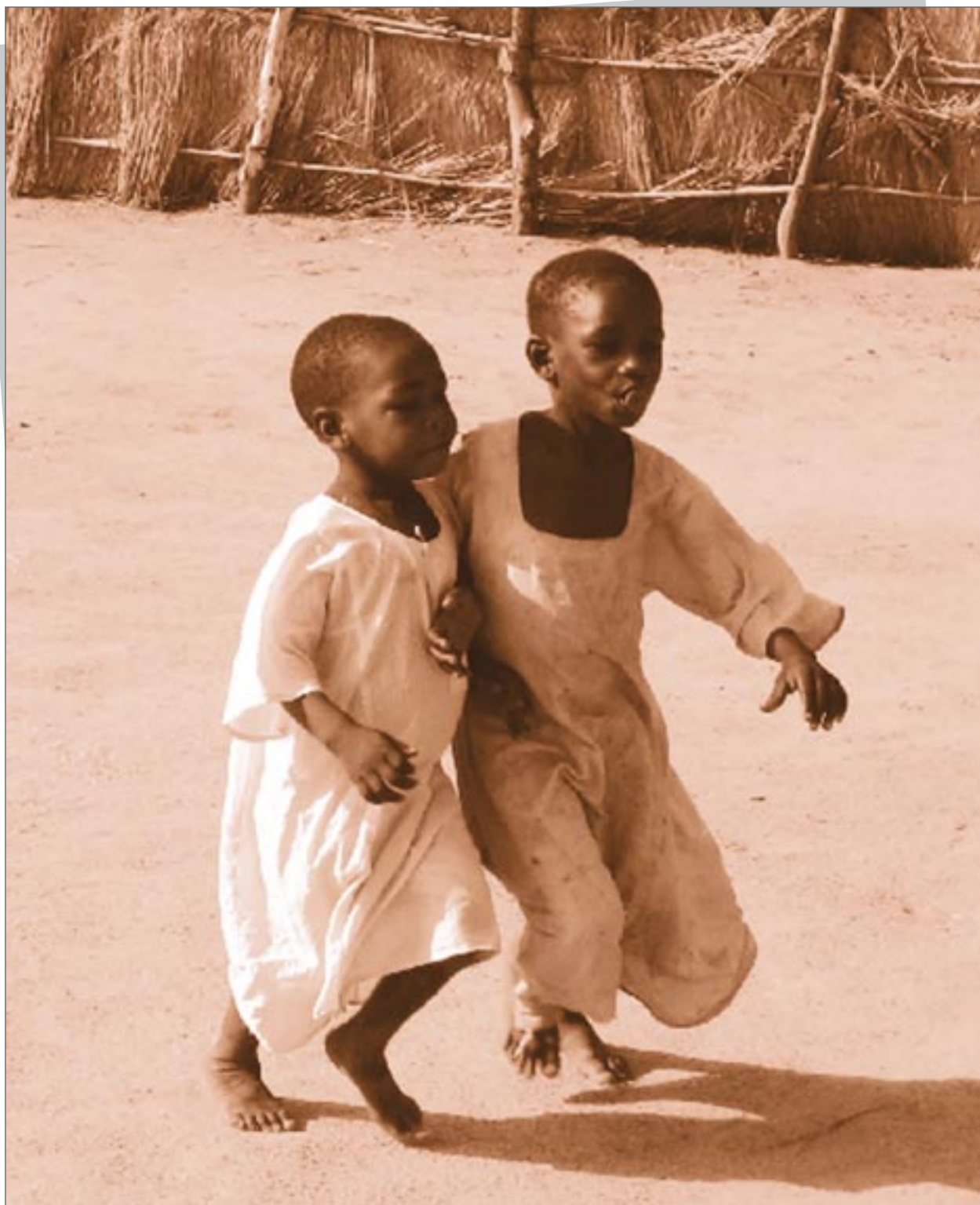
l'émergence d'une politique de gestion sanitaire dans les collectivités locales, notamment par la prise en charge intégrée des actions de lutte contre la survenue de la malnutrition infantile-juvénile, la lutte contre les infections respiratoires aiguës, largement exacerbées par les grands travaux entrepris durant les deux dernières années dans la ville de Dakar, et l'accès à l'eau potable pour prévenir les maladies hydriques.

LEMATEKI : une entreprise sociale pour améliorer la nutrition des petits écoliers

LEMATEKI est un grand projet conçu et mis en œuvre par ENDA GRAF SAHEL, basé à Dakar (Sénégal), né du constat selon lequel un grand nombre d'enfants en âge scolaire au Sénégal souffrent de carences nutritionnelles ayant des conséquences graves sur leurs performances scolaires. L'initiative a abouti à la conception d'un produit dont la consommation régulière est censée pallier ces carences : le MOSS TEKKI. Les grandes qualités nutritionnelles de ce produit se résument ainsi à 50 g de céréales (mil, maïs, germe de blé), agrémentés de sucre, de yaourt, de pâte de tamarin, de neb-neb, de farine de niébé, de provitamine A, de fer, de zinc et d'iode, le tout dans un sachet pouvant se conserver durant 3 mois à température ambiante.

Financé dans sa phase-test par la multinationale DANONE.COMMUNITIES, avec la fabrication de plus de trois tonnes de MOSS TEKKI, ce projet a été approuvé par les autorités administratives et accompagné par la Direction du contrôle médical scolaire du ministère de l'Éducation nationale (chargé de l'enseignement préscolaire, de l'élémentaire, du moyen secondaire et des langues nationales). Depuis le lancement effectif de l'initiative en 2011, ENDA GRAF SAHEL espère pouvoir convaincre des partenaires industriels et commerciaux, privés et publics, pour la fabrication et la vulgarisation de la consommation du MOSS TEKKI au Sénégal.

Education et promotion de la citoyenneté



En Afrique, le système dit « *formel* » peinant à prendre en charge de manière adéquate la demande d'éducation de base exprimée par les populations, ENDA et ses partenaires ont toujours privilégié les approches alternatives de l'éducation non formelle, cherchant par ce biais à changer le plus rapidement possible la situation de millions d'enfants qui, n'ayant pas la chance de faire valoir leur potentiel intellectuel, privent leur pays de leur contribution au développement. Le manque à gagner pour les pays africains est considérable, car la situation de ces filles illettrées, trop souvent mariées précocement, de ces enfants des rues, enfants travailleurs, enfants exploités, enfants soldats ou trop précocement incarcérés, influera sur leur capacité à exercer à l'âge adulte une citoyenneté active et responsable.

C'est conscient de tout cela qu'ENDA avait investi, dès les années 80, le domaine de la protection de l'enfance en difficulté, en mettant en œuvre des méthodes participatives faisant des enfants et jeunes en situation difficile des acteurs à part entière, organisés depuis près de vingt ans au sein du Mouvement africain des enfants et jeunes travailleurs (MAEJT). D'autres initiatives menées dans des contextes aussi différents que le Mali, Madagascar ou le Sénégal, ont également été mûries, afin de faire en sorte que les initiatives d'éducation pour tous soient autant d'alternatives susceptibles de diversifier l'offre d'éducation et de l'adapter aux auditoires d'enfants, de jeunes femmes et d'adultes issus des milieux très défavorisés.

ENDA ECOPOLE contribue au renforcement du réseau continental REPTA

ENDA ECOPOLE est membre de nombreux réseaux internationaux, tels que le Réseau Education pour tous en Afrique (REPTA) dont il est membre fondateur et assure la coordination nationale au Sénégal. C'est à ce titre qu'il a été associé à la définition et à la revue critique des politiques d'orientation sur l'éducation au Sénégal, comme ce fut le cas pour l'analyse du curriculum de l'éducation de base pour le non-formel ; un travail initié par le Collectif national de l'éducation alternative (CNEAP) et le Comité national de pilotage du curriculum.

En 2011, ENDA ECOPOLE a jugé nécessaire de rationaliser ses actions et de dégager une synergie globale à travers un plan de plaidoyer destiné à renforcer son impact et à agir à une échelle plus significative. Ce plan destiné à assurer un plaidoyer fort en faveur de l'éducation non formelle, des initiatives populaires d'éducation et de formation, et de l'alphabétisation des femmes, a été conçu et organisé pour porter des messages pertinents à tous les niveaux de décision et d'action, afin que ces expériences d'éducation alternative n'en soient que plus valorisées et mieux intégrées dans les politiques publiques.

L'éducation alternative, levier de l'inclusion sociale et du développement durable

La contribution d'ENDA à l'effort d'éducation des enfants, jeunes et femmes, et à la promotion des droits humains au Mali, s'est exprimée en 2011 de façon singulière à travers des initiatives telles que le Programme d'appui aux enfants et jeunes au Mali. L'objectif visé par ENDA MALI, basé à Bamako (Mali), dans le cadre de ce programme, est de contribuer à l'éducation des enfants et jeunes en situation difficile dans les communes de Kayes, Mopti, Gao, Tombouctou et Bamako, à travers quatre initiatives : 1) le Projet Enfants talibés ; 2) le Projet Enfants en rupture familiale et sociale/Enfants privés de liberté ; 3) le Projet Enfants et jeunes travailleurs (EJT)/Adolescents vulnérables ; 4) le Projet Enfants des centres d'éducation communautaire. Parmi les résultats les plus significatifs enregistrés par le Projet Enfants talibés en 2011 figurent :

- 1) le renforcement de compétences des maîtres coraniques, qui a permis, après la phase d'identification et de signature de protocoles avec les centres coraniques partenaires, de former 93 maîtres coraniques dans les villes de Gao (15), Bamako (20), Mopti (25), Tombouctou (15) et Kayes (16) ;
- 2) la scolarisation de 834 enfants talibés : 73 à Mopti, 103 à Kayes, 414 à Bamako, 150 à Gao et 94 à Tombouctou. Dans toutes ces villes, des dizaines de salles de classe ont été construites et entièrement équipées, grâce à un partenariat noué entre Enda Mali et les municipalités. Le processus de scolarisation des enfants talibés fait l'objet de suivi rapproché du fait de sa sensibilité, dans toutes les villes, à travers des commissions pluridisciplinaires de suivi ;
- 3) le plaidoyer auprès des autorités locales pour une meilleure prise en compte de la problématique des talibés, qui a fortement contribué à faciliter l'implication des collectivités locales au processus de scolarisation et à augmenter le nombre d'enfants talibés à l'école ;
- 4) l'accélération du processus d'intégration des écoles coraniques dans le système éducatif malien. Enclenché depuis 2010 grâce au partenariat entre ENDA MALI et le Haut-conseil islamique, le processus de rattachement des écoles coraniques au ministère de l'Education nationale, a pris un pic avec la création, par le ministère, d'une Commission de réflexion de suivi des recommandations du Forum national sur les écoles coraniques au Mali au sein de laquelle enda est représenté ;
- 5) l'alphabétisation des enfants talibés de 10 à 17 ans : pour les enfants talibés ayant dépassé l'âge d'aller à l'école ou qui sont dans un système d'internat chez des maîtres coraniques, le programme a développé des activités d'alphabétisation pour permettre à plus de 262 enfants talibés de Bamako, Kayes, Gao et Tombouctou d'apprendre à lire, écrire et calculer en français.

Formation des jeunes filles en couture au centre Slggi d'Enda à Dakar (Sénégal).



Depuis sa création au milieu des années 90, ENDA ECO-POLE, basé à Dakar (Sénégal), a investi ses efforts dans la promotion de l'éducation alternative inclusive, afin d'asseoir les bases d'une plus grande justice sociale se matérialisant par un accès accru des couches les plus défavorisées de la population à l'éducation et à la formation. Bien que la reconnaissance de cette approche différente qu'est l'éducation alternative soit de nos jours quasi unanime, force est d'admettre que pour nombre de pays à faibles revenus, il est urgent de mobiliser les acteurs autour de synergies d'action plus efficaces, afin de maximiser la dynamique des Initiatives populaires d'éducation et de formation (IPEF). Dans la stratégie d'ENDA ECOPOLE, les IPEF mises en œuvre au Sénégal sont organisées autour six volets principaux :

- 1) les Formations coin de rue (FCR) ;
- 2) les écoles associatives et communautaires de quartiers ;
- 3) les ateliers de formations pré-techniques ;
- 4) les classes d'alphabétisation fonctionnelle pour les jeunes filles et les femmes ;

5) les centres polyvalents d'autopromotion pour les jeunes filles migrantes ;

6) Les centres de ressources en zone rurale.

La création de la Plateforme locale multiacteurs pour l'éducation non formelle, constitue une étape décisive dans la prise en charge du sous-secteur par les acteurs locaux au Sénégal. Dans la plupart des zones d'intervention d'ENDA ECOPOLE, les autorités locales ont décidé résolument de reconnaître les plateformes locales comme un puissant levier de développement du sous-secteur de l'éducation non formelle. Le regain d'intérêt des populations de villes comme Rufisque, pour l'éducation et la formation, se manifeste par l'accroissement de la demande et la création quasi spontanée d'écoles populaires dans nombre de zones défavorisées en milieu urbain, périurbain et rural. Des modules de formation professionnelle portant sur des filières choisies ont été validés et la définition d'un plan de formation adapté a facilité l'élaboration de guides d'apprentissage pour les formateurs, les apprenants et les animateurs.

ENDA OCEAN INDIEN s'investit depuis sa création dans le développement de l'éducation alternative, au profit des couches

défavorisées de la population d'Antananarivo. Son Programme d'Education Alternative, entamé dès 2004, avec l'ouverture de l'Espace Jeunes, un centre d'accueil et d'accompagnement accueillant jusqu'à une centaine de « *jeunes des rues* » chaque jour, a été un cadre adapté de mise en œuvre d'activités de réinsertion des enfants en situation difficile (ESD). Les activités d'éducation alternative ont aussi rendu nécessaire la création de deux autres structures : les Maisons de jeunes, ouvertes dans deux quartiers de la capitale, en 2007 et en 2008, et destinées à faciliter la rescolarisation des enfants de ces quartiers, dans le cadre d'actions de réinsertion sociale, tant familiale que scolaire ou professionnelle. Ces initiatives ont été possibles grâce au concours du ministère français des Affaires étrangères, de la Commission européenne, du Bureau international du Travail (IPEC-BIT) et de l'association ASMAE (Sœur Emmanuelle). Les activités mises en œuvre ont conduit au renforcement des outils destinés à l'alphabétisation et à l'intensification du partenariat avec les structures d'orientation professionnelle. Aussi, l'organisation de nouvelles sessions de formation en électronique et en électricité, l'augmentation notable du nombre de jeunes filles recueillies auxquelles sont réservées des formations adaptées, et l'extension des interventions de prise en charge à d'autres quartiers défavorisés d'Antananarivo, sont-elles autant de bonnes pratiques permettant de juger des impacts positifs des interventions d'ENDA OCEAN INDIEN dans le domaine de l'éducation alternative.

En 2011, 276 jeunes ont fréquenté les 2 centres (ATNAM et MDJ) ; 137 d'entre eux ont été suivis et 111 autres ont mis en œuvre leur projet de vie. Le Programme d'éducation alternative a aussi permis de constater qu'il était difficile de trouver des débouchés en formation et en emploi pour des jeunes très faiblement qualifiés, à cause du nombre nettement in-



Ecole coranique moderne de Taliko (Mali).

Enfants et jeunes travailleurs africains en mouvement

En 2011, le nombre de nouvelles adhésions au MAEJT a connu une progression de 119 % chez les garçons et de 23 % chez les filles qui représentent 55,9 % de l'ensemble. Les activités mises en œuvre durant l'année ont également connu une progression notable par rapport à l'année précédente et se sont singularisées par :

- l'organisation de 4 ateliers régionaux par les Groupes d'appui technique ;
- la tenue de 94 visites techniques, avec un rythme soutenu d'au moins une visite par semaine ;
- l'organisation de 22 ateliers nationaux ;
- le financement de 208 EJT et de 18 coordinations nationales ;
- la fourniture d'un total de 41 packs d'équipements de communication aux associations d'EJT, aux coordinations nationales et à la coordination centrale ;
- la diffusion des « *Défis des EJT* », avec la publication de 14 numéros de Calao Express et de 2 brochures Jeuda, la mise à jour régulière du site web du MAEJT, la diffusion de 324 exemplaires du film d'animation Tounga, et de 10 000 exemplaires du dépliant « *Jeunes filles et garçons en mouvement* » ;

les EJT ont participé à 6 rencontres internationales, parmi lesquelles celle du Comité sur les droits des enfants de l'Union africaine (UA), et à un atelier régional sur « *Les enfants en mouvement* », avec des partenaires comme l'OIT, l'OIM, PLAN WARO, Save The Children, Terre des Hommes, l'UNICEF et ENDA JEUNESSE ACTION.



suffisant de dispositifs adaptés. Durant la même année, ENDA OCEAN INDIEN a poursuivi cette réflexion qui a permis de concevoir le Projet Hôtel-école dont l'objectif est de permettre à des jeunes en situation d'exclusion d'accéder à une formation professionnelle et de les accompagner vers l'emploi formel dans le secteur de « *l'hôtellerie socialement responsable* ».

Formation et participation permettent aux EJT de concrétiser leurs droits

Dès 1990, ENDA avait mis en place un Programme Africain de Formation (PAF) dont le thème central était de poser les bases d'un bon niveau de participation, grâce au développement d'une expertise locale, à partir de leçons tirées et des outils issus des expériences africaines, afin de les mettre à la disposition du renforcement des capacités des acteurs. A la création du Mouvement Africain des Enfants Travailleurs, à Bouaké, en 1994, par des enfants et jeunes de 4 pays ouest-africains (Burkina Faso, Côte-d'Ivoire, Mali et Sénégal) à l'occasion d'une session du PAF qui, pour la première fois, intégrait des enfants.

C'était la première étape de l'appropriation du programme par ce nouveau mouvement, le MAEJT et les principaux intéressés, les enfants et jeunes travailleurs (EJT).

Aujourd'hui, sous la houlette d'ENDA JEUNESSE ACTION, basé à Dakar (Sénégal), le MAEJT forme environ 120 EJT et animateurs par an, lors des réunions des 4 Groupes d'appui technique (formation de formateurs). Ces groupes interviennent notamment dans les visites d'appui technique (environ 80 par an) dans les villes membres ou qui veulent être membres, chaque année depuis l'année 2000. Il s'agit alors de renforcer les AEJT et structures de soutien d'une même ville, d'un même pays en partant des difficultés identifiées par ces partenaires. Ils interviennent également dans les ateliers nationaux de formation qui se tiennent chaque année dans les 22 pays membres du mouvement, dont les thèmes principaux sont :

1. la participation ;
2. la planification basée sur les droits ;
3. l'écoute surtout des plus petits par leurs aînés ;
4. la mobilisation et gestion des ressources ;

5. les activités génératrices de revenus ;
6. la communication et le plaidoyer (y compris bande dessinée, radio, etc.) ;
7. la protection et l'« accompagnement protecteur des enfants en mobilité ».

Les Groupes d'appui technique, les Visites d'appui technique et les Ateliers nationaux de formation constituent les piliers du MAEJT, porteurs d'outils techniques pour développer ses objectifs. La formation est également un constant recommencement, car les générations se succèdent et ne transmettent pas toujours l'intégralité de leurs acquis. Les formations ont renforcé les outils qui permettent aux EJT de concrétiser leurs droits (à l'éducation, à la santé, aux loisirs, à l'écoute, au respect, à la sécurité, à la formation professionnelle, etc.), en développant leurs outils d'auto-organisation, de gestion, de lobbying et de communication. Elles ont aussi permis aux EJT d'être en mesure de réaliser des plans d'action efficaces répondant à leurs priorités, et de faciliter le transfert des compétences entre les différentes générations d'EJT.

En 2010, 28 ateliers nationaux de formation dans autant de pays ont été organisés par les associations d'EJT, avec 800 participants environ (485 enfants, 388 filles et 87 animateurs). Ces ateliers ont eu les résultats suivants :

- l'accroissement de la capacité d'identifier les problèmes et conflits et de les affronter à partir de consensus collectifs ;

- les ateliers de communication et d'écoute ont augmenté la confiance des EJT qui se sont rapprochés d'un plus grand nombre d'enfants et de parents patrons ou maîtres coraniques. Ils ont par ailleurs maîtrisé la technique des bandes dessinées ;
- les activités économiques individuelles et associatives se sont également développées et facilitent l'auto prise en charge des EJT. Parallèlement, la gestion des AEJT et des coordinations nationales a progressé ;
- les résultats ont également été très concrets pour les sessions concernant les actions éducatives, qui se sont développées qualitativement et quantitativement ;
- une task-force de 120 EJT et animateurs est aujourd'hui capable de soutenir les efforts des Associations à travers l'Afrique, en conduisant des missions d'appui et en répondant à leurs sollicitations, pour mener à bien des actions, ou résoudre des difficultés ;
- Ces ateliers ont donné aux EJT des compétences pour la concrétisation de leurs droits et ont contribué à leur valorisation (car il s'agit d'enfants et de jeunes qui n'ont pas eu accès à la formation) et renforcé leur espoir et leur volonté de construire une vie meilleure.



Journées récréatives dans une école de Hô-Chi-Minh-Ville (Viêt-Nam).

Souveraineté alimentaire et agriculture durable



La souveraineté alimentaire, dans son principe, véhicule l'idée selon laquelle les peuples doivent recouvrer leurs droits fondamentaux, garants de leur autonomie, dans la manière dont sont définies leurs politiques agricoles et alimentaires. Car un peuple quel qu'il soit, doit garder intact son droit de cultiver ce qu'il mange et de manger ce qu'il cultive. Autrement dit, la souveraineté alimentaire offre aux communautés et aux Etats l'opportunité de pourvoir à leurs besoins alimentaires de la manière qui leur semble la plus adaptée, sans porter atteinte à la régulation des échanges commerciaux ni au droit qu'ont les autres peuples de faire de même. La souveraineté alimentaire fait la promotion de l'appui constant aux petits producteurs agricoles, partout et toujours pour les mêmes rai-

sons, tout en récusant toute aide intérieure dont l'objectif est de perturber, par une manipulation des prix, les marchés internationaux.

Dans la plupart des pays du Sud, l'exclusion ou la marginalisation de larges franges de la population, essentiellement agricole, rurale, jeune, à forte proportion de femmes et d'un faible niveau d'instruction, constitue la manifestation la plus commune de la pauvreté contre laquelle lutte ENDA depuis sa création. C'est ce qui permet de comprendre son orientation stratégique vers une entrée rurale, fondée sur le constat selon lequel la pauvreté au Sud est un phénomène essentiellement rural que seul un développement du secteur agricole,

axé sur la petite agriculture familiale, est en mesure de faire reculer. Mais pour ce faire, il est indispensable de promouvoir la diffusion et l'adoption de pratiques culturelles agroécologiques et adaptées, dans le respect scrupuleux du principe de justice environnementale, autant dans la gestion des ressources en eau que dans l'accès au foncier.

L'agriculture saine et durable, seule garante de la souveraineté alimentaire

Depuis sa création en 1983, ENDA PRONAT, basé à Dakar (Sénégal), contribue à la réalisation de la souveraineté alimentaire au Sénégal et dans la sous-région ouest-africaine, par le biais du renforcement des capacités des petits producteurs, la promotion de systèmes durables de production et de valorisation des produits agricoles, et la vulgarisation des techniques agroécologiques. Son action est aujourd'hui articulée autour de trois volets :

1. La recherche-action-formation en agroécologie a deux grandes composantes : 1) la recherche expérimentale sur l'agroécologie, qui intègre la réduction et le contrôle de
- l'utilisation des pesticides, la promotion des énergies renouvelables et l'adaptation au changement climatique ; et 2) la formation en agroécologie et l'éducation environnementale.
2. La gouvernance populaire et la gestion des ressources naturelles comprennent trois composantes : 1) le Foncier et la biodiversité, où il s'agit de promouvoir la réappropriation des droits et de la souveraineté des populations rurales pour un développement équitable et socialement juste ; 2) le Genre, où il s'agit d'œuvrer en faveur de l'accès équitable des femmes et des jeunes aux ressources de leurs terroirs et aux instances de prise de décision ; 3) le Plaidoyer pour une agriculture paysanne saine et durable, qui consiste à renforcer les alliances locales, nationales et régionales, afin d'influencer les politiques pour une participation démocratique, citoyenne des populations locales à la gouvernance.
3. La Valorisation des produits locaux, dont l'objectif est d'améliorer les revenus des producteurs et productrices, par la valorisation des produits locaux et l'accès aux

L'accapement des terres au Sud, une entrave à la souveraineté alimentaire

ENDA PRONAT est plus que jamais convaincu que l'agriculture paysanne ne peut se développer sans que les paysans ne puissent contrôler les ressources de leur terroir, parmi lesquelles la terre. En août 2010, à la suite d'une étude réalisée sur des cas d'accapement de terres au Sénégal, ENDA PRONAT, en association avec ses partenaires (COPAGEN, ROPPA, OXFAM, CRDI, IPAR et les OP), a organisé un atelier de partage sous-régional sur le thème : « *Accapement des terres et avenir de l'agriculture familiale* ». Durant deux jours, une centaine de participants, représentatifs des différentes catégories d'acteurs (OP, élus locaux, Etat, chercheurs, etc.) ont pris part aux débats, et ont permis de rendre compte des différentes études sur le phénomène, réalisées au Sénégal, au Mali, au Burkina Faso, au Bénin et autres pays africains.

L'atelier a fait un certain nombre de recommandations parmi lesquelles : 1) une réforme du système foncier actuel qui tienne compte de l'équité du genre dans l'accès au foncier, de l'implication des producteurs et productrices dans le processus de réforme, et la promotion de l'agriculture familiale ; 2) la mise en place d'un dispositif de communication sur les questions foncières ; 3) la reconstitution du capital semencier ; 4) la création d'un dispositif de veille et d'alerte sur les OGM et sur les conséquences néfastes de l'agrobusiness dans l'attribution des terres ; 5) le développement d'un réseau sous-régional d'organisations de la société civile, de producteurs et de chercheurs partageant la défense de la cause paysanne.

En 2011, un film documentaire réalisé par ENDA PRONAT dans ses cinq zones d'intervention au Sénégal présente des témoignages de paysans et d'élus locaux, sur l'accapement des terres. Les recommandations exprimées à travers ce documentaire sont notamment :

- la négociation directe entre les investisseurs et les populations appuyées par la signature de protocoles d'accord avec le conseil rural pour mettre en place des partenariats équilibrés ;
- l'organisation d'audiences publiques élargies, afin de recueillir les avis et éventuellement contester le projet incriminé ;
- l'élaboration participative des POAS et leur respect par chaque collectivité locale ;
- la traçabilité dans les opérations foncières, une bonne gestion foncière passant inéluctablement par une maîtrise de l'information foncière.

Manifestation de femmes paysannes contre l'accaparement des terres lors du FSM de 2011.



marchés, grâce notamment : 1) au développement de filières locales de transformation, par le renforcement des capacités des organisations paysannes (OP) sur les techniques de production et de gestion ; 2) à la mise en place de stratégies de commercialisation plus équitables, se traduisant par la mise en place de mécanismes de régulation des marchés, et de cadres de concertation entre les acteurs des filières et les consommateurs.

Pour réaliser ses objectifs, ENDA PRONAT s'est attelé à la mise en œuvre d'un vaste Programme 2011-2014, transversal à ses 5 zones d'intervention au Sénégal, intitulé Génération de revenus à travers la Protection communautaire des ressources naturelles, grâce à un partenariat financier établi avec l'ONG allemande WFD. Mais il continue à mener ses activités dans chacune de ses zones d'intervention, à travers des projets spécifiques.

Dans la zone des Niayes, ENDA PRONAT réalise actuellement deux projets : 1) le Projet de renforcement des capacités de la fédération Woobin pour une agriculture saine et du-

rable et une meilleure sécurité alimentaire, grâce à un partenariat financier avec l'ONG suisse HEKS ; 2) et le Projet de promotion des techniques agroécologiques face au changement climatique, en partenariat avec le CIFRES (Centre international de formation et de recherche sur les énergies solaires) et grâce à un partenariat financier avec la Fondation Nicolas Hulot, le PPI-FFEM (Programme de petites initiatives du Fonds français pour l'environnement mondial), la Fondation Terre Symbiosis et l'UICN. Deux projets qui se situent dans le contexte de l'évolution récente de la zone des Niayes, caractérisée par l'expansion urbaine au détriment de l'espace rural, couplée au développement de pratiques agricoles intensives. Une tendance qui occasionne une pression croissante sur les ressources naturelles (sol, couvert végétal, eaux souterraines et de surface) qui se dégradent avec une rapidité inquiétante. Autant de facteurs qui sont à l'origine d'un processus d'appauvrissement des populations autochtones. Confrontées à ces problèmes, la Fédération des agropasteurs de Diender et la Fédération Woobin de Keur Moussa reçoivent depuis plus d'une dizaine d'années le soutien financier, technique, organisationnel et politique d'Enda Pronat, qui leur permet de s'organiser pour défendre leurs

terres et les valoriser à travers la promotion du maraîchage et de l'arboriculture agroécologique.

Dans la zone du bassin arachidier, le Projet de régénération des terroirs pour une meilleure sécurité alimentaire dans les communautés rurales de Tattaguine et de Diouroup, soutenu par un plaidoyer local, national et sous-régional est le fruit d'un partenariat financier avec l'ONG allemande MISEREOR. Dans toute cette zone, la subvention de l'arachide par l'Etat sénégalais durant les années 60 et 70 avait entraîné une importante dégradation des sols. La monoculture et l'utilisation d'engrais minéraux continuent d'engendrer une acidification qui se traduit par des baisses de rendement. La dégradation de la fertilité des sols a également facilité l'envahissement des cultures de mil par la plante invasive *Striga* qui constitue un véritable fléau pour les producteurs. Le projet cherche donc à favoriser les conditions de résorption du déficit vivrier qui a engendré une pauvreté et un exode massif des populations vers les centres urbains. L'Union des collectivités de Tattaguine a ainsi reçu l'appui d'ENDA PRONAT dans son combat pour préserver les variétés de semences locales (mil, sorgho, riz et arachide) à travers des actions de sensibilisation des populations et de formation sur les techniques de conservation traditionnelle des semences (greniers en banco). Dans la zone de Tambacounda, le Projet de renforcement de l'autonomisation

de la fédération Yakaar Niani Wulli via un appui à la commercialisation du coton bio équitable et des produits de rotation, est le fruit d'un partenariat financier avec l'ONG néerlandaise Solidaridad et Rabobank. Cette zone, située à plus de 500 km de la capitale, est restée enclavée, loin du pôle économique concentré sur la façade atlantique. Dans cette zone, la Fédération Yakaar Niani Wulli œuvre avec l'appui d'ENDA PRONAT pour la diversification des cultures biologiques, telles que le fonio, le sésame, le bissap, l'arachide, le mil, le sorgho et le maïs, ainsi que la production de semences locales.

Dans la zone du fleuve Sénégal, le Projet de renforcement des femmes dans l'entrepreneuriat rural pour un développement durable a été mis en œuvre, grâce à un partenariat financier avec l'ONG belge Le Monde selon les femmes. Dans toute cette zone, l'avènement des barrages et de la sécheresse a conduit à une modification profonde des systèmes de production. Les producteurs agricoles y font désormais face à des problèmes de rentabilité dus aux coûts importants des aménagements, à la production et à la faiblesse des performances économiques qui butent sur l'accès difficile des producteurs aux moyens techniques et financiers. Un modèle de production principalement axé sur l'irrigation nécessaire à la riziculture et le maraîchage, qui utilise des quantités considérables de pesticides pour contrer les insectes ravageurs. Les impacts désastreux de l'usage de ces pesticides sur la santé humaine et animale ont amené ENDA PRONAT à accompagner la Fédération Ngatamaaré Tooro dans la promotion d'une riziculture et d'un maraîchage agroécologiques, renforcée par la production de semences paysannes (avec un total de plus de 200 variétés de fruits, de légumes, de riz et de sorgho).

Toutefois, ces OP ne sont pas les seules structures appuyées par ENDA PRONAT qui anime plusieurs réseaux paysans au niveau national, tels que le Réseau national des femmes rurales du Sénégal (RNFRS), l'Association sénégalaise des producteurs de semences paysannes (ASPSP), la Fédération nationale pour l'agriculture biologique (FENAB), et la coalition pour la protection du patrimoine génétique africain (COPAGEN).

Pour le renforcement de l'autonomie des petits producteurs agricoles

ENDA BOMBAY, basé à Bombay (Inde), fait aussi la promotion des pratiques agroécologiques, qui constituent une des meilleures garanties de réaliser la souveraineté alimentaire. Face à l'offensive des multinationales qui détiennent le monopole de la production et de la distribution des OGM et autres intrants de synthèse, si destructrices de l'autonomie et de la liberté des producteurs agricoles, le renforcement des capacités des organisations paysannes, dans l'Etat de Maharashtra, engagées dans la production agricole biologique, reste l'un des principaux moyens de résistance. L'appui institutionnel et technique d'Enda Bombay a ainsi visé les associations de femmes agricultrices, très affectées par les effets pervers de la mondialisation et des politiques productivistes libérales prônées par l'Etat fédéral.

Pour une participation de la société civile à l'élaboration des politiques agricoles régionales

ENDA SYSPRO, basé à Dakar (Sénégal), à travers la plateforme de la société civile ouest-africaine qu'il coordonne, sur les questions agricoles et commerciales, est signataire du Pacte régional en faveur de l'ouverture et la démocratisation des espaces d'élaboration des politiques régionales, pour une participation accrue des organisations de la société civile. La politique agricole régionale de la CEDEAO (ECOWAP) est conduite par le département de l'agriculture de la CEDEAO, une structure avec laquelle ENDA n'avait pas de relation directe. Mais après avoir expliqué et convaincu de nombreux acteurs que la politique commerciale ne saurait être dissociée de la politique agricole, pour des raisons de cohérence, ENDA SYSPRO a été invité à intégrer le comité de suivi de la mise en œuvre de l'ECOWAP pour le compte de la plateforme de la société civile qu'elle coordonne (POSCAO-AC), et ce en dépit du fait que des organisations paysannes comme le ROPPA y sont déjà présentes et qu'elles peuvent parler au nom de la société civile. Après concertation avec les autres membres de POSCAO-AC, ENDA SYSPRO a été désigné comme le point focal de la plateforme, pour représenter la société civile dans le comité ECOWAP qui a signé le pacte régional sur la politique agricole au nom de POSCAO et d'ENDA SYSPRO.

Culture de coton biologique à Vélingara (Sénégal).



Aujourd'hui, l'Asie du Sud offre un contexte d'intégration forcée des petits producteurs indépendants dans les marchés émergents, qui emprisonne ces derniers dans un cercle vicieux où, réduits à l'état de vulgaires ouvriers agricoles au service des multinationales, leurs communautés perdent toute perspective sérieuse d'épanouissement social et de développement économique. Une situation très préoccupante qu'ENDA BOMBAY et les mouvements paysans locaux ont décidé de combattre en partenariat, en cherchant à rendre viables de nouvelles filières d'agriculture biologique, allant de la lombriculture et la fabrication d'engrais organiques, à la production de riz, de produits maraîchers et de fruits tropicaux.

Le recours exclusif aux pratiques culturales agroécologiques, dont ENDA fait la promotion dans le contexte indien comme en Afrique de l'Ouest, se justifie par l'extrême pauvreté qui sévit dans ces campagnes, rendant l'utilisation des pesticides de synthèse particulièrement risquée sur le plan sanitaire et environnemental, et provoquant une dépendance économique particulièrement destructrice dans l'économie des ménages paysans. C'est la raison pour laquelle, ENDA BOMBAY et ses partenaires se sont constitués en réseau, en vue d'appuyer plus de 12 000 producteurs et productrices de produits maraîchers, de fruits tropicaux, d'épices et de céréales, et plus de 1 500 producteurs et productrices de semences, de pépinières, de fertilisants et autres pesticides organiques. Ce réseau est constitué de 6 équipes de recherche-action, 10 centres de recherche agronomique, 2 agences de certification biologique, 3 laboratoires d'analyse et de contrôle, des services de développement agricole du district de Ratnagiri et des institutions bancaires spécialisées dans le financement des

petits producteurs agricoles. En 2010, ENDA BOMBAY a consacré la majeure partie de ses ressources humaines, matérielles et financières, pour livrer aux associations de producteurs et de productrices des sessions de renforcement des capacités, dans le cadre d'une large campagne de sensibilisation et de promotion de l'agriculture biologique. Pour ce faire, le recours aux médias communautaires a été décisif, du fait de leur grande audience en milieu rural. A Sangameshwar, Patan et Lanja Talukas, le financement de huit programmes de capacitation en faveur des membres du Réseau ENDA des femmes agricultrices de ces zones, a permis leur renforcement en pratiques culturales biologiques. Ces efforts ont été conjugués à d'autres destinés à faciliter aux femmes l'accès à la terre, avec notamment l'achat de 75 hectares pour la riziculture et la plantation d'arbres fruitiers.

En 2011, les activités d'ENDA BOMBAY ont été marquées par le renforcement du capital semencier des petits producteurs, grâce à la fourniture de 3,2 tonnes de semences de riz de très grande qualité aux membres du réseau ENDA. Cela a permis la mise en place de quatre espaces de culture-test de riz paddy HYV (High Yielding Improved Variety Seed). La vulgarisation de l'utilisation du Glyricidia comme fumure verte a aussi permis à 30 groupements de producteurs de s'en servir, avec le recours au compost en appoint, comme technique d'amendement des sols. En outre, ENDA BOMBAY a encouragé 42 petits producteurs de Devghar, Karali, Patgaon, Pur, Ambvali, Nadalaj et Sadavli, à participer à un programme intégré de promotion des pesticides organiques dans la riziculture (Integrated Pest Management Organic Technology).

En Afrique de l'Ouest, la déforestation et le changement climatique font disparaître la mangrove.



Biodiversité et gestion durable des ressources

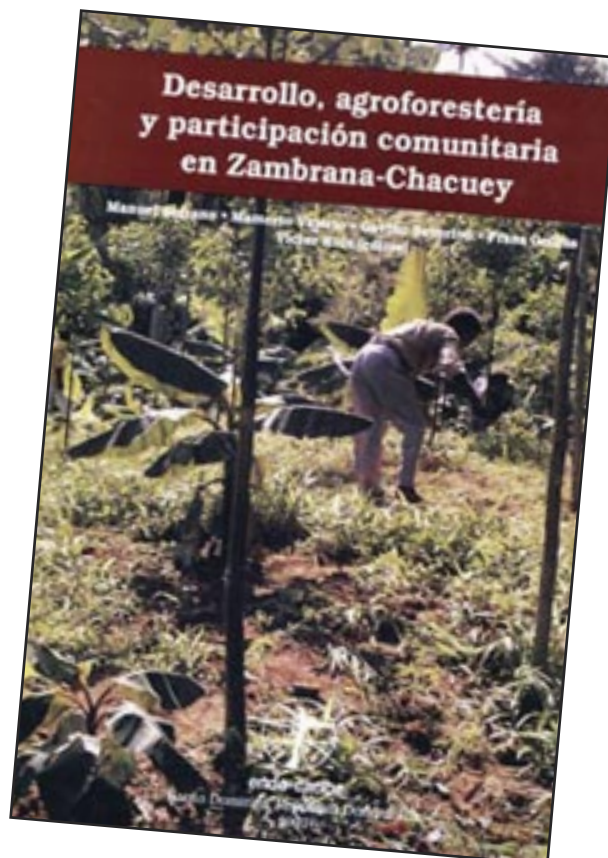
La mise en place de stratégies adaptées d'exploitation et de préservation des ressources naturelles pose dans les pays du Sud un certain nombre de difficultés inhérentes à la paupérisation croissante de larges franges de la population rurale. Les situations de pauvreté y conduisent souvent à des modes d'exploitation dévastateurs qui dégradent rapidement l'environnement, menaçant l'existence même d'écosystèmes rendus encore plus fragiles par les variations climatiques. Et comble d'ironie, ce sont ces mêmes populations démunies qui, privées d'une représentation politique et économique à la hauteur des enjeux, sont les premières à subir la violence des effets conjugués de la raréfaction des ressources naturelles et du changement climatique.

ENDA a jugé indispensable de lier la question de la biodiversité à celle de la gestion durable des ressources, parce qu'il a très tôt compris que les populations concernées ne pou-

vaient être largement mobilisées sur la protection des espèces animales et végétales menacées qu'à la condition que les ressources que recèle la nature puissent leur profiter durablement. C'est la raison pour laquelle l'action d'ENDA en matière de Gestion des ressources naturelles (GRN) entre dans une démarche générale inclusive de réduction de la pauvreté par l'exploitation durable des ressources, combinant recherche scientifique, formation des acteurs, animation des réseaux et interventions ponctuelles sur le terrain.

Pour une gestion forestière durable qui favorise l'autonomisation des communautés

ENDA DOMINICANA, basé à Saint-Domingue (République dominicaine), a consacré beaucoup d'efforts dans le développement de projets de gestion intégrée des ressources forestières, avec une exploitation rationnelle du bois de sciage,



rendue possible et durable la création de pépinières et la reforestation. Depuis sa création en 1984, ENDA DOMINICANA a accompagné la mise sur pied de plusieurs organisations paysannes, comme la Fédération paysanne Sambara et les associations de producteurs agroforestiers. Ces associations, parties prenantes du Programme Agroforestier d'ENDA dans les Caraïbes, ont pu créer une entreprise forestière autogérée de sciage fonctionnel qui, grâce aux bénéfices générés par l'activité, a pu fournir, à partir de 2009, des services sociaux de base (éducation, santé, eau, assainissement, etc.) à plus de 1 800 familles paysannes.

ENDA DOMINICANA a aussi poursuivi, à Haïti, la mise en œuvre de son Programme Agroforestier qui consiste notamment en l'accompagnement de plusieurs organisations paysannes, destiné à leur fournir tous les moyens (techniques, financiers, méthodologiques et organisationnels) pouvant leur faciliter l'atteinte d'un développement agroforestier adapté à l'environnement et autogéré.

En 2011, ENDA DOMINICANA a investi de nouvelles possibilités de changement d'échelle, avec de nouveaux champs d'intervention dans le domaine de la gestion durable des ressources naturelles, notamment à travers le Projet de protection de la biodiversité à travers la foresterie analogue (2010-2014). Une initiative qui consiste en une recherche scientifique et participative réalisée sur 10 sites ou parcelles permanentes de production en zone rurale. Les sites ont été établis, travaillés et orientés, afin de préserver la structure, la fonctionnalité

et les valeurs de la forêt originale. Cette méthode se base sur l'étude et la protection de la biodiversité, de la capacité productive des sols, de la séquestration de carbone, le tout en relation primordiale avec les revenus et le soutien des familles qui y vivent. Des résultats encourageants ont été ainsi obtenus, tels que :

- la finalisation des recherches scientifiques menées dans les 10 sites du projet où l'étude permanente, les activités de terrain et d'entretien, réalisées en collaboration avec les propriétaires, permettent désormais à ces derniers de procéder à une gestion rationalisée en toute autonomie ;
- la livraison de 15 sessions de formation destinées aux enfants des producteurs, avec une insistance toute particulière sur les filles ;
- l'organisation de 12 visites d'échanges entre producteurs et techniciens de différentes régions des Caraïbes ;
- la tenue d'un atelier final de clôture au Costa Rica, avec la participation de partenaires d'ENDA DOMINICANA en provenance du Honduras et du Canada ;
- l'extension des résultats à la zone voisine des sites de recherche, soit 10 provinces composées de 44 communes, totalisant 1,4 million d'habitants.

Consolider le dialogue et la participation entre acteurs forestiers des Forêts modèles

Le Projet de Forêt modèle de Colinas Bajas est une initiative mise en œuvre par ENDA DOMINICANA depuis 2008, qui cherche à étendre les résultats des anciens projets pilotes d'ENDA à toute la région des Caraïbes. Ce projet est basé sur des expériences mondiales en matière de Forêt modèle, consistant en un traitement forestier intégral mettant l'accent sur la gouvernance, les principes démocratiques, la gestion des territoires et des ressources naturelles, avec la participation active de toutes les catégories d'acteurs. La méthode appliquée est celle du dialogue politique, du leadership local, de l'échange, de la négociation et de l'action. Ce projet est mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat avec le Réseau ibéro-américain de Forêts modèles dont le siège se trouve à Catie au Costa Rica, sous la supervision du Réseau mondial des Forêts modèles ayant son siège au Canada. Les résultats obtenus par ce projet en 2011 en matière de forêt modèle sont :

- la consolidation du dialogue entre acteurs forestiers des Forêts modèles, avec la création et la ratification d'un comité de gestion et de suivi ;
- l'évaluation sur le terrain de la proposition pour l'adhésion définitive au Réseau mondial des Forêts modèles ;
- la tenue de 20 ateliers de formation et d'information, avec la participation d'environ 350 personnes ;
- la participation à un Atelier régional de gestion des territoires à Pereyra, en Colombie, où l'adhésion définitive au Réseau mondial des Forêts modèles a été présentée et obtenue.

Forêts protégées en République dominicaine.



Gestion durable des ressources halieutiques et adaptation des politiques de pêche au changement climatique

ENDA DIAPOL, basé à Dakar (Sénégal), met en œuvre, depuis 2008, en partenariat avec le CRDI, le projet APPECCAO (Adaptation des politiques de pêche au changement climatique en Afrique de l'Ouest) qui vise l'amélioration des pratiques et des politiques de pêche, de façon à rendre durable la gestion des ressources halieutiques et augmenter la capacité d'adaptation de ce secteur au changement climatique, en mettant à profit les connaissances scientifiques et les savoirs endogènes. Sur la base de cet objectif général, deux objectifs spécifiques ont été assignés au projet : 1) étudier de manière participative les impacts possibles du changement climatique sur les stratégies d'adaptation des acteurs du secteur de la pêche, en combinant les connaissances scientifiques et les savoirs endogènes ; 2) faciliter des dialogues politiques locaux, nationaux et sous-régionaux pour la définition de stratégies communes et cohérentes de gestion durable des ressources halieutiques et d'adaptation au changement climatique. La réalisation de ce second objectif a consisté en la mise en place de comités locaux de dialogue politique, de comités nationaux et d'un comité régional. Ces comités ont regroupé des décideurs politiques, des représentants des groupements de pêcheurs et des chercheurs. Ils ont tenu des réunions régulières pour discuter des résultats des activités de l'objectif premier du projet. L'articulation des processus nationaux au processus régional a pu se faire à partir des comités de dialogue politique nationaux,



Atelier régional de gestion des territoires à Pereyra (Colombie).

qui ont dû également travailler pour une harmonisation des stratégies nationales d'adaptation au changement climatique.

Au niveau sous-régional, le projet APPECCAO a voulu, à travers un comité sous-régional, influencer sur plusieurs acteurs et partenaires dont la commission sous-régionale des pêches (CSRP). Toutefois, l'idée de créer un comité régional sur la cohérence des politiques de pêche en Afrique de l'Ouest avait été lancée bien avant le démarrage d'APPECCAO. Ce comité devrait permettre de veiller et d'assurer le suivi sur la cohérence des politiques, en jouant un rôle de conseil et d'alerte, pour améliorer la cohérence et la gouvernance des pêches. Pour ce faire, la participation de toutes les parties prenantes, notamment les États, les organisations intergouvernementales, les Acteurs non étatiques et les partenaires au développement, était nécessaire, afin que cette initiative, une fois aboutie, puisse se perpétuer bien au-delà d'APPECCAO.

Le projet, en collaboration avec la CSRP, a organisé les 6 et 7 janvier 2009, à Dakar, une rencontre sous-régionale, qui a mis officiellement en place le comité sous-régional sur la cohérence des politiques de pêche. Il s'agissait d'un cadre de concertation et d'influence des politiques, qui avait pour objectifs généraux : 1)



Pêche traditionnelle en Mauritanie.

de jouer un rôle de suivi, de veille et d'alerte sur la cohérence des politiques de développement durable, dans le secteur de la pêche en Afrique de l'Ouest, 2) d'améliorer la gouvernance des ressources halieutiques et de la pêche dans la sous-région, en favorisant la participation et la concertation de tous les acteurs sur les réflexions et actions stratégiques envisagées dans le secteur. Conformément aux résolutions de cette rencontre, ce comité a pu influencer sur le Plan stratégique de la CSRP, qui est entré en vigueur à partir de 2011 (après celui de 2002-2010 en cours d'exécution), afin de prendre en compte les impacts du changement climatique dans le secteur. Pour le projet APPECCAO, le défi le plus important a été de discuter, puis de valider les résultats des différentes étapes de la recherche sur l'adaptation des politiques de pêche au changement climatique, à l'aide des connaissances scientifiques et des savoirs endogènes.

Au niveau national, chaque équipe de recherche a pu réfléchir, dès fin-2008, sur la mise en place du comité national de dialogue politique. C'était à l'occasion des ateliers d'échange sur le suivi-évaluation participatif, tenus dans les trois pays. Il est ressorti de cette réflexion qu'il fallait travailler, autant que possible, avec les structures existantes au lieu d'en créer d'autres qui disparaîtraient à la fin du projet. La réunion sous-régionale des 6 et 7 janvier 2009, qui a mis en place le comité régional, a donné des orientations, en rapport avec la cohérence des politiques dans les pays. Les idées émises sont allées dans le sens de demander à chaque Etat membre de la CSRP de créer un comité cohérence, au cas où il n'y aurait pas une structure jouant effectivement ce rôle.

Au Cap-Vert, la mise en place des comités locaux de dialogue politique dans les îles de Santiago, Sal et São Vicente, qui ont abrité les sites de recherche, a eu lieu en janvier 2009. Cet événement, organisé et animé par l'équipe du Cap-Vert, avait vu la participation des membres d'associations des pêcheurs, les organisations communautaires de base, des représentants

des municipalités, des représentants des capitaineries des ports et des populations en général. Les participants ont eu à louer le projet et se sont dit ouverts et prêts à participer à sa mise en œuvre. Ils ont partagé leurs connaissances empiriques sur les changements climatiques, la dégradation des zones côtières, la raréfaction des ressources halieutiques et les difficultés de la pratique de la pêche. Enfin, ils ont également désigné les membres des CLDP de leurs sites respectifs.

En Guinée-Conakry, après la sélection des sites de recherche-action participative, l'équipe de recherche du pays a mis en place les comités locaux de dialogue politique. La mise en place des comités locaux de dialogue politique de Bonfi, Kamsar et Siguiri a eu lieu en février 2009. Les comités de développement des débarcadères ont été retenus et renforcés pour constituer les comités locaux de dialogue politique sur les trois sites ; le comité de développement des débarcadères étant une organisation sous tutelle du ministère de la Pêche et de l'Aquaculture.

Au Sénégal, les comités locaux de dialogue politique de Saint-Louis, Joal et Foundiougne ont été mis sur pied. Chaque comité a été composé des représentants des différentes parties prenantes (organisations de pêcheurs, autorités locales, services déconcentrés de l'Etat, etc.), dont la majorité était issue du comité local de pêche artisanale, à raison de deux personnes par groupe de pêcheurs.

Au cours de toutes ces réunions, les participants ont évoqué la question très préoccupante de l'exploitation du sable marin, qui a accentué l'érosion côtière et l'avancée de la mer. D'autre part, ils ont confirmé le caractère anthropique des changements observés et souligné la nécessité de développer la recherche scientifique, pour trouver des stratégies d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de leurs impacts pour une gestion rationnelle des stocks halieutiques et un développement durable de la pêche en Afrique de l'Ouest.

Genre et autonomisation des femmes



*Formation sur le genre
à Hô-Chi-Minh-Ville
(Viêt-Nam)*

Dans les régions du monde où le patriarcat est resté vivace dans les esprits, comme en Afrique, l'égalité entre les sexes n'est pas véritablement entrée dans les mœurs. Malgré les avancées significatives notées çà et là dans l'amélioration de la condition féminine, les promesses et autres projets de réforme sociétale liés à l'équité et à l'égalité sont le plus clair du temps restés vains. En matière de droits et de participation effective à la vie sociale, économique et politique, le rôle des femmes est resté cantonné dans les franges du pouvoir politique et économique, faisant d'elles les principales victimes de la pauvreté, de l'exclusion sociale et du déficit d'accès aux services de base (santé, éducation, eau, assainissement, énergie, etc.). Pourtant, assez paradoxalement, ce sont elles qui contribuent le plus à l'éco-

nomie des ménages, que ce soit en ville comme en milieu rural, jouant un rôle croissant dans la création de microentreprises, notamment dans l'agroalimentaire, le commerce, l'artisanat ou la restauration. Et même si elles se heurtent encore à de fortes contraintes pour accéder à une véritable autonomie susceptible de favoriser le développement de leurs entreprises, qu'elles soient agricoles, agroindustrielles ou commerciales, elles accentuent leur pression sur les acteurs politiques, occupent le moindre espace propice à leur plaidoyer et renforcent constamment leur mobilisation pour le respect de leurs droits (à la terre, au logement, au crédit, à l'instruction, à la parité, à la contraception, etc.). Aujourd'hui, les femmes sont plus que jamais conscientes de la nécessité de procéder au renforcement de

leurs capacités, ce qui est d'ailleurs considéré par les partenaires au développement et les OSC comme ENDA, comme une stratégie-clé d'autonomisation pour accéder rapidement à l'égalité entre les sexes.

Promotion de la place des femmes dans les filières agroalimentaires en Afrique

ENDA EUROPE, basé à Paris (France), est responsable de l'animation d'un consortium regroupant sept ONG intervenant dans 6 pays d'Afrique de l'Ouest, dans le cadre d'un programme fruit d'un partenariat avec le ministère français des Affaires étrangères et européennes, intitulé le « *FSP Genre, les femmes actrices du développement* ». ENDA EUROPE crée ou identifie des outils sur le genre qui permettent progressivement aux équipes de terrain d'introduire dans leur travail une recherche-action croisant la perspective de genre, la lutte contre les inégalités de genre et leur action spécifique dans le domaine du développement des filières agroalimentaires. Ces outils permettent de développer des « *lunettes genre* » sur leur propre action, de faire émerger des informations et problématiques jusque-là peu ou pas prises en compte explicitement, et d'apporter des réponses plus appropriées. Ils contribuent donc à la réflexion collective, permettant l'émergence d'analyses « *genrées* » portées par les ONG sur le terrain et en France, et discutées au sein du « *pôle genre* » commun aux deux consortiums.

L'année 2011 a été le deuxième exercice annuel du programme et a été ponctuée par une série de rencontres et de formations accompagnées par ENDA EUROPE. Ainsi, l'Atelier de Keur Moussa (Sénégal), considéré comme la rencontre annuelle du consortium, a réuni du 1er au 4 Février 2011, 41 participantes et participants en provenance des 6 pays cibles du

programme (Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal et Togo). Préparé avec l'appui d'ENDA PRONAT qui intervient dans la zone, l'Atelier a permis de partager les différentes méthodologies d'accompagnement. Les discussions autour de la division des métiers selon le genre dans les filières a facilité la comparaison des équipements dont disposent les femmes et les hommes. Les échanges ont aussi permis de redéfinir les « *intérêts pratiques et stratégiques de genre* », d'échanger autour des difficultés à mesurer les revenus des femmes, notamment rurales, et de programmer des actions conjointes, telles que : 1) l'organisation de quatre ateliers, soit un dans chacun de ces pays que sont le Mali, le Burkina Faso, le Togo et le Sénégal ; 2) un échange sur les techniques de production et de transformation du sésame, entre une coopérative du Burkina Faso et les projets d'ENDA PRONAT et d'AVSF au Sénégal ; 3) un voyage en Guinée pour y rencontrer des fournisseurs de matériels de conditionnement ; 4) une enquête auprès des femmes productrices de sésame au Burkina Faso.

Les quatre « *ateliers-pays* » ont été réalisés, chacun porté par un partenaire local, avec l'intervention d'un formateur ou d'une formatrice africain(e) en genre et avec le soutien méthodologique d'ENDA EUROPE. Ils ont permis la sensibilisation de 120 personnes, ce qui a renforcé la formation des bénéficiaires, rapproché les partenaires travaillant dans le même pays et valorisé les compétences des formateurs et formatrices africain(e)s. ENDA EUROPE a participé à la préparation méthodologique et la co-animation de l'atelier au Togo, organisé par AVSF Togo, dans le cadre de leur Projet d'appui à la reconstruction de la filière porcine. Les éleveuses ont été formées par l'organisme national de divulgation agricole, l'ICAT, avec le soutien de l'ONG, à construire des élevages améliorés et confinés pour les protéger de la fièvre porcine qui avait décimé le cheptel durant les

FSM 2011 à Dakar - Atelier : « Souveraineté alimentaire et équité de genre »

La rencontre de Keur Moussa a connu une sorte de prolongation durant le Forum social mondial (FSM) de 2011 organisé à Dakar, qui a été l'occasion de nouer des liens avec plusieurs organisations populaires de femmes sénégalaises engagées également dans diverses filières agroalimentaires (fruits et légumes, céréales, produits laitiers et produits halieutiques). C'est ainsi qu'un atelier commun a été organisé, afin de dégager des axes de plaidoyer, avec les contributions de qualité d'ENDA PRONAT, ENDA GRAF et ENDA ENERGIE ; de la Fédération des Agropasteurs de Diender et de Keur Moussa, pour le Sénégal ; du réseau Femmes en Action, du GRET, de l'UGPPK (coopérative de charité) et d'ASFODEVH, pour le Burkina Faso ; d'Amassa pour le Mali ; d'ENDA EUROPE pour la France ; et de l'ONG Le Monde selon les Femmes pour la Belgique.

L'atelier a été l'occasion de dresser le tableau peu reluisant de la situation de femmes en Afrique de l'Ouest, notamment en tant qu'actrices incontournables de la filière agroalimentaire. Plusieurs interventions durant l'atelier ont permis d'entendre les revendications des femmes actrices de l'agroalimentaire, qui peuvent être ainsi résumées : « *il faut que nos compétences, comme femmes productrices, soient reconnues et rémunérées. Nous voulons de bonnes conditions de travail et être reconnues du point de vue professionnel. Il ne faut pas simplement nous utiliser. Nous voulons que nos métiers soient certifiés. Nous nous battons pour la qualité de nos produits et pour assainir le secteur, sans risque pour les consommateurs...* »

années précédentes. Les femmes ont manifesté leur aspiration à progresser dans la filière vers l'abattage, l'équarrissage et la boucherie, métiers typiquement masculins, culturellement fermés aux femmes, et ont pu bénéficier d'un accompagnement dans leurs négociations.

Pour la professionnalisation,... sur un modèle non importé,... avec un accès à la terre

Les femmes du Sud luttent de nos jours pour une meilleure professionnalisation et ne se contentent plus d'activités génératrices de revenus (AGR) ponctuelles pour gagner de faibles sommes grâce au microcrédit. Les ONG d'appui les renforcent par le biais de la formation professionnelle et technique, de la gestion des activités (faire des comptes d'exploitation), de la conquête des marchés, de la reconnaissance de leurs métiers, de l'accès à un travail décent, de la conservation ou l'élargissement du contrôle de leurs activités traditionnelles modernisées (comme le karité), de la transformation des métiers traditionnellement masculins (agriculture, commerce, meunerie, boucherie, etc.).

Mais, dans le cadre des activités menées par ENDA sur les droits des femmes africaines, l'on a constaté que ceux-ci ont tendance à reculer lorsque le « *progrès technique* » se fait sur un modèle importé. L'on peut notamment le constater lorsque les activités créées sont trop chères en intrants, endettent les familles ou que les emplois nouveaux profitent principalement à des hommes, parfois en raison du seuil de connaissances écrites exigées, mais aussi souvent parce qu'on reproduit simplement et sans réfléchir la division du travail historique : le travail manuel pour les femmes, les machines pour les hommes. Par conséquent, si les stéréotypes ne sont pas travaillés, les investissements en machines et formations techniques resteront exclusivement dédiés aux hommes, au nom de la soi-disant « *complémentarité* ». Ainsi, en investissant en machines et outils pour transformer des activités manuelles traditionnellement féminines, l'on crée souvent des emplois masculins qualifiés et non des emplois pour les femmes, dont l'univers recule et le pouvoir de décision se réduit.

Cette tendance a été détectée dans la mise en œuvre de certains projets, et devra être discutée lors des prochaines rencontres sur le genre organisées dans le cadre des activités d'ENDA EUROPE. Dans d'autres cas, les outils ou équipements donnés peuvent être sous-employés par les femmes. Toute introduction de nouveaux outils de production doit être accompagnée et parfois adaptée pour être appropriée, afin que les locaux et domiciles des femmes productrices ne deviennent pas des « *cimetières* » d'objets inutiles ou dont l'utilité est incomprise. Pour cela, il faudra aussi que les femmes osent demander, critiquer, questionner, refuser éventuellement. Ce qui va à l'encontre des attitudes de soumission et d'acceptation inconditionnelle de l'autorité (des maris, des institutions, des ONG, des donateurs, etc.), et qui a aussi comme corollaire la pratique du contournement, ou l'abandon discret de ces outils. Développer le sens critique des femmes de façon constructive, pour que les difficultés soient vraiment mises sur la table, fait aussi partie des objectifs du projet. Les femmes

rurales demandent également l'accès à des services publics de qualité et à la terre. Car qu'il s'agisse du milieu urbain ou du monde rural, les femmes ne peuvent développer des activités nouvelles ou les intensifier, sans que changent les tâches domestiques dont elles ont toujours la responsabilité principale.

La famille élargie peut de moins en moins remplir ce rôle, même si de nombreuses jeunes filles sont encore retirées de l'école pour aider leurs mères ou d'autres parentes. La présence ou non de services qui réduisent les tâches ménagères (à défaut de partage avec les hommes) est une condition indispensable au développement des activités économiques des femmes. Les plateformes multiservices (puits, moulin, moteur, etc.), voire les garderies d'enfants, deviennent des besoins pratiques et stratégiques, aux côtés des revendications historiques d'accès à la terre ou de programmes pour faire reculer les violences de genre (mariages forcés, violences conjugales, agressions sexuelles, exclusion des vieilles femmes, lévirat, excision, etc.). Quant à la question de l'accès au foncier, elle ne se limite pas aux cas déjà évoqués dans l'agriculture en milieu rural, mais inclut aussi pour les femmes urbaines l'accès à des espaces de travail différents de leurs domiciles.

Le Programme SUXAT : alphabétisation et autonomisation des femmes

Exécuté dans le cadre d'un partenariat entre ENDA ECOPOLE et la Coopération espagnole, et pour le compte du Programme SUXAT, un ambitieux volet a été réservé à l'alphabétisation, comme action intégrée aux AGR en vue d'une autonomisation des femmes (Objectif 3 des OMD). Echelonné en quatre phases, le programme envisage d'alphabétiser 1 080 femmes à Rufisque-Est, dont 600 ont déjà été formées en 2010, en apprentissages instrumentaux (lecture, écriture, calcul), techniques appliquées à leurs activités et aux thèmes fonctionnels touchant à la santé communautaire, aux droits humains, à l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie. Pour la même période, des activités de formation ont été réalisées au profit de dix animatrices et relais.

Afin de partager les acquis des enseignements dispensés, des journées pédagogiques ont été organisées et des acquis majeurs ont été obtenus avec l'installation d'environnements lettrés qui sont des espaces d'interaction et de facilitation pour mieux asseoir les fondamentaux des apprentissages donnés. Cela se traduit par la volonté d'animation d'un journal interclasse qui est devenu un outil de communication active. Les évaluations intermédiaire et finale, réalisées en octobre 2010 et janvier 2011, ont montré les bonnes performances des apprenantes, mais ont aussi permis de tirer des leçons significatives, pour améliorer les apprentissages. Les actions d'alphabétisation se sont poursuivies durant toute l'année 2011, car le programme a pu enrôler 460 apprenantes supplémentaires.

Mobilisation des acteurs populaires contre la violence conjugale

Le Centre de formation des animateurs et éducateurs (CFAE) d'ENDA OCEAN INDIEN est une structure créée en 1997, dans le but de former des professionnels du travail social et des acteurs de développement, travaillant auprès des populations défavorisées de Madagascar. En 2011, 57 leaders de quartier ont été formés ce qui a permis au projet de lutte contre la violence conjugale de poursuivre ses activités centrées autour de :

1. la coordination des acteurs et relais de terrain : 97 acteurs sociaux ont été formés (police, gendarmerie, travailleurs sociaux, personnel de santé, etc.), 1 000 répertoires des acteurs ont été édités et diffusés à 480 personnes, et une association de femmes victimes (Association des femmes libérées) a été créée ;
2. l'accompagnement psychosocial à moyen terme des femmes victimes avec un pôle de partenaires : 255 femmes ont été accompagnées par 8 organisations de la société civile ;
3. la création d'un fonds de microcrédit et de formation aux activités génératrices de revenus : après une négociation nécessaire avec l'Institut de microcrédit, une convention de partenariat a été signée en octobre 2011 pour allouer des crédits aux femmes ;

4. la campagne de sensibilisation de la société malgache : 7 300 personnes ont assisté aux activités d'IEC grand public ; les émissions radio continuent à être diffusées deux fois par mois et un site internet a été créé dans le cadre de cette campagne : www.vaiavy-misedra.org ;

5. la prévention de la violence auprès des jeunes : près de 7 700 lycéens ont été sensibilisés durant les années scolaires 2010-2011 et 2011-2012 en cours ;

6. la vulgarisation des droits des femmes et le renforcement du cadre légal : une étude approfondie des textes de loi a été publiée et partagée avec les acteurs partenaires, et un plan d'actions a été proposé pour offrir aux femmes une protection accrue. Un outil de vulgarisation a été édité par le ministère de la Justice et diffusé pendant les séances de sensibilisation grand public.

En Juin 2011, une formation de deux jours sur le genre a été organisée à Antananarivo, avec l'appui d'ENDA EUROPE, en direction des équipes du Programme d'Education Alternative, du Projet Adqua et du Projet de lutte contre les violences faites aux femmes. Les activités doivent se poursuivre durant toute l'année 2012, de façon à intégrer de mieux en mieux la perspective de genre dans l'ensemble des projets et des évaluations.



Formation des femmes en Organisation et dynamiques communautaires à Rufisque (Sénégal)

Leadership et gouvernance mondiale



Session de formation de la Cohorte 16 à Douguia (Thad)

Grâce à la multiplicité de ses ancrages thématiques et géographiques, visibles à travers sa présence permanente dans quatorze pays d'Afrique, d'Asie du Sud, d'Amérique latine et d'Europe, ENDA est parvenu, durant ces vingt dernières années, à être l'une des organisations qui a le mieux mobilisé les mouvements sociaux du Sud dans des stratégies d'alliance et de lobbying destinées à défendre leurs intérêts dans les plus hautes sphères de gouvernance mondiale. Les crises actuelles, considérées à tort comme de simples péripéties dans l'évolution nécessaire des sociétés humaines vers la globalisation, ont eu des impacts désastreux sur les sociétés du Sud, comme la multiplication des conflits, l'accaparement des terres et autres ressources naturelles, la marchandisation et la privatisation dans tous les secteurs de production, etc., qui ont considérablement accéléré la paupérisation de larges franges des sociétés

du Sud. Une telle situation a amené ENDA et ses partenaires au sein du Forum social mondial (FSM) à soutenir avec force qu'« *un autre monde est possible* », qu'une autre forme de mondialisation est réalisable, et surtout indispensable pour que les communautés démunies exclues de la croissance puissent prendre la part qui est la leur, dans un développement qui ne sera durable que parce qu'inclusif et équitable.

Une telle conviction renforce aujourd'hui ENDA dans sa détermination à défendre systématiquement les intérêts des plus démunis, dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques. Cependant, il a fallu que l'Organisation cherche à combiner la question de la participation à celle de la faiblesse du leadership, qui s'est toujours posée comme une contrainte majeure du développement durable au Sud. C'est le cas en

Afrique où les formations dispensées par ENDA à de futurs leaders cherchent à apporter une réponse à la « *crise de leadership* », qui pose aujourd'hui avec acuité la nécessité pour le continent d'avoir des leaders écoutés et crédibles sur la scène internationale, ayant les capacités de défendre ses intérêts et de créer les conditions d'un développement durable.

Plus d'une décennie de formation de leaders à la gouvernance du développement durable

Le Programme LEAD Afrique francophone d'ENDA, qui s'affirme comme une initiative majeure de renforcement des capacités en leadership pour l'environnement et le développement, a bouclé en 2010 sa première phase décennale d'existence et en entame une deuxième avec un changement d'échelle significatif en vue de s'intéresser davantage aux problématiques régionales. La caractéristique majeure de cette deuxième phase réside dans le fait que l'intervention du programme couvre toute l'Afrique. Certaines activités seront concentrées en Afrique de l'Ouest francophone et relayées par le Programme LEAD Afrique de l'Ouest anglophone.

Le renforcement des capacités, bien que constituant la trame de fond des activités du Programme LEAD Afrique francophone, n'est pas son seul centre d'intérêt. Ce programme a investi d'autres domaines tels que :

- la gestion des conflits et le renforcement du rôle de levier que la culture peut jouer dans leur prévention et dans la réconciliation des peuples ;
- la lutte contre la désertification dans une perspective de lutte contre la pauvreté ;
- l'EcoSanté ou l'institutionnalisation de l'approche écosystémique au niveau des politiques de santé humaine et d'environnement ;
- l'éducation pour le développement durable, menée en partenariat avec les deux autres programmes membres en Afrique, à la demande du Bureau régional de l'UNESCO pour l'Education en Afrique (BREDA), et qui a permis l'élaboration d'un cadre stratégique de référence en vue de sa réalisation en Afrique. La mise en œuvre de ce cadre devrait favoriser la prise en compte de l'éducation pour le développement durable, dans les différents ordres d'enseignement, comme levier pour une consommation responsable ;
- l'application des principes de responsabilité sociétale, grâce à un module de formation sur cette thématique, mis à la disposition des associations nationales LEAD, pour dispenser des formations ciblant les entreprises, les universités, les institutions de recherche et les administrations publiques, en vue de les amener à intégrer cette dimension aux différents niveaux d'intervention ;
- la construction d'une nouvelle image de l'Afrique, qui est une entreprise de communication par laquelle on s'emploie à déconstruire les images négatives sur l'Afrique et à impulser une dynamique de reconstruction d'une image

Les Associations nationales LEAD : un réseau actif pour le développement durable

ENDA LEAD AFRIQUE insiste pour que les Gradué(e)s qui ont bénéficié de ses sessions de formation en leadership pour le développement durable puissent, après leur formation, s'organiser en réseau, afin d'œuvrer en synergie au travers d'Associations nationales LEAD (ANL) ou par le biais d'initiatives individuelles. Le but visé à travers ces actions est de promouvoir les changements positifs pour le développement de l'Afrique. Dans un monde en interdépendance croissante, ce réseau constitue pour les jeunes leaders africains une opportunité pour s'interconnecter et dialoguer avec le reste du monde. La dynamique de réseau qui découle du programme de formation constitue un motif d'encouragement dans le cadre d'un processus continu de renforcement de capacités, d'information et de collaboration.

Le Programme LEAD Afrique francophone exhorte les jeunes leaders qu'il forme à développer des initiatives novatrices qui traduisent leur volonté d'impulser une dynamique de gestion durable des ressources naturelles et de promotion de l'équité sociale et de genre. Les Associé(e)s et les Gradué(e)s doivent par conséquent devenir de véritables acteurs de changement dans leur milieu social et professionnel. L'élaboration et la mise en œuvre de projets de recherche-action offrent aux futurs leaders l'opportunité de faire l'apprentissage des fonctions qu'ils devront désormais assumer. C'est pourquoi ces projets de recherche-action font partie intégrante de la formation et constituent l'un des critères essentiels de la graduation. Les ANL, qui existent au Bénin, en Centrafrique, en Côte-d'Ivoire, au Congo, au Mali, au Niger, au Sénégal, au Tchad, au Togo et en Tunisie, apparaissent actuellement comme un élément structurant dans le cadre du nouveau modèle organisationnel que les trois programmes LEAD basés en Afrique cherchent à promouvoir.

positive axée sur les mutations en cours, dans le cadre d'un projet articulé autour de quatre objectifs majeurs : 1) instaurer sur le continent le réflexe d'une production africaine avec des référentiels communs à tous ; 2) créer un référentiel commun à plusieurs pays avec la notion d'un rendez-vous de l'Afrique avec ses talents ; 3) familiariser les Africains à l'idée que leur continent est dynamique et contrasté ; et 4) aider les acteurs à appréhender les mutations importantes qui sont à l'oeuvre en Afrique.

L'année 2010 a constitué une étape charnière dans l'évolution d'ENDA LEAD AFRIQUE, du fait de la mise en œuvre effective dans les deux pays pilotes que sont le Sénégal et le Nigeria, de Lead Africa Fellowship Programme (LAFP). Cette initiative est le fruit d'un partenariat entre LEAD Africa, LEAD international et la Fondation SHELL, qui devrait, à terme, être le premier programme de formation en leadership pour l'environnement et développement durable en Afrique. L'année 2011 a été celle de l'élargissement de LAFP, avec le démarrage effectif des activités de formation au Tchad, et le recrutement de 27 jeunes leaders dans le cadre de la cohorte 16.

La formation des Associé(e)s de la cohorte 16 de LEAD Afrique Francophone, a été articulée sur le modèle pédagogique de base élaboré par le réseau LEAD international. Toutefois, des innovations majeures ont été apportées dans le

processus de recrutement et dans le traitement des dossiers d'application. Comme pour les cohortes précédentes, il a été aussi question d'une formation dynamique dispensée, non pas sur le modèle académique, mais de façon pratique. L'accent a été mis sur 6 blocs thématiques complémentaires que sont : 1) la compréhension commune du développement durable, des problèmes d'environnement et des défis majeurs qui se posent en Afrique ; 2) la prise de conscience des enjeux et des implications du développement durable ; 3) le renforcement des capacités individuelles et collectives ; 4) l'adaptation au changement climatique ; 5) la capacité d'agir en qualité d'acteur de changement social ; et 6) la mise en réseau et la consolidation de l'esprit communautaire. Tout ceci a été articulé autour de concepts fondamentaux qui servent de socle et éclairent en même temps les démarches d'apprentissage que sont : a) l'apprentissage par la pratique, qui permet de développer des aptitudes, des comportements et des réflexes conformes à l'esprit de la citoyenneté et du leadership ; b) l'apprentissage par le mentorship.

Si le Tchad est devenu le troisième pays à abriter le LAFP en Afrique, c'est en grande partie grâce au travail remarquable mené par l'ANL du pays, érigée en un véritable laboratoire de recherches-actions. Les jeunes leaders qui ont bénéficié du programme de renforcement des capacités, au sortir des sessions nationales et de la session panafricaine, ont mené

M. Amadou Makhtar MBOW, Parrain de la Cohorte 16 d'Enda Lead



La série de conférences « Leadership et Mutations »

La démarche pédagogique s'appuyant sur le cycle de conférences « *Leadership et Mutations* » a permis aux jeunes leaders de bénéficier d'un cadre pour l'action permettant de s'organiser en vue de susciter un éveil de la conscience citoyenne et des attitudes plus conformes aux principes du développement durable. Ce cycle de conférences les aide également à faire connaître leurs points de vue et leurs propositions sur les grandes questions à l'ordre du jour des débats au niveau africain et mondial. Dans le courant de l'année 2011, deux conférences ont ainsi été organisées :

1. « *DEMOCRATIE ET DEVELOPPEMENT : QUELS ENSEIGNEMENTS POUR L'AFRIQUE PEUT-ON TIRER DES REVOLTES ARABES ?* » : une conférence animée par Madame Sophie BESSIS, directrice de recherches à l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS) de Paris et secrétaire générale adjointe de la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH), organisée en partenariat avec l'ANL du Sénégal, le 21 mai 2011, à l'hôtel Novotel de Dakar. Cette conférence a permis d'engager un débat autour du lien entre la nature du régime politique et les choix socioéconomiques, et de revisiter le développement à la lumière des aspirations des nouvelles générations, en Afrique subsaharienne et dans le monde arabe.
2. « *YEKINI, UN LEADER DE SON TEMPS* » : une édition spéciale a été animée par le lutteur Yahya DIOP « *YEKINI* », champion d'Afrique des poids-lourds et leader de l'arène sénégalaise de lutte traditionnelle, le 16 juillet 2011, à l'hôtel Pullman de Dakar. Le choix de ce champion sportif pour animer une conférence de la prestigieuse série « *Leadership et Mutations* » répond à une volonté de susciter chez les Associés de la cohorte 16 et les Fellows des autres cohortes davantage de curiosité sur le concept de leadership même. Au-delà du palmarès sportif très élogieux de ce « *lutteur modèle* » qu'est « *YEKINI* », l'exergue a surtout été mis sur ses qualités de leader dont le parcours et la trajectoire si singulière devraient inspirer toute une génération. De par son comportement exemplaire et le respect qu'il incarne, « *YEKINI* » s'est hissé au rang des personnalités dont ENDA LEAD AFRIQUE fait la promotion comme modèles.

plusieurs études et recherches durant l'année 2011. Dans ce contexte, cinq projets de recherche-action portant sur : 1) l'accès à l'eau potable en milieu rural ; 2) l'orientation et l'appui aux filles en difficulté ; 3) la gestion des eaux usées ; 4) la mise en place des clubs Environnement dans les lycées publics ; et 5) l'EcoSanté dans la zone d'exploitation d'une carrière de rhyolite.

Mondialisation, nouveaux acteurs émergents et relations Sud-Sud

En 2008, ENDA SYSPRO a démarré une réflexion autour de la mise en place d'un Programme dédié au suivi de l'évolution des relations économiques, commerciales et stratégiques entre l'Afrique et les pays émergents. Enda Syspro faisait ainsi figure de pionnier en ouvrant une nouvelle voie pour la société civile africaine car peu d'organisations en Afrique s'intéressaient à cette problématique. Les ressources humaines, les démarches et méthodologies, les premières activités-tests, ainsi que les premiers partenariats ont pu être mis en place au cours de l'année 2009. L'objectif de ce programme « Mondialisation, nouveaux acteurs émergents et Relations Sud-Sud » a d'abord été de porter la réflexion et de rendre les Etats et les acteurs africains sensibles aux enjeux importants qui

entourent les relations entre l'Afrique et les pays émergents, en particulier la Chine, mais aussi l'Inde et le Brésil.

Le programme avait déjà démarré ses activités entre 2008 et 2009, mais l'idée de procéder à son lancement officiel s'est présentée comme un excellent prétexte pour réunir des acteurs-clés, pour un débat sur la problématique suivie par le programme. De plus, suite au FOCAC (Forum on China-Africa Cooperation) tenu en novembre 2009 à Charm El Cheikh, en Egypte, il s'agissait d'offrir à ENDA et à ses partenaires une plateforme de réflexion sur l'évolution des relations Chine-Afrique durant ces dernières années. C'est donc à travers une conférence organisée en janvier 2010 à Dakar, sur le thème, « La Chinafrique : quels enjeux pour le continent ? », animée par un panel d'éminents chercheurs autour du Pr Samir Amin, que le débat a été posé. Cette conférence a vu la participation d'un grand nombre de chercheurs, d'acteurs du secteur public et privé, de représentants des missions diplomatiques de pays européens et du Sud.

Profitant de la session de formation des femmes d'affaires ouest-africaines, organisée par ENDA SYSPRO à Lomé au Togo, en novembre 2010, une occasion a été trouvée pour informer et former ces opératrices économiques sur les réalités sociales

et culturelles du monde des affaires en Chine. L'objectif de cette formation était de les doter de moyens et de connaissances pour comprendre l'environnement économique chinois, mais aussi les réalités qui déterminent leurs pratiques économiques. En janvier 2011, la même volonté de formation a encore amené ENDA SYSPRO à intervenir dans ce sens au cours de la session de formation organisée à Dakar par l'Agence africaine pour le commerce et le développement (2ACD) et la Francophonie, destinée à diverses catégories d'acteurs, gouvernementaux, du secteur privé et de la société civile en provenance de plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest.

FSM 2011 : seul un développement inclusif, fondé sur la justice sociale, est durable

Le Forum social mondial (FSM) qui s'est tenu à Dakar (Sénégal) en février 2011 a été, pour ENDA, l'occasion de réaffirmer son credo altermondialiste qui veut que la régulation telle qu'elle est actuellement posée dans le cadre de la « *gouvernance mondiale* » ne soit pas une solution aux crises multiformes qui frappent les communautés du Sud. Autrement dit, la mondialisation qui doit se réaliser autrement, devrait être fondée sur une justice économique, sociale et environne-

mentale, avec pour pierre angulaire l'amélioration des conditions de vie des populations les plus défavorisées. Pour ce faire, tout au long des événements et autres tables-rondes qui ont jalonné ce FSM 2011, ENDA n'a eu de cesse d'appeler à la mise en place de mécanismes participatifs adaptés, destinés à améliorer les processus décisionnels de la gouvernance mondiale, avec les savoirs et savoir-faire détenus par les acteurs et communautés du Sud vivant dans une grande précarité et victimes de l'exclusion, car elles seules connaissent véritablement les mesures pouvant permettre de vaincre définitivement l'extrême pauvreté. Toutes les composantes de l'Organisation en provenance d'Asie du Sud, d'Amérique latine, d'Afrique et d'Europe, ont appelé à traduire en actes concrets les discours officiels reconnaissant enfin que les plus vulnérables sont touchés de manière disproportionnée par les chocs économiques.

Considérant que la crise économique et financière actuelle n'est que le fruit des graves dérives spéculatives du système néolibéral, ENDA et ses partenaires estiment qu'il s'agit désormais d'adopter une approche alternative, basée sur les droits fondamentaux, susceptible de promouvoir la reprise économique, sans que les communautés du Sud vivent dans

Le champion de lutte Yakhya Diop Yekini, lors de la Série de conférences Leadership et Mutations





Assemblée Générale du réseau Eunomad en novembre 2011 à La Haye (Pays-Bas).

la pauvreté n'aient à payer le prix fort d'éventuelles mesures d'austérité. Car il y a un danger plus grand que la crise elle-même, c'est que la stratégie de gouvernance mondiale tournée vers la croissance, la réduction de la dette publique, le comblement des déficits budgétaires et la recherche effrénée de nouveaux investisseurs, omette de prendre en considération les besoins des citoyens les plus pauvres du monde, vivant au Sud. Une stabilité économique qui se ferait au détriment des plus démunis serait forcément un leurre. Si les instances actuelles du multilatéralisme (ONU, FMI, Banque mondiale, OMC, etc.) comptent s'engager sérieusement dans la voie d'un développement inclusif, elles doivent forcément y associer les mouvements sociaux et les communautés vulnérables du Sud, car leur participation est essentielle à

l'édification de la société globale équitable et socialement inclusive à laquelle aspire le FSM.

Par ailleurs, pour ENDA et ses partenaires, une approche inclusive du développement doit aussi faire en sorte que les politiques économiques, sociales et environnementales prennent en compte les réalités de vie des communautés pauvres du Sud, qui restent les plus exposées aux aléas climatiques et aux risques environnementaux. Car leurs contributions aux efforts entrepris doivent être reconnus, de sorte qu'elles soient co-initiatrices des changements comportementaux et sociétaux voulus à travers la planète, pour un développement économique et social durable parce qu'inclusif et écologiquement viable.

Migrations et développement : ENDA anime la plateforme France d'EUNOMAD

ENDA EUROPE assure, depuis début 2011, l'animation de la plateforme française du réseau EUNOMAD (European Network On Migration And Development) dont l'objectif est de construire un plaidoyer auprès des institutions européennes, sur la relation entre migration et développement, dans un contexte de montée en puissance de ce thème dans l'agenda de l'Union européenne et des Etats européens. Une première originalité du réseau est son positionnement comme « *espace public de dialogue multiacteurs* », réunissant à la fois des organisations de solidarité issues ou non de la migration, des collectivités territoriales et des organisations de recherche. Une seconde caractéristique du réseau est sa stratégie consistant à appuyer son activité de plaidoyer en faveur d'une vision du codéveloppement autre que celles axées actuellement sur le seul contrôle des flux migratoires, à travers des ateliers de capitalisation et l'élaboration de fiches de présentation des pratiques. Composée de 14 organisations membres, la plateforme française, qui constitue l'ancrage en France d'EUNOMAD, est une des 6 plateformes-pays actuellement constituées de ce réseau. Plusieurs activités ont jalonné l'année 2011, telles que :

- l'organisation par EUNOMAD, du 4 au 11 février, d'un atelier sur le thème « *Migrations et développement* », lors du FSM à Dakar, avec la participation de la plateforme France ;
- la tenue, le 15 novembre, de l'atelier de capitalisation sur le thème « *Renouveau des pratiques de codéveloppement. Focus sur la jeunesse* », avec la participation d'autres plateformes (d'Italie, de Belgique et des Pays-Bas) ;
- la tenue, les 25 et 26 novembre, de l'Assemblée générale d'EUNOMAD à La Haye (Pays-Bas), à laquelle ont participé des représentants des plateformes consolidées d'Espagne, de Grèce, de Belgique, de Grande-Bretagne, d'Allemagne, des Pays-Bas, de Pologne et de France. Les nouveaux statuts, plus conformes à la réalité du réseau y ont été adoptés, et le programme d'activités a été planifié pour l'année 2012 ;
- l'élaboration, en novembre, du rapport collectif d'analyse des politiques publiques, des dispositifs et des pratiques associatives de codéveloppement en France, durant l'année 2011 ;
- la participation de la plateforme France, représentée par ENDA EUROPE, du 29 novembre au 1er décembre, aux journées de la société civile du Forum global Migrations et développement, à Genève ;
- l'organisation, en décembre, d'une table-ronde par EUNOMAD, durant les Journées européennes du développement, avec la participation d'autres réseaux et plateformes européennes (Concord, Solidar) et des représentants de la Commission européenne.

L'année 2011 a donc été celle de la consolidation et du renforcement de la plateforme française, avec l'adhésion d'un nouveau membre, le FORIM (Forum des organisations de solidarité issues des migrations), rassemblant près de 700 organisations de solidarité issues des migrations. La plateforme est aujourd'hui pleinement opérationnelle pour jouer son rôle au sein du réseau (remontées des pratiques pour le plaidoyer, participation aux activités des autres plateformes, etc.). Elle est désormais une interlocutrice légitime auprès des institutions et des autres réseaux de la société civile en France.

DE RIO 92 À RIO+20

Faut-il repenser le développement durable ?

La tenue de Rio+20, vingt ans après la conférence de Rio en 1992, aurait normalement dû être le moment d'un bilan. Celui qui devrait permettre à la Communauté internationale de faire le point sur ce qu'il est advenu de ces principes généraux de la Commission Brundtland et de l'Agenda 21 adopté à Rio 92 qu'elle a largement inspiré. Mais aussi, et surtout, de ce qu'on devrait tirer comme leçons de deux décennies de mise en œuvre des Accords auxquels ont souscrit près de 180 nations et au terme desquels on s'était entendu sur ces principes que l'on aurait voulu intangibles ; dans un contexte marqué par la mondialisation et la globalisation des échanges, auquel l'Agenda 21 semblait ne pas s'être suffisamment bien préparé au moment où, comme instrument, il était conçu.

Comme stipulé dans la partie portant sur la mise en œuvre, reprise sous forme de synthèse par le document intitulé « *Un programme d'action, version pour le grand public de l'Agenda 21 et des autres Accords de Rio* » (publié par l'organisation dénommée « *Le Centre pour notre avenir à tous* »), « *pour qu'un développement durable soit viable à l'échelle de la planète, il est impératif de stimuler le développement socio-économique et d'éradiquer la pauvreté dans les pays en développement. Dans l'intérêt de toutes les nations du monde et des générations futures, il est indispensable de procurer à ces derniers les ressources nécessaires, car à long terme, l'inaction coûterait assurément davantage à l'humanité (...). Les pays en développement devront définir clairement leurs besoins et actions prioritaires en vue du développement durable. De leur côté, les pays développés doivent s'engager sans réserve à répondre à ces priorités, en augmentant leur aide financière et en mobilisant de nouvelles ressources, car les coûts de ces efforts seront considérables.* »



Aujourd'hui que l'on s'achemine vers Rio+20, il y a assurément une triple interpellation à laquelle ENDA, connu comme « *un bâtisseur d'alternatives* », ne saurait ne pas répondre. C'est celle du type d'agenda à promouvoir dans un contexte de mondialisation, à réinventer pour mieux répondre aux aspirations des populations défavorisées du Sud et de l'Afrique en particulier ; celle de la dette de l'Afrique (pas seulement que ce continent doit, mais celle que l'on lui doit dans un contexte de crise de la productivité) ; celle enfin, du type de protagonisme social à promouvoir et qu'ENDA

a tenté d'expérimenter au moyen du dialogue politique et de la recherche-action menés sous son égide au cours de ces vingt dernières années et dont on peut, sans ambages, juger de l'apport à travers ce que cela a engendré comme bénéfices, au sein des réseaux d'OSC, des mouvements sociaux du Sud et du mouvement altermondialiste international réuni au sein du FSM.

D'où l'importance de s'interroger, à l'heure de ce qui pourrait s'apparenter au bilan de deux décennies d'action et de réflexion, sur la nécessité ou non de repenser le développement durable. Une telle analyse pourrait commencer par prospecter les voies et moyens de resituer l'Agenda 21 dans un contexte actuel de crises mondialisées. Une fois posée, une telle question permettrait d'engager une réflexion de fond sur l'économie verte, pour savoir si, d'une part, elle constitue un retour à l'économisme effréné et si, d'autre part, sur le plan commercial, elle offre de réelles perspectives de développement pour le Sud, et particulièrement, pour le continent africain. Il nous sera alors possible de savoir si effectivement, les politiques, telles qu'elles ont été mises en œuvre par les pays du Sud durant ces vingt dernières années, ont vraiment été en cohérence avec les principes du développement durable.

Comment resituer l'Agenda 21 dans un contexte de crises mondialisées ?



Pour l'Afrique et ce que la globalisation y aura engendré comme conséquences au plan économique, social et environnemental, la « *quart-mondialisation* », selon le mot de Samir Amin, est synonyme de « *disparition de projet propre d'un développement quelconque abandonné au bon vouloir des bailleurs de fonds et aux aléas de la conjoncture* ». Un phénomène à la limite du pathologique, dont le symptôme le plus visible serait, selon cet ancien directeur de l'IDEP et père fondateur du CODESRIA, « *ce désastre économique et social, aggravé par l'alignement sur le libéralisme mondialisé, qui entraîne l'affaiblissement de la capacité de négociation des Etats africains* », dans cette crise profonde et multiforme qui a marqué les « *décennies perdues* » pour l'Afrique, c'est-à-dire les 20 ou 30 dernières années du 20^e siècle.

Une crise dont on peut chercher les origines autant dans des facteurs exogènes (échange inégal et modes d'accumulation

du capital à l'échelle internationale) qu'endogènes (mauvaise gouvernance, absence de démocratie et de transparence dans la gestion des affaires publiques, politiques économiques contre-indiquées, etc.).

Mais aussi une crise qui, au-delà de ses deux manifestations les plus immédiates que sont la baisse généralisée de la productivité – elle-même source d'une exacerbation prononcée de la pauvreté – et les convulsions sociales et politiques qui en ont découlé, s'est accompagnée d'une situation tragiquement paradoxale, liée à une intenable marginalisation du continent, qui s'est soldée par la détérioration des grands indicateurs macroéconomiques, la désintégration des structures de production et la dégradation des infrastructures, la détérioration des conditions d'existence et du bien-être social des populations, ainsi que la dégradation des ressources naturelles et de l'environnement.

Le millénaire naissant a commencé sous de bien meilleurs auspices pour l'Afrique

Ne serait-il pas légitime aujourd'hui, d'envisager une réparation de la part des institutions financières internationales (Banque mondiale et FMI) qui maintenant reconnaissent leurs erreurs et leur immense part de responsabilité dans cette situation ? Sous quelles formes ? Quelle part devra être dévolue aux projets de développement sur le continent et quelle sera la contribution réservée dans ces fonds éventuels aux générations futures ? Celles-ci devront-elles, par ailleurs, continuer à payer des dettes liées à cette situation, mais aussi aux errements passés des régimes politiques corrompus ?

La réponse à cette série d'interrogations coule de source. Il faut aller vers ce type de lobbying de bon aloi qu'exige le leadership à forger en Afrique. Et que ce continent se doit de porter et réussir. Le réalisme commande, non pas de prendre la mondialisation comme telle avec tous ses aspects néfastes ni de la rejeter – ce qui paraît impossible – mais de voir comment humaniser cette mondialisation, ainsi que nous y invite Sue Williams de l'UNESCO pour qui il faut savoir « tirer parti des extraordinaires opportunités de développement qu'offre, malgré tout, la mondialisation », afin que « les populations soient au cœur de l'équation ». Ce qui veut dire en clair qu'il faut que ces mêmes populations participent à l'élaboration « des principes et des normes reposant sur des valeurs communes, de préserver et de consolider ce que l'on appelle « le bien public commun », de promouvoir le pluralisme à travers la reconnaissance et la mise en valeur de notre fabuleuse diversité, tout en défendant les droits humains ; et de donner aux populations les moyens de prendre part à la société du savoir naissante en rendant celle-ci accessible ».

Cet aggiornamento auquel il faudrait arrimer le leadership de rupture constitue en lui-même une base à partir de laquelle l'on peut orienter la recherche des éléments d'une stratégie ou d'un projet de mondialisation alternative susceptible de créer un champ vers ce développement durable : « un développement qui exige une transformation profonde et diffuse, permettant à la révolution agricole de se frayer son chemin et qui offre des possibilités à la création d'un réseau dense de petites industries et de villes secondaires » (S. Amin).

La mondialisation compte aujourd'hui beaucoup d'adversaires, et ses contempteurs risquent d'être encore plus nombreux, notamment chez les chercheurs qui revisitent les concepts des sciences sociales pour mieux en cerner les réalités. Ou encore au sein du mouvement altermondialiste, qui travaille à l'émergence d'une société civile forte, à l'instar d'ENDA qui plaide pour des mouvements sociaux forts impliquant les populations et les acteurs directs, intégrés dans les dynamiques sociales et prenant en charge toutes les problématiques leur permettant de créer des espaces publics de réflexion et de propositions pour ancrer la bonne gouvernance. Ceci, en vue de proposer des alternatives, d'influencer les processus et tout ce qui s'appelle globalisation, toutes les politiques néolibérales qui nous maintiennent dans

une situation de dépendance perpétuelle vis-à-vis du Nord. Pour ceux qui ont connu feu Jacques Bugnicourt et partagé sa passion pour le Tiers-monde et notamment l'Afrique, cette parole prémonitrice du fondateur d'ENDA résonnera longtemps encore en écho : « jamais l'Afrique n'a été aussi présente dans le monde. Sa détresse, suffisamment spectaculaire pour que l'on en parle. Jamais, non plus, le monde n'a été aussi présent en Afrique : de l'extérieur viennent des analyses, les évaluations et les remèdes ». « Jacques » a pensé et fortement souligné cela, exaspéré par la faillite entretenue des modèles de croissance proposés par les institutions financières qui ont pensé le développement de l'Afrique à la place des Africains. Mais aussi, excédé sans doute plus encore par l'attitude de gouvernements africains à la remorque de ces institutions et qui « s'alignent dans l'ensemble sur leurs prescriptions, sans trop se demander qui en tire profit et qui en souffre ».

Ces difficultés évoquées ont été aggravées par la baisse des investissements étrangers et de l'aide publique au développement. Alors que les pays riches ont promis d'augmenter l'APD à hauteur de 0,7 % de leur PNB, on constate que cet appui n'a jamais dépassé 0,33 % du PNB, sauf dans les pays nordiques. Qui plus est, le réchauffement climatique réduit forcément l'efficacité de l'aide. Une preuve irréfutable en est donnée par la situation actuelle de l'humanitaire, qui justifie qu'une proportion de plus en plus grande de l'aide au développement soit détournée vers les secours d'urgence. Cette nouvelle réalité est une très mauvaise nouvelle pour le développement, car le pourcentage de l'aide humanitaire dans l'aide bilatérale a été quadruplé depuis 1990. Rien que les crédits de secours d'urgence accordés par la Banque mondiale, durant ces vingt dernières années, ont atteint 40 milliards de dollars US. D'ici à 2015, les catastrophes climatiques pourraient d'ailleurs porter les dépenses consenties dans les interventions humanitaires à 25 milliards de dollars par an, si ces dernières se stabilisent aux niveaux actuels.

Avant même que la question du changement climatique ne soit portée au devant de la scène, la pauvreté endémique dans le Sud, et notamment en Afrique, occasionnait une vulnérabilité accrue face aux risques de sécheresse, de famine, d'inondation, d'ouragan, d'épidémie, etc. La vulnérabilité des plus pauvres face à ces risques n'est donc pas nouvelle, mais le réchauffement climatique les renforce terriblement, en intensifie les impacts, en augmente la fréquence, en diminue la prévisibilité et les diffuse dans d'autres régions autrefois épargnées. La pauvreté endémique en Afrique, qui est le résultat d'un sous-investissement historique dans le développement, est un déficit d'adaptation antérieur qu'il faudra impérativement combler, pour que les populations démunies puissent avoir une chance de résister aux chocs climatiques actuels et futurs, et se développer.

Aujourd'hui, cependant et fort heureusement, les données historiques et économiques, confortées par les indicateurs du développement publiés par la Banque mondiale, notamment dans son Rapport de 2007, semblent monter que les choses sont entrain de beaucoup changer dans un sens qui permet



d'autoriser l'espoir et qui donne à croire que le millénaire naissant a commencé sous de bien meilleurs auspices pour l'Afrique. Dans ce rapport de 2007 sur les indicateurs de développement, la Banque mondiale montre que le continent africain a enregistré une croissance économique régulière de près de 5,4 % sur les dix dernières années.

Certains détracteurs de l'Afrique ont pu arguer que les leviers de cette croissance ont été chevillés, dans de nombreux pays, sur la forte demande de produits d'extraction minière (métallifères ou non métallifères). Et que l'illustration de tout cela a été donnée par la rupture de cette tendance préalablement notée à la croissance occasionnée par la crise financière multiforme de 2009, qui a conduit la Banque africaine de développement (BAD) à réviser le taux de croissance moyen des pays africains à 2 %. Toujours est-il que la tendance haussière relevée tout au long de la décennie, a très vite repris le dessus dès l'année 2010. Et que l'application de meilleures politiques macroéconomiques et l'option franche, notée dans de nombreux pays, pour une gestion assainie des finances publiques et la bonne gouvernance démocratique s'est traduit par un renouvellement de la confiance des investisseurs. Ce qui a entraîné le doublement des financements directs étrangers qui ne sont désormais plus l'apanage des pays traditionnels de pré-carrés supposés, mais se sont ouverts à des sources nouvelles, notamment des pays émergents du Sud.

Selon une source proche d'ENDA qui a porté la voix de la société civile africaine francophone aux travaux préparatoires de RIO+20, si ces tendances se maintiennent, ce qui est fort probable, près de 12 millions de foyers verront leur revenus s'améliorer et devenir régulier aux alentours de 2020, car indique cette source : « *certes l'Afrique continuera pendant longtemps encore à faire face à des défis multiples, mais selon beaucoup d'observateurs, il ne fait plus de doute que dans les années à venir, ce qui va se passer dans le monde, en termes de modifi-*

cations économiques se passera en Afrique » (Référence de la source Masse LÔ : « *Enjeux de Rio pour l'Afrique. L'espoir légitime des peuples à un échec interdit* » in IEPF ; numéro spécial de la revue Liaison énergie francophone sur le thème « *En route pour Rio+20* »).

La raison que voila commande qu'au prochain Sommet de Rio de Janeiro que la question de la définition d'une nouvelle architecture institutionnelle, (second thème majeur qui y sera traité avec celui de l'économie verte) puisse être prise en charge par les Africains dans un sens qui permette de répondre à ce double défi. Celui de la prise en compte des différentes dimensions du développement durable et celui, ensuite, d'une harmonisation des positions en vue d'une mise en cohérence plus nette de cette question hautement stratégique pour le continent que constitue celle des approches et des visions partagées des problèmes de développement.

La question de l'engagement collectif des africains sur la question du climat constitue un test positif et une voie qu'à Rio+20 et au-delà, on pourrait explorer. Il a, en effet, été démontré, entre autres, qu'il est nécessaire aujourd'hui que s'affirme avec véhémence le rejet catégorique de la tentation de la facilité. Celle qui consisterait à aller vers un basculement des fonds habituellement destinés au développement humain, vers le financement de l'adaptation. Mais pour ce faire, il faudra que l'aide publique au développement, plutôt que de se voir constamment attaquée par un pseudo débat sur son opportunité ou sa nocivité, connaisse une progression constante vers les 0,7 % du PIB promis par les pays du Nord, auxquels seront adjoints des fonds supplémentaires pour l'adaptation. C'est la condition nécessaire pour que les OMD puissent avoir une chance d'être atteints et aussi pour que les acquis récents, dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'accès à l'eau et de la sécurité alimentaire, ne soient pas irrémédiablement perdus.

L'environnement et la durabilité face aux crises répétitives : les concepts et leurs avatars

Les effets néfastes de la désertification et de la double crise énergétique et économique qui ont suivi le premier choc pétrolier auront été les vrais éléments déclencheurs de ce processus citoyen qui a permis au débat sur la politique environnementale de se renouveler et faire progressivement sauter le verrou qui empêchait de réajuster les approches en vigueur dans ce domaine. Ceci grâce à la réflexion constructive sur ces événements, qui a permis de capitaliser, comme idées novatrices, d'une part, sur les relations entre la croissance démographique et la disponibilité des ressources naturelles à l'échelle du globe. Et d'autre part, sur la focalisation sur les effets négatifs du modèle occidental de développement, qui s'est traduit par la prise de conscience d'abord dans le monde occidental des contraintes et des limites dont il convient de tenir compte pour conjurer et éviter les dangers inhérents au développement industriel (technique et économique avec des conséquences sociales importantes), à l'urbanisation subséquente et à l'accroissement potentiel de la population mondiale.

Pour analyser aujourd'hui le rôle central de la dimension environnementale dans la crise globale, il faut partir du constat selon lequel il s'agit autant de l'aggravation de la crise environnementale que de la prise de conscience de cette dimension et des dangers pour les écosystèmes et les sociétés humaines. Le développement durable a fonctionné durant ces vingt dernières années comme un paradigme incontournable qui a introduit de nouveaux aiguillages dans la manière de penser le monde. Ainsi, chacune des dimensions de la crise doit être appréciée dans son rapport à ce développement durable qui interdit d'envisager une issue à la crise économique et sociale qui reprendrait le modèle dominant de la croissance et du productivisme. L'environnement a redessiné les équilibres géopolitiques déjà confrontés au rééquilibrage économique introduit par les pays émergents (BRICS – Brésil, Russie, Inde, Chine et South Africa), en définissant les nouveaux enjeux mondiaux dans la crise climatique et l'accès aux ressources naturelles. On retrouve directement à ce niveau les questions encore débattues en décembre 2011, lors la Conférence de Durban : quelles conséquences aura la réduction des gaz à effet de serre sur le niveau et la nature de la croissance ? Comment financer cette réduction et la répartir entre les pays ? Etc.

La réciproque est aussi vraie, car la compréhension du développement durable dans le contexte actuel ne peut être envisagée en dehors des autres dimensions de la crise. C'est ce qui caractérise la différence entre les diverses formes de réponses environnementales. Ainsi, la relation avec la dimension économique et sociale de la crise induit la nécessité de prendre en compte les inégalités environnementales et les inégalités sociales. Autrement dit, de lier environnement et social, en reconnaissant que la crise environnementale est une crise sociale. Par conséquent, pour resituer l'Agenda 21 dans ce contexte, il faut savoir qu'une transformation environnementale des sociétés est inenvisageable sans une forte redistribution sociale, et il est illusoire de penser que la transition pourrait être payée par les plus

démunis et avec leur accord. Ainsi, la relation avec la crise politique et environnementale induit la nécessité de prendre en compte les insécurités croissantes, les dérives autoritaires, la remise en cause des droits fondamentaux et des droits environnementaux. C'est-à-dire de lier défense de l'environnement et défense des droits humains et des libertés. Les premières caractérisations et différenciations des réponses et des politiques environnementales se définissent dans la manière de lier environnement et social, environnement et libertés, environnement et droits humains, environnement et solidarité internationale...

Dans chacune des crises particulières qui marquent les déclinaisons de la crise globale, les implications de l'environnement sont considérables. Il en est ainsi des crises financière, économique, énergétique, climatique, alimentaire, immobilière, etc., dont la liaison entre les différents termes a déjà ses répercussions. L'approfondissement des inégalités et des discriminations, dans chaque société et entre les pays, a atteint un niveau critique qui se répercute sur l'intensification des conflits et des guerres et sur la crise des valeurs. Les institutions responsables de la régulation du système international (FMI, Banque mondiale, OMC, etc.) ont perdu leur légitimité et l'une des tâches des mouvements de défense de l'environnement, en liaison avec les autres mouvements sociaux, et particulièrement avec le mouvement altermondialiste, consiste à identifier pour chacune de ces crises particulières le rôle de la prise en compte ou non du développement durable dans sa genèse et son approfondissement, et à analyser les conséquences de chacune de ces crises sur les réponses environnementales à la crise globale.

De nos jours et à quelques encablures de Rio+20, la perspective est d'approfondir les opportunités ouvertes par la crise, pouvant être étudiée à partir de l'analyse des impasses actuelles du néolibéralisme. En effet, la défaite idéologique du néolibéralisme, illustrée par la crise économique et financière totale issue du crash occasionné par la faillite de la banque d'investissements LEHMAN BROTHERS, le 15 septembre 2008, favorise la montée en puissance de la régulation publique et de la régulation mondiale. Qui plus est, la redistribution des richesses et le retour du marché intérieur redonnent une possibilité de stabilisation et de garantie des revenus et de la protection sociale, et de redéploiement des services publics, si important pour les pays en développement. De même, l'urgence environnementale nécessite une mutation du mode de développement durable, voire de développement social. Dans le même sens, la crise actuelle du modèle politique de représentation renforce la nécessité de la démocratie sociale et de la démocratie participative, voire d'une nouvelle réflexion sur les pouvoirs. De plus, le rééquilibrage entre le Nord et le Sud ouvre une nouvelle phase de la décolonisation et une nouvelle géopolitique du monde, illustrée par le récent printemps arabe. Il s'accompagne également de nouvelles formes d'urbanisation et de tout aussi nouvelles migrations qui seront les nouvelles formes du peuplement de la planète. Au demeurant, un système de régulation mondiale permettant de penser et de réguler toutes ces transformations sociales à l'échelle de la planète, et ouvrant la perspective d'une citoyenneté mondiale, fera du mouvement altermondialiste le porteur légitime de toutes ces opportunités.

L'économie verte ou le retour de l'économisme effréné ?



L'introduction de la notion d'économie verte dans la présentation, en juin 2011, des objectifs du sommet de la planète, dit « Rio+20 », et sa reprise détaillée dans le « Draft zéro » de cette conférence des Nations Unies, en janvier 2012, ont tout de suite suscité de nombreuses inquiétudes dans les sphères politiques et actrices du développement durable.

Qu'est-il annoncé ? Dans sa présentation la plus succincte, le sommet des Nations Unies sur le développement durable focalise d'emblée sur deux thèmes spécifiques : « *Le sommet mettra également l'accent sur deux thèmes spécifiques : une économie verte dans le contexte de l'éradication de la pauvreté et le développement durable, et une structure institutionnelle qui favorise le développement durable* ». Dans la suite, « le Draft zéro », en janvier 2012, qui s'ouvre aux commentaires et aux préconisa-

tions des parties prenantes, dénote un retour de la primauté de « *l'économique* », ce qui, de notre point de vue, n'est pas neutre :

- a) L'économie verte y est non spécifiquement définie comme un ensemble rigide de règles mais comme un cadre de décision (point 27*). On redonne ainsi la primauté au paradigme du marché avec des règles encore moins strictes que dans le modèle libéral, ce qui ouvre la voie à toutes les dérèglementations possibles, que ce soit sur le plan environnemental et social, voire économique. On oublie les crises que vient de subir l'économie mondiale, en particulier sur le plan financier, et qui démontrent que c'est de plus de réglementations que l'on a besoin.



- b) Rio+ 20, en recommandant de ne pas créer d'obstacles au commerce (point 31*), veut jeter un pont entre l'environnement et l'Organisation mondiale du commerce (OMC). L'OMC qui traite aujourd'hui l'environnement en termes d'externalités, ne possède pas l'algorithmique pour le traiter comme un bien échangeable stricto sensu, ce qui va entraîner un accroissement des inégalités, quand on sait déjà les effets négatifs des règles commerciales, pour les pays les plus pauvres.
- c) Le « Draft zéro » reprend une liste d'objectifs sectoriels (point V*) sans avoir une vision globale du développement. Julia Marton-Lefevre (IUCN) pose l'équation de Rio+20 en balayant la multiplicité des enjeux posés par le « draft zéro ». « *Que de nouveaux enjeux ! L'économie verte, l'énergie, la sécurité alimentaire, la gestion de l'eau, la croissance des villes, les produits chimiques, les déchets, l'équité sociale : comment intégrer ces lignes de force dans une vision holistique ?* ». C'est à croire que Rio+20 ne sait plus où donner de la tête. Le texte de base des négociations à venir, « *L'avenir que nous voulons* », ressemble à un catalogue à la Prévert. L'absence de réel projet politique n'est pas faite pour rassurer sur le traitement des inégalités sociales, environnementales et économiques au niveau mondial.
- d) L'approche dichotomique (point 44*) entre l'économie verte d'un côté et la gouvernance de l'autre fait perdurer une vision de la société désarticulée entre les acteurs, c'est-à-dire les populations, et ceux qui décident des règles et des modes de fonctionnement de la société. Au contraire, c'est le concept de développement durable qui doit être renforcé en y adjoignant un quatrième critère : la gouvernance, ses institutions et leur cohérence. On pourra ainsi juger du degré de conformité des processus allant de l'économique au politique, on pourra juger du degré de convergence des politiques et mesures, etc.

L'économie verte ou la remise en cause du développement durable ?

Les pays en développement, engagés sur la voie d'un développement plus durable, depuis plusieurs décennies, doivent aborder les thèmes de Rio+20 (économie verte et gouvernance) avec une certaine circonspection. En effet, l'introduction du nouveau « *paradigme* », qui consiste à tout repeindre en « *vert* » (de l'économie verte aux emplois verts via la croissance verte et autres), dans les discours officiels, ne masque-t-elle pas la remise en cause du sentier de développement durable sur lequel les Pays en développement (PED) se sont, à grands efforts, engagés. Ces nouvelles appellations, fortement influencées par les travaux de l'OCDE sur la « *Green*

Economy», méritent un détour, afin de cerner quelles sont les originalités et les valeurs ajoutées qu'elles apportent, ou n'apportent pas, dans l'analyse et l'opérationnalité.

L'expérience des cinquante dernières années doit conduire à une certaine prudence sur l'appropriation de nouvelles notions : croissance économique, écodéveloppement, croissance zéro, ajustement structurel, objectifs du millénaire, développement durable. Les changements d'appellation sont-ils des changements de paradigme pour des politiques identiques ?

C'est à partir de ses expériences qu'ENDA, créé dans la mouvance de la Conférence de Stockholm, il y a quarante ans, a constamment participé aux différents sommets de la Terre, en apportant ses contributions aux débats et aux positions, et en mobilisant les membres des sociétés civiles des pays du Sud. Le « *développement d'abord* » et la lutte contre la pauvreté ont toujours été, pour ENDA, dans ce processus, le centre des préoccupations.

En effet, le développement durable, issu du premier sommet de la Terre, en 1992, constitue un projet collectif mondial qui faisait le pari de jouer sur les synergies entre mondialisation des échanges, développement et environnement avec, en toile de fond, un changement de modèle de développement, tant au Nord qu'au Sud. Il se basait sur un abord homogène et non hiérarchisé des aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement : les « *trois piliers* ». Cette notion mettait fin à l'économisme à tous crins de la période des « *trente glorieuses* », abondamment relayé par les banques multilatérales de développement, le Fonds monétaire international (FMI), les agences bilatérales et l'OCDE. Dans

ces approches, l'objectif de croissance économique primait alors sur les autres composantes du développement, en particulier sur ses aspects sociaux et environnementaux. Avec le développement durable, prenait donc fin la primauté économique du développement.

Pourquoi cette remise en cause du développement durable ?

Trois explications peuvent être avancées :

- a) comme le note l'IDDRI, (RA 2010) la gouvernance du développement durable, institutionnalisée par le Sommet de la Terre de Rio en 1992 et ses trois conventions (Désertification, Biodiversité, Changements climatiques), a subi des transformations profondes au cours de la dernière décennie, marquée à la fois par la diffusion large de l'idée de développement durable dans les discours et des résultats insatisfaisants, sinon décevants. En d'autres termes, le développement durable a été largement mis à mal par les vingt dernières années ;
- b) la notion de durabilité du développement n'a jamais été profondément admise par les secteurs économiques et financiers, en particulier le secteur privé et les économistes « *libéraux* ». L'avatar de la responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise est plus un argument de positionnement commercial vis-à-vis des consommateurs, de plus en plus soucieux de ces dimensions, qu'une réelle prise en compte de la durabilité du développement ; on peut d'ailleurs le constater, les crises sont éminemment spéculatives et sur des opérations de court terme ;

Des exemples de « verdissement » inéquitable

- Le mécanisme de développement propre (MDP) du Protocole de Kyoto. Les pays d'Afrique ont déjà fait l'expérience malheureuse de la volonté de la communauté internationale de verdir l'économie. Le MDP devait permettre des investissements « *économies en carbone* » en provenance des pays du Nord vers les pays en développement. Les PED bénéficiaient des investissements pour leur propre développement et le pays investisseur pouvait comptabiliser cette réduction des émissions dans ses engagements de réduction dans le cadre du Protocole de Kyoto (UNFCCC 1997). Or, à ce jour, sur presque 8 000 projets MDP référencés, moins de 3 % ont bénéficié aux pays africains. Les règles du marché qui régissent le MDP ont fait leur œuvre, entraînant une inégalité sans précédent dans la distribution de projets.
- Le fonds vert climat (GCF), institué en 2009 pour lutter contre les effets des changements climatiques dans les pays en développement, n'a encore reçu, à ce jour, aucune dotation. Sa constitution se perd aujourd'hui dans des débats d'appropriation par les grandes agences, en particulier le Fonds pour l'environnement mondial (FEM/GEF), dépendant de la Banque mondiale.
- L'agrobusiness « *vert* » qui doit permettre d'introduire la production de biocarburant dans les pays en développement, se manifeste actuellement par un accaparement des terres des petits agriculteurs par des sociétés multinationales, entraînant, outre de violents conflits, la disparition progressive de l'agriculture familiale dont on sait l'importance qu'elle revêt en termes de souveraineté alimentaire.

c) au stade actuel, le financement du développement durable, à partir des seules contributions des Etats (Aide publique au développement – APD ou fonds dédiés et additionnels, comme pour les changements climatiques), subit une contrainte majeure liée, pour partie, aux crises financières successives et à l'endettement rencontrés par les pays développés. Les marges de manœuvre des pays et de la communauté internationale, appelées encore « flexibilité » comme dans le Protocole de Kyoto, relèvent principalement de l'implication du secteur privé et de tous les mécanismes permettant de faire jouer l'effet de levier sur l'investissement privé.

Sous ces aspects, il fallait, pour Rio+20, retrouver un discours mobilisateur pour les secteurs privés. C'est sur ces bases que s'est construit le discours des Nations Unies pour Rio+20, en s'appuyant sur les travaux réalisés par l'OCDE qui s'était employée, depuis plusieurs années, à développer des processus de recherche et de concertation dévoués à la « Green Economy ». Il faut souligner que ce discours a été largement relayé, en matière de lobbying, par des ONG internationales, comme le WWF. Le retour à la primauté de l'économisme devenait un message majeur et incontournable. Or le risque est grand de marginaliser les aspects environnementaux et sociaux et de rentrer de plain-pied dans les scénarios « A1 » de l'IPCC/GIEC, dits de convergence par croissance, à savoir une tendance d'évolution qui privilégie l'économie et le matérialisme par rapport aux aspects environnementaux et sociaux du développement. Ainsi, Rio+20 remet en exergue l'économie (dite « verte ») par rapport aux deux autres composantes du développement : le social et l'environnement. En d'autres termes Rio+20 remet en cause l'approche du développement à partir des « trois piliers » du développement durable.

Rio+20 ou le second souffle du développement durable

« Le système multilatéral est fatigué, les colonnes du *Financial Times* sont remplies de débats sur où va le capitalisme, le système doute de son futur : tous les fondamentaux sont à revoir ». Quarante ans après le premier sommet de la Terre de Stockholm, jamais les données scientifiques et le consensus n'auront été aussi clairs autour du constat de la dégradation de l'état des ressources naturelles, du climat et de l'extension de la pauvreté extrême à 1,4 milliard d'habitants de la planète (IDDRI, janvier 2012). Il s'agit donc bien de contrecarrer l'approche libérale actuelle de Rio+20. On pourrait privilégier l'approche du « contrat social » et « des transformations », comme développée par le German Advisory Council on Global Change (« *World in transition, a social contract for sustainability* ».-WBGU, Berlin, 2011). C'est-à-dire envisager notre futur sous la forme d'un autre modèle de référence qui intègre et fait participer, dès le départ, l'ensemble des acteurs, des parties prenantes et des populations concernées. Or le « *Draft zéro* » occulte complètement, on l'a dit, le rôle de la société civile en se centrant sur les Etats et le secteur privé. On se doit d'engager la transformation des visions actuelles à partir d'un projet politique et collectif mondial :

a) en initiant ou en inventant des politiques de développement durable à partir des expériences déjà développées dans un certain nombre de pays, afin que les objectifs de lutte contre la pauvreté, contre l'insécurité alimentaire, contre les changements climatiques, etc. prennent corps dans un ensemble cohérent et durable. Les nombreux travaux et les innovations politiques (en particulier dans les pays émergents) qui ont opérationnalisé la notion de développement durable constituent des matériaux sur lesquels on peut largement s'appuyer pour lever les ambiguïtés actuelles de la notion. On participerait ainsi à la refondation de la notion de développement durable, en tenant compte des sentiers de développement différents des diverses catégories de pays. L'ambassadeur Andre Correa de Lago, directeur du département Environnement du ministère brésilien des Relations extérieures, l'a souligné récemment : les pays du Sud veulent rester dans la logique du développement. « *Les pays en voie de développement (PVD) résistent à l'agenda quand l'environnement est isolé, mais quand il est intégré, ils s'engagent* » ;

b) en intégrant la gouvernance – i.e. en particulier les aspects institutionnels – dans les piliers du développement durable. La gouvernance compartimentée du développement durable a été mise à mal depuis 20 ans. Qu'en est-il, par exemple, de la gouvernance économique et financière ? Va-t-on laisser le G20, le G8 ou le G24 fixer des règles en dehors des parties prenantes ? Il devient impératif d'élargir les « piliers » du développement durable à l'institutionnel. Cela rejoint explicitement le cadre d'analyse du développement durable qu'a déjà proposé ENDA, car ce qui est primordial dans l'analyse, ce ne sont pas les piliers eux-mêmes, mais les relations qui se lient entre ces piliers, et en particulier la gouvernance du local à l'international. Autrement dit, plutôt que de verdir à tout prix le vocabulaire économique, il semble préférable de renforcer l'approche développement durable déjà largement utilisée par bon nombre de pays.

Au demeurant, le grand défi lié à l'accroissement de la population, en particulier en Afrique, est tout à la fois de résorber les inégalités actuelles d'accès aux services et aux infrastructures de base et de répondre, en même temps, aux mêmes besoins des nouvelles générations. Cela nécessite, entre autres, et il faut le redire, un changement radical des modes de production et de consommation, principalement dans les pays du Nord, et un développement endogène de ces mêmes modes dans les pays du Sud, en particulier en Afrique ; tous les scénarios prospectifs de développement par convergence du Nord et du Sud étant unanimes sur ce point.

Cette refondation du développement durable est ce à quoi doit ouvrir le débat à Rio+20, car si l'on retient l'économie verte comme paradigme, l'on sait très bien que confrontée aux faits, elle va se déverdir. C'est-à-dire que Rio+20 aura été le retour de l'économisme à tous crins, dont les pays en développement, en particulier l'Afrique, connaissent les méfaits.

Commerce et économie verte : quelles perspectives pour le développement ?



Les processus de transformation en cours au Sud, et plus particulièrement en Afrique, se déroulent dans un monde soumis à des mutations économiques, politiques, sociales et écologiques rapides et complexes. Ces transformations s'enchaînent et s'imbriquent en créant un système-monde organisé autour de puissants acteurs et d'institutions, sur la base de règles anciennes ou nouvelles fortement favorables aux acteurs les plus forts. De l'action de ces acteurs sur les ressources mondiales et de leurs interactions pour le contrôle de ces ressources naissent souvent, directement ou indirectement, des crises financières, alimentaires, énergétiques, climatiques, économiques ou sociales multiformes, qui non seulement affectent les modes de vie des peuples, mais réduisent aussi leurs capacités à se prémunir d'autres crises. La réponse à cette my-

riade de défis et de contraintes de toutes sortes passe par un infléchissement de la courbe de l'évolution de la gouvernance mondiale et une transformation profonde tant des règles que des pratiques des acteurs, voire des modes de production et de consommation. Il est, en effet, communément admis que le modèle économique dominant, essentiellement fondé sur la recherche d'une croissance indéfinie, elle-même dépendante de sources d'énergie fossile et de ressources non renouvelables, ne peut se poursuivre sans accentuer les risques de crises économiques majeures et de perturbations climatiques aux conséquences incalculables.

Face à des défis globaux, l'Afrique reste la partie du monde la moins apte à produire et à mettre en place les instruments

de sa propre sauvegarde. Même si les pays africains subissent plus fortement les effets négatifs des crises, du fait de leur vulnérabilité, ils sont très faiblement représentés dans les débats sur la recherche de solutions. Les concepts, stratégies et politiques globales sont souvent élaborés hors du continent et n'arrivent aux acteurs africains que sous la forme de recettes « *prêt-à-consommer* ». Les relations entre le commerce et l'environnement, les effets des changements climatiques sur les échanges commerciaux africains, et plus récemment, le débat sur les vertus supposées de l'économie verte pour le continent africain, sont au nombre des enjeux sur lesquels l'Afrique devrait s'engager avec un positionnement politique et stratégique clair au plan conceptuel, et en partant d'une connaissance fine de ses atouts et de ses limites.

Parmi ces atouts figure le capital naturel. Celui-ci est constitué par les ressources du sol, du sous-sol, des eaux, des forêts et des mers et représente un élément essentiel de la création des richesses du continent africain et un pilier de son commerce. Alors que le capital naturel représente seulement 2 % de la création de richesses dans les pays développés, il est de près de 26 % en Afrique (Banque mondiale, « *D'où vient la richesse des nations ?* », Rapport 2006). L'énorme potentiel de l'Afrique en ressources naturelles n'a pas pourtant permis d'accroître sa part du commerce mondial, restée à 3 %. En dépit de la croissance de 15 à 20 % des exportations notée ces dernières années, celle-ci n'a pas eu un impact significatif sur la richesse du continent, car ces exportations sont basées pour l'essentiel sur une gamme limitée de produits, dont le pétrole et les minéraux pour près de 70 % des exportations et les produits agricoles non transformés pour 30 %.

Commerce et environnement en Afrique : des contraintes comme point de jonction !

Les relations entre le commerce et l'environnement sont, de nos jours, au cœur des réalités économiques et politiques internationales. Longtemps traités séparément, le commerce et l'environnement apparaissent désormais sous une trame commune, à cause de la conviction désormais établie que les préoccupations environnementales et climatiques impactent sur le commerce et vice-versa. En Afrique, cette relation entre commerce et environnement se pose sous la forme d'une série de contraintes : dégradation des sols, perte de biodiversité, urbanisation anarchique, accès aux marchés et respect des normes internationales, entre autres.

Il est aujourd'hui indéniable que les questions environnementales ont un impact direct sur les possibilités d'exportations des pays africains. De la même façon que les pratiques commerciales, les modes de production et de consommation agissent aussi directement sur les ressources naturelles. Au Nord, la nécessité de sauvegarder la sécurité sanitaire des populations, des animaux et des plantes, a engendré un réflexe de protection se manifestant à travers des mesures qui, à rebours, opèrent comme des obstacles commerciaux érigés contre des pays africains. C'est pourquoi les pays africains, en particulier les moins avancés, considèrent que les accords

commerciaux, comme les Mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et les Obstacles techniques au commerce (OTC), sont souvent des formes de protection déguisées. A ces mesures s'ajoutent aussi les subventions agricoles des pays développés, qui, illégales pour la plupart, sapent la compétitivité des produits africains sur les marchés mondiaux.

L'économie verte et le développement de l'Afrique : leurre ou lueur ?

Le PNUE estime que l'économie verte est « *une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources* ». Sous sa forme la plus simple, l'économie verte se caractérise par un faible taux d'émission de carbone, l'utilisation rationnelle des ressources et l'inclusion sociale (PNUE, Vers une économie verte, 2011). Les raisons avancées pour justifier la transition vers l'économie verte se fondent sur le fait que l'économie conventionnelle « *brune* » n'a pas réussi à mettre fin à la pauvreté, la marginalisation sociale et l'épuisement des ressources. Certes, le monde est encore très loin d'atteindre les OMD et le développement durable demeure un but vital, encore éloigné. Mais un simple « *verdissement* » conceptuel de l'économie sera-t-il suffisant pour changer radicalement la trajectoire ?

Ce qui est en cause, ce n'est pas le principe même de bâtir une économie respectueuse de l'environnement et qui valorise et respecte les réalités culturelles, tout en assurant sa fonction de nourrir les peuples. Ces principes sont les mêmes que ceux qui structurent le développement durable et sont poursuivis, depuis maintenant plusieurs décennies, avec un engagement politique relativement fort de l'ensemble de la communauté internationale. Ce qui suscite donc les réserves exprimées çà et là, vis-à-vis du concept d'économie verte, c'est qu'il semble faire irruption dans le débat pour s'ériger en solution nouvelle, alors que le concept de développement durable qui devrait l'englober n'est pas évalué de manière appropriée. En matière commerciale, on a beaucoup de mal à voir en quoi l'économie verte se distingue de l'économie tout court, puisque les principes économiques qui les structurent restent les mêmes. Pour l'une comme pour l'autre, la règle reste la soumission totale aux forces du marché, la recherche du profit et de la croissance à travers une libéralisation de plus en plus poussée.

En vérité, l'on semble seulement se déplacer du commerce des biens et services classiques au commerce des biens et services environnementaux. Pour les pays africains, le résultat pourrait être le même. Quelle différence y a-t-il entre un producteur de coton biologique africain et un producteur de coton traité aux produits chimiques, s'ils subissent tous les mêmes distorsions sur le marché mondial, du fait des subventions, et s'ils perdent peu à peu toute maîtrise sur la production des semences ? Que gagne l'Afrique si des millions d'hectares de ses terres sont utilisés pour recevoir des investissements étrangers pour la production de biocarburants exportés ? Quel est le gain durable de l'exploitation d'une éner-



gie solaire, éolienne ou hydraulique dont la technologie est encore contrôlée par les entreprises du Nord, qui refusent tout transfert de savoir ?

Ce sont là quelques-unes des questions essentielles qui appellent des réponses claires pour évaluer la portée et les vrais enjeux de l'économie verte pour l'Afrique. Répondre à ces questions permet d'aller au-delà des effets de mode et de la surmédiation de concepts creux sans véritable prise sur les conditions de vie durables des peuples. L'économie verte est basée sur la même logique de la croissance que l'économie conventionnelle, les mêmes règles commerciales et demain, sur les mêmes accords commerciaux. A ce jeu, c'est connu, l'Afrique sera encore la principale perdante en dépit de son potentiel naturel indéniable. Les pays africains seront obligés de produire, de surexploiter et de vendre, sous les mêmes conditions de prix et de régulation, des matières premières non transformées pour ensuite s'approvisionner en produits finis dans les pays industrialisés. Dans les secteurs où ils ont un léger avantage comparatif leur permettant de donner un minimum de transformation à leurs produits, ils se heurteront encore aux barrières non tarifaires, aux normes sanitaires et phytosanitaires et aux obstacles techniques.

C'est pourquoi, contrairement à l'idée de plus en plus répandue sur l'importance de l'économie verte, il convient de préciser que l'enjeu essentiel n'est pas la couleur de l'économie. C'est sa finalité et son résultat. *« Une économie qui nourrit bien le présent sera jugée efficace. Mais lorsqu'elle détruit en même temps les moyens de ses hommes pour nourrir leurs enfants et leurs futurs enfants, elle devient inefficace. »* Elle devient également inefficace lorsqu'elle concentre, par le jeu des régulations et des relations d'interdépendance passées et présentes, les richesses du monde entre les mains d'une partie du monde au détriment de la partie la plus importante.

C'est pourquoi un débat global sur la couleur de l'économie ne peut être qu'un faux débat. Le vrai débat ne peut s'appuyer que sur une question simple : comment donner à chaque peuple le droit de se développer de la façon qui lui paraît économiquement, socialement et culturellement la plus convenable, sans enfreindre le droit des autres peuples de se développer de la façon qui leur paraît tout aussi convenable, sans détruire les ressources globales, ainsi que les moyens de vie des générations à venir ?



Les politiques au Sud sont-elles en cohérence avec le développement durable ?



Le Sud recouvre une réalité géopolitique et économique incontournable, même si une différenciation en son sein y redéfinit les relations entre plusieurs catégories de pays, qui ne sont plus confrontées aux mêmes défis. L'émergence des BRICS y est le phénomène le plus marquant et constitue un nouveau paradigme. Ces pays ont enfin compris que leur coopération économique et financière est le contrepoint nécessaire et le moteur d'un renouveau politique du monde. Alors que leurs progrès économiques et leur poids démographique croissant sur la trajectoire de la planète et de ses habitants sont mis en exergue dans les analyses politiques, ils représentent, avec les pays moins développés, les espaces de vie des peuples qui subissent les affres des politiques internationales tout en n'ayant pas toutes les capacités de s'émanciper de situations de précarité sociale et économique qui les touchent durablement. Le nombre et la profondeur des enjeux qui les concernent sont proportionnels au retard pris sur les indicateurs de qualité de vie. Devant l'exclusion de la majorité d'entre eux des processus entraînants de ce

monde, et le conditionnement de l'aide à l'insertion dans l'économie de marché, les pays du Sud sont désormais entre le marteau et l'enclume. Les enjeux les plus importants les concernant se résument à leur propre construction, dans un contexte de panne sur les voies et modalités d'un progrès social et économique qui n'aliène pas les ressources naturelles en raréfaction et ne relègue pas les populations, leurs cultures et leurs valeurs au rang de variable d'ajustement.

Le durable est une préoccupation et un fourre-tout, porteur d'illusions et de confusions

Si le rapport Brundtland (1987) intitulé Notre avenir commun consacre le lien entre environnement et développement autour d'un autre concept fondamental, le développement durable, c'est depuis 1972, à Stockholm, que les tentatives de construction d'un agenda commun pour la planète ont vu le jour. « *Le développement durable est un développement qui ré-*

pond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Les deux concepts suivants sont consubstantiels à cette notion : 1) le concept de « besoins », pour les pays du Sud, qui font face à l'exigence de progrès pour atténuer la pauvreté et qui présentent les urgences les plus pressantes ; 2) et l'idée de « dégradation », voire de raréfaction des ressources que leurs technologies et leurs organisations sociales imposent à la capacité de l'environnement à la résilience et à répondre aux besoins actuels et futurs.

Depuis 1992, le durable devient à la fois une préoccupation dans tous les domaines et un fourre-tout, porteur d'illusions et de confusions. La prise de conscience est à présent bien établie dans les sphères de réflexion et de décision, mais cela ne garantit nullement que les tendances actuelles de remise en cause des équilibres environnementaux globaux soient inversées à temps. L'impression de l'inéluctable et le catastrophisme se mélangent avec les doutes sur la réalité des menaces que constitueraient les changements environnementaux globaux. Aujourd'hui encore, et certainement pour les années à venir, ENDA se donne comme mission d'inverser les tendances lourdes de diminution de la biodiversité, de la raréfaction des eaux douces, des changements climatiques, de la dégradation des ressources naturelles et de celle des conditions de vie des hommes sous la menace du tout chimique qui a déjà un impact sur les modes de vie.

Le développement durable est un concept inventé dans les pays développés et pour les pays développés, mais n'y a pas prospéré, avant qu'un internationalisme des modèles et des idées ne songe à l'idéaliser comme la panacée des pays du Sud. Il ne renouvelle cependant pas la problématique du développement, notamment pour les pays du Sud, sans doute moins que l'écodéveloppement qui, quant à lui, hiérarchise très clairement les trois piliers (économique, social, environnemental) en donnant la primauté à la préservation des ressources naturelles avant la satisfaction de besoins.

Le développement durable, paradigme de Rio, depuis 20 ans, est plus que jamais le prolongement du Consensus de Washington, qui participe d'une plus grande dépendance des pays du Sud et d'un coût beaucoup plus important pour atteindre un certain développement. L'économie verte mise en orbite pour les prochaines années, même habillée d'une soi-disant volonté de lutter contre la pauvreté, est donc l'aboutissement logique d'une dépendance conceptuelle qui se perpétue dans le domaine économique, social, environnemental, technologique, etc. La cohérence des politiques agricoles, industrielles, commerciales, avec le développement durable, consommera beaucoup d'efforts sans la garantie d'une préservation de capacités de résilience de l'environnement planétaire dont la perturbation impacte en premier lieu des pays du Sud.

Les pays du Sud doivent désormais préférer leurs ressources aux financements

Pour les pays du Sud dans lesquels les capacités d'agir sont amoindries par d'autres urgences, le concept de développement durable relève de logiques et d'intérêts externes. Pourtant,

dans chaque pays africain et dans d'autres régions en développement du monde, les problèmes environnementaux ne sont pas des préoccupations superficielles et sans prise sur la vie et le progrès des populations. Ils en constituent des marqueurs importants et ENDA ne s'y est pas trompé, depuis le début, en travaillant sur l'articulation entre environnement et développement, progrès social et gestion des ressources naturelles. Mais il est essentiel de rompre désormais avec une approche instrumentale de l'environnement, en démontrant l'influence des citoyens et des mouvements sociaux sur les décisions cruciales qui se prennent.

Les dynamiques populaires et les préoccupations des populations du Sud doivent être au cœur des négociations multilatérales sur le développement durable ou sur l'accord qui succédera au protocole de Kyoto sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, parce que celles-ci vont toucher leur vécu quotidien sur leurs territoires et l'avenir de leurs enfants. Le changement climatique qui devient conceptuellement un enjeu incontournable partout agissait déjà sur les activités et les moyens de vivre des pays du Sud. Mais ces derniers n'ont pas une idée claire des décisions qui se négocient sur leur dos, et surtout n'ont aucun pouvoir de les infléchir collectivement. Pour ces pays du Sud, les choix doivent être drastiques et ENDA doit peser sur leur justesse et leur efficacité.

Le décalage vertigineux entre la philosophie des grands sommets onusiens faits d'incantations et de discussions sur les mots et les phrases les plus généreuses, et la rudesse des négociations commerciales (OMC) ou encore pour la suite du protocole de Kyoto, sont révélateurs du double jeu des pays développés et de leurs exigences extrêmes quand leurs intérêts sont en jeu. Face à cela, les pays du Sud, avec le leadership des BRICS, doivent renforcer leur cohérence interne et développer une solidarité et une coopération d'un nouveau type. Le risque est bien réel de voir les pays émergents continuer à reproduire les mêmes logiques d'accaparement et de destruction accélérée des ressources dont ils sont aujourd'hui des moteurs importants.

Une gouvernance mondiale de l'environnement qui permet aux pays développés de perpétuer les logiques de conquête et d'aliénation des ressources des pays du Sud est déjà à l'œuvre et a été le principal mécanisme de l'enrichissement effréné et inégalitaire du monde. Les pays du Sud doivent désormais préférer leurs ressources aux financements par lesquels les forces économiques les achètent directement ou indirectement, et définir eux-mêmes leurs principes de pensée et leurs stratégies de développement. Celles-ci doivent être en cohérence avec les principes de justice, de sobriété, de participation, de solidarité intra et intergénérationnelle, au risque de valoir des bouleversements sociaux et politiques. Ce défi doit passer par une remise en cause de notre mode de vie, des mécanismes de la production agricole et industrielle, et par conséquent un changement majeur de mentalité.

Les contributions d'ENDA au Draft zéro



Le développement durable, issu du premier sommet de la terre en 1992, constituait un projet collectif mondial qui faisait le pari de jouer sur les synergies entre mondialisation des échanges, développement et environnement avec, en toile de fond, un changement de modèle de développement tant au Nord qu'au Sud. Il se basait sur un abord homogène et non hiérarchisé des aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement, les « *trois piliers* ». Le développement durable devait mettre fin à la primauté du modèle libéral, et de l'économisme dont l'objectif de croissance économique primait alors sur toutes les autres composantes du développement, en particulier sur ses aspects sociaux et environnementaux.

- Point 27 Draft zéro : Rio+20 en introduisant la notion d'économie verte, non spécifiquement définie comme un ensemble de règles contraignantes, mais comme un cadre de décision redonne la primauté au marché avec des règles encore moins strictes que dans le modèle libéral de marché et ouvrant la voie à toute les dérèglementations que ce soit sur le plan environnemental, social et, bien sûr, économique. L'économie verte est conçue comme un nouveau moteur de la croissance et une alternative au blocage de celle-ci. En d'autres termes, le Draft zéro remet en cause l'approche du développement à partir des « *trois piliers* » du développement durable. Il occulte également le rôle de la société civile et des peuples en se centrant sur les Etats et le secteur privé.

- On devrait beaucoup plus privilégier l'approche du « *contrat social pour la durabilité* » comme développée par le German Advisory Council on Global Change (« *World in transition, a social contract for sustainability* », WBGU, Berlin, 2011). C'est-à-dire envisager notre futur à partir d'un autre modèle de référence qui intègre et fait participer, dès le départ, l'ensemble des acteurs, et notamment les populations et communautés concernés. Il s'agit donc de partir des trois piliers du développement durable (économique, social et environnemental) et d'y adjoindre, selon notre démarche, deux critères supplémentaires, afin de combler le manque d'exhaustivité quand on s'en tient aux trois piliers traditionnels. Ces deux critères correspondent à la technologie et à l'institutionnel (donc la gouvernance), dernier critère qu'on retrouve d'ailleurs dans la seconde partie des thèmes à aborder à Rio+20. Pourquoi ne pas les englober dès maintenant dans une approche étendue et renforcée du développement durable ?
- L'inspiration libérale du texte et l'écriture à partir des logiques conceptuelles et stratégiques des pays dominants sont trop manifestes et à corriger.
- Le Draft Zéro est loin d'être au même niveau d'exigence, de pragmatisme et de profondeur face à la gravité et l'urgence des défis qui se présentent (appauvrissement, crise finan-

cière, crise alimentaire, crise sociale, changements climatiques, désastres environnementaux, etc.)

- Le Draft Zéro ne fait pas explicitement le lien avec les négociations multilatérales sur l'environnement (Copenhague, Durban) et le régime commercial (OMC) et n'adresse pas le problème systémique et la panne paradigmatique qui plombent l'économie mondiale et engendrent la dégradation de l'environnement terrestre.
 - On se doit d'engager la transformation des visions actuelles en initiant ou en inventant des politiques de développement durable à partir des expériences menées dans un certain nombre de pays afin que les objectifs de lutte contre la pauvreté, contre l'insécurité alimentaire, contre les changements climatiques, etc. prennent corps dans un ensemble cohérent et durable. Le grand défi lié à l'accroissement de la population (doublement en Afrique d'ici 2050) est tout à la fois de résorber les inégalités actuelles d'accès aux biens, services et infrastructures de base et de répondre, en même temps, aux mêmes besoins des nouvelles générations. Cela nécessite, entre autres, un changement radical des modes de production et de consommation, principalement dans les pays du nord et un développement endogène dans les pays du sud, en particulier en Afrique ; tous les scénarios prospectifs du développement par convergence du nord et du sud sont unanimes sur ce point. Le Draft zéro ne souligne pas ces tendances qui devraient pourtant être la toile de fond de la réflexion.
 - Le Draft Zéro s'appuie sur une logique interétatique et occulte la relation des peuples et des cultures avec leurs ressources et leurs territoires qui sont leurs modes de maîtrise de soi et à l'échelle desquelles les transformations les plus profondes doivent se faire. Les échelles locales sont porteuses d'innovations et d'expériences au plus près des réalités et la planète ne pourra être sauvée que si on reconnaît d'autres modèles et la coexistence d'une diversité de modèles.
 - Le Draft Zéro ne fait aucun lien avec les négociations de Copenhague et Durban alors que les deux processus doivent aboutir à des actions concrètes et hardies touchant les peuples et infléchissant les trajectoires négatives des changements climatiques et de l'injustice sociale.
 - Le Draft Zéro ne tient pas compte de la réalité des relations et rapports bilatéraux sur le CO₂, qui prime de plus en plus les rapports multilatéraux. En outre, le débat dans les négociations sur le climat se fait désormais plus entre pays développés et pays émergents, et les pays pauvres et africains sont en marge des discussions alors qu'ils subissent les impacts les plus importants des changements climatiques.
 - Les quelques engagements sur le financement du passage à l'économie verte sont trop généraux et ignorent que les anciens engagements ne sont pas tenus et que les pays développés veulent les convertir en engagements liés à l'environnement et au climat.
- La gouvernance comme pilier du développement durable**
- Point 44 : L'approche dichotomique entre l'économie verte d'un côté et la gouvernance de l'autre fait perdurer une vision de la société désarticulée entre les acteurs, c'est-à-dire les populations, et ceux qui décident des règles et des modes de fonctionnement de la société. On est donc au stade où c'est le concept de développement durable qui doit être renforcé en y adjoignant un quatrième critère : la gouvernance, sur lequel on pourra juger du degré de conformité des processus allant de l'économique au politique et de convergence des politiques et mesures, etc.
 - L'Etat-nation sur lequel veut s'appuyer l'organisation d'une nouvelle gouvernance du développement durable implique l'oppression des peuples et l'accaparement des ressources à leur détriment, d'où l'importance de la gouvernance locale. Mais cette gouvernance locale ne doit pas reproduire un modèle basé sur les rapports de force. L'économie verte alternative doit être centrée sur l'humain et les communautés locales dans une approche économique-écologique, et éviter que la gouvernance du marché du CO₂ perpétue les relations de complicité entre élites du Nord et du Sud contre leurs peuples respectifs. L'économie verte alternative doit ainsi permettre de protéger et de breveter les ressources génétiques et les connaissances traditionnelles par les communautés concernées, et interdire le pillage de leurs savoirs et des ressources de leurs environnements.
 - Tout modèle de gouvernance des biens et ressources doit être basé sur les principes de SOLIDARITE, de RESPONSABILITE, de SOBRIETE, de PARTICIPATION et permettre de valoriser les dynamiques et expériences populaires et communautaires.
 - Point 33 : La plateforme internationale de partage des connaissances. Cette organisation doit partir de l'existant (en particulier intégrer les connaissances locales) et non pas être une nouvelle structure accaparée par des élites et non accessible aux populations à la base.
 - Points 32-36 : En outre, on se demande comment les échanges de technologies et des bonnes pratiques peuvent avoir lieu en pleine guerre économique entre Etats et entre multinationales, alors que les technologies et le savoir sont l'objet d'appropriation privée par le biais de la propriété intellectuelle, qui ne vise que la pérennité des profits.
 - Point 43 : Pour le suivi de la mise en œuvre de la transition vers l'économie verte, le Draft zéro propose une période d'une quinzaine d'années, rien que pour établir des indicateurs de progrès, ce qui nous semble excessif devant l'urgence de l'engagement de tous pour les transformations.
 - Point 62 : Le rôle des ONG n'est jamais mentionné comme moteur des changements d'avant et d'après 2012, comme le démontre encore une fois ce point.

LISTE DES ENTITES D'ENDA ET DE LEURS DOMAINES D'INTERVENTION RESPECTIFS

Ethiopie

Mme Azeb GIRMAI

Addis Abeba – Ethiopie

- ⇒ Développement de l'agriculture urbaine
- ⇒ Gestion des déchets urbains et assainissement
- ⇒ Lutte contre le VIH/Sida et création d'AGR

P.O. Box 25718 Code 1000 Addis Abeba - Ethiopia

Tel. : (251-1) 1416 88 95

Fax : (251-1) 51 45 80

E-mail : enda-eth@telecom.net.et

Océan indien

M. Cyrille DE BILLY

Antananarivo - Madagascar

- ⇒ Restructuration de l'habitat en milieux défavorisés
- ⇒ Appui aux enfants et jeunes en difficulté
- ⇒ Gestion des déchets urbains et assainissement

B.P.1467 Antananarivo - Madagascar

Tél. : (261 32) 40 457 48

Fax : (261 20) 22 61 74

E-mail : dr@enda.mg / cdebilly@wanadoo.fr

Colombie

Mme Maria Victoria BOJACA

Bogotá – Colombie

- ⇒ Gestion environnementale urbaine
- ⇒ Appui au développement local
- ⇒ Gestion et recyclage des déchets urbains
- ⇒ Renforcement des capacités

Calle 33 No. 16-22 Teusaquillo - Bogotá - Colombia

Tel. (571) 283 9575

Fax: (571) 285 66 28

E-mail: endacol@andinet.com / calabagones@gmail.com

Brésil

Mme Laura TAVES

Rio de Janeiro – Brésil

- ⇒ Education alternative.
- ⇒ Environnement et GRN
- ⇒ Développement social des quartiers

Rua Conde de Lages n. 44 sala 608- Glória

Cep 20.241-080- Rio de Janeiro-RJ Brasil

Tel.: (55-21) 2242 95 09 / (55-21) 2221-2581,

Fax : (55-21) 2531-7107

E-mail : endabrasil@endabrasil.org.br

laurataves@hotmail.com | laurataves@gmail.com

Inter-Arabe

Mme Essma BEN HAMIDA & M. Michael CRACKNELL

Tunis – Tunisie

- ⇒ Micro finance et microcrédit
- ⇒ Appui à la création de microentreprises
- ⇒ Animation et mise en réseau

3, rue El Aacha, 2041 Ettadhamen, Tunisie

B.P. 72 Ksar Saïd II, Tunis - Tunisie

Tél. : (216 - 71) 51 33 40 / 27

Fax : (216 - 71) 65 07 61

E-mail : mpctn@yahoo.fr / Web: www.endarabe.org.tn

Mali

M. Soumana COULIBALY

Bamako – Mali

- ⇒ Appui aux enfants et jeunes en difficulté
- ⇒ Promotion des initiatives de santé communautaire
- ⇒ Promotion socioéconomique des femmes

Oulofobougou, rue 424, porte N° 200

B.P. 3123 Bamako - Mali

Tél. : (223) 20 22 55 64

Fax : (223) 23 25 93

E-mail : enda-mali@cefib.com

Bolivie

Mme Romanette MARUYA

La Paz – Bolivie

- ⇒ Appui aux enfants et jeunes en difficulté
- ⇒ Initiatives de santé préventive
- ⇒ Education alternative.

Accompagnement psychosocial

Av. Antofagasta No. 308 Villa Dolores El Alto

La Paz - Bolivia

Tél. : (591-3) 855 48 50 / Fax:(591-2) 811446

E-mail : endabolivia@endabolivia.org

romanette02@hotmail.com

Dominicana

M. Mamerto VALERIO

Santo Domingo – République dominicaine

- ⇒ Gestion des ressources naturelles et agroforesterie
- ⇒ Promotion des initiatives de santé communautaire
- ⇒ Développement urbain et services de base

B.P. 3370, Santo Domingo-República Dominicana

Tél.: (1 - 809) 385-0421

Fax : (1 - 809) 385-2359

E-mail : direccion@endadom.org.do

Web : http://www.Funredes.org/encacaribe/

Bombay

M. Virup PANWALKER

New Bombay – Inde

- ⇒ Agriculture et développement rural.
 - ⇒ Appui à la création de microentreprises rurales
 - ⇒ Appui aux mouvements et associations de femmes
 - ⇒ Recyclage des déchets et fabrication d'engrais bio
- 5, Vashi Saphalya CHS, Sector 9A, Vashi Vashi Navi Mumbai 400703, New Bombay - Inde
Tel. : (91 -22) 27 66 19 02
Fax : (91 -22) 27 65 88 97
E-mail : paragp@vsnl.com

Europe

Mme Annelaure WITTMANN

Paris – France

- ⇒ Appui technique aux entités d'Enda
 - ⇒ Montage de projets et recherche de financements
 - ⇒ Animation de réseaux sur le développement durable
- 5, rue des immeubles industriels
75011 Paris - France
Tél. : (331) 44 93 87 40 / Fax: (331) 44 93 87 50
E-mail : enda-europe@wanadoo.fr
Web : www.enda-europe.org

Vietnam

Mme Huyen DO THI THAN

Ho Chi Minh City – Vietnam

- ⇒ Restructuration de l'habitat dans les bidonvilles
 - ⇒ Gestion environnementale urbaine
 - ⇒ Accès aux services de base
 - ⇒ Aide à la création de microentreprises
- C2 Buu long St, Cu Xa Bac Hai, district 10, Ho Chi Minh City - Vietnam
Tel. : (84-8) 39700243
Fax : (84-8) 9703273
E-mail : endavn@hcmc.netnam.vn

Maghreb

M. Hamid CHRIFI

Rabat – Maroc

- ⇒ Lutte contre la pauvreté en milieu urbain
 - ⇒ Développement rural intégré et gestion durable des ressources naturelles
 - ⇒ Education et sensibilisation à la préservation de l'environnement
 - ⇒ Communication et plaidoyer
 - ⇒ Renforcement des capacités
 - ⇒ Gestion alternative et valorisation des déchets
 - ⇒ Economie populaire et insertion sociale
- 18, Rue Aguelmane Sidi Ali, Appt 4, Agdal, Rabat
Tél. : (212) 537 680 673 / Fax: (212) 537 683 469
E-mail : endamaghreb@enda.org.ma
Web : www.enda.org.ma

ENTITES D'ENDA AU SENEGAL

Diapol (Prospectives Dialogues Politiques)

M. Moussa MBAYE

Dakar – Sénégal

- ⇒ Plaidoyer et dialogue politique
- ⇒ Migrations et développement
- ⇒ Intégration africaine et coopération transfrontalière
- ⇒ Education alternative

Sacré-Coeur Transition 4, Villa n° 8773

Dakar Sénégal

Tél. : (221) 33 825 36 20 / Fax : (221) 33 825 36 32

E-mail : diapol@enda.sn

Web: <http://www.enda.sn/diapol>

Ecopole

M. Oumar TANDIA

Dakar – Sénégal

- ⇒ Education alternative à la citoyenneté
- ⇒ Appui au développement local participatif
- ⇒ Plaidoyer et dialogue politique
- ⇒ Développement de la santé communautaire

Complexe Sicap Point E Imm. B 2ème étage

B.P. 21394 Dakar - Ponty

Tél. : (221) 33 825 97 39

Fax : (221) 33 860 51 33

E-mail: ecopole@enda.sn , audiovis@enda.sn

Web: <http://www.enda.sn/ecopole>

Eau populaire

M. Malal TOURE

Dakar – Sénégal

- ⇒ Réalisation d'infrastructures hydrauliques
- ⇒ Interventions dans le domaine de l'assainissement
- ⇒ Lutte contre les maladies liées à l'eau

Mermoz Pyrotechnie, Cité des Administrateurs Civils

Immeuble N° 13, 2ème étage, Droite / BP 17072, Dakar - Sénégal

Tél. : +221 33 860 41 43 / Fax : +221 33 860 41 39

Email : malal@enda.sn

Ecopop (économie populaire urbaine)

M. Mamadou Bachir KANOUTE

Dakar – Sénégal

- ⇒ Gouvernance urbaine
- ⇒ Renforcement des capacités des acteurs locaux
- ⇒ Appui au développement local participatif
- ⇒ Accès aux services sociaux de base

Complexe Sicap Point E Imm. B 2ème étage

B.P. 3370 Dakar - Sénégal

Tel. : (221) 33 859 64 11

Fax : (221) 33 864 68 32

E-mail : ecopop@enda.sn

Web : www.enda.sn/ecopop

Energie

M. Secou SARR

Dakar – Sénégal

- ⇒ Elargissement de l'accès aux services énergétiques
- ⇒ Elaboration et mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement
- ⇒ Analyse et recherche de synergies entre Energie, Environnement & Développement

54 rue Carnot, B.P. 3370 Dakar - Sénégal

Tél. : (221) 33 822 59 83 / 33 889 34 29 / 33 889 34 28

Fax : (221) 33 821 75 95

E-mail: enda.energy@orange.sn

Web: <http://energie.enda.sn>

Jeunesse Action

M. Fabrizio TERENCE & M. Pierre Marie COULIBALY

Dakar – Sénégal

- ⇒ Appui aux enfants et jeunes travailleurs
- ⇒ Soutien aux enfants en difficulté
- ⇒ Lobbying et plaidoyer international

54, rue Carnot, B.P. 3370 Dakar - Sénégal

Tél.: (221) 33 889 34 20 / 33 889 34 21 / 33 889 34 24

Fax: (221) 33 823 51 57

E-mail: jeuda@enda.sn

Web: <http://www.enda.sn/eja>

Madesahel (Méthds Applq au Dvpmt du Sahel)

M. Mame Thierno Aby SY

Dakar – Sénégal

- ⇒ Confection et conditionnement de phytomédicaments
- ⇒ Formations en santé publique
- ⇒ Conservation des espèces végétales menacées
- ⇒ Expérimentations et diffusion de nouvelles essences

B.P. 6259 Dakar-Etoile, B.P. 414 Mbour - Sénégal

Tél.: (221) 33 823 76 76 / 33 842 29 63 (Dakar)

Tél.: (221) 33 957 15 33 / Fax:(221) 33 823 76 76

E-mail: madesahel@enda.sn

Rup (Relais pour le développem Urban Participé)

M. Malick GAYE

Dakar – Sénégal

- ⇒ Animation et mise en réseau sur l'urbain
- ⇒ Gouvernance urbaine
- ⇒ Lobbying et plaidoyer international
- ⇒ Réalisation de systèmes d'assainissement
- ⇒ Développement de l'agriculture urbaine

Complexe Sicap Point E Imm. B 2ème étage

B.P. 27 083 Malick SY, Dakar - Sénégal

Tél.: (221) 33 869 99 48

Fax: (221) 33 860 51 33

E-mail: rup@enda.sn

Web : <http://www.enda.sn/rup>

Graf - Sahel et Afrique de l'Ouest

M. Emmanuel Seyni NDIONE

Dakar – Sénégal

- ⇒ Gouvernance locale concertée
- ⇒ Promotion et renforcement du dialogue politique
- ⇒ Accès aux biens et services de base
- ⇒ Agriculture et développement rural
- ⇒ Appui aux femmes, AGR et microfinance
- ⇒ Education alternative

B.P. 13069 Grand Yoff, Dakar - Sénégal

Tél.: (221) 33 827 20 25 Fax: (221) 33 827 32 15

E-mail: graf@enda.sn

Web: <http://www.enda.sn/graf>

Lead Afrique francophone

M. Masse LÔ

Dakar – Sénégal

- ⇒ Renforcement des capacités
- ⇒ Appui aux organisations de la société civile africaine
- ⇒ Animation de réseaux et plaidoyer international

54, rue Carnot, B.P. 3370 Dakar - Sénégal

Tél.: (221) 33 889 34 30 / 33 889 34 31 / 33 889 34 32

Fax: (221) 33 821 75 95 / 33 823 51 57

E-mail: lead-af@enda.sn

Web: <http://fa.lead.org>

Pronat (Protection Naturelle)

Mme Mariam SOW

Dakar – Sénégal

- ⇒ Création d'espaces de concertation en zone rurale
- ⇒ Réduction de l'utilisation des pesticides dans l'agriculture
- ⇒ Formation aux techniques de l'agriculture saine et durable
- ⇒ Lobbying et plaidoyer contre l'introduction des OGM en Afrique

54, rue Carnot / B.P. 3370 Dakar - Sénégal

Tél.: (221) 33 889 34 19 / 33 889 34 37

Fax: (221) 33 823 51 57

E-mail: pronat@enda.sn

Web : <http://www.enda.sn/pronat>

Santé

M. Daouda DIOUF

Dakar – Sénégal

- ⇒ Actions de sensibilisation contre le Sida
- ⇒ Assistance médico sociale des personnes infectées
- ⇒ Prévention des risques liés à la prostitution clandestine
- ⇒ Lobbying et plaidoyer international sur le Sida

56 COMICO VDN Liberté VI Extension

B.P. 3370 Dakar – Sénégal

Tél. : (221) 33 867 02 62

Fax : (221) 33 823 51 57

E-mail: dioufda@enda.sn

Syspro (systèmes et prospective)

M. Taoufik BEN ABDALLAH

Dakar – Sénégal

- ⇒ Renforcement des capacités de la Sté civile africaine
- ⇒ Lobbying et plaidoyer sur le commerce international
- ⇒ Organisation des Forums Sociaux internationaux
- ⇒ Renforcement du dialogue politique

73, Rue Carnot

B.P. 3370 Dakar - Sénégal

Tél.: (221) 33 821 70 37 / 33 823 57 54

Fax: (221) 33 823 51 57

E-mail : syspro2@enda.sn



enda

rapport annuel 2011
rio+20
un bilan et des enjeux

© 2012 enda tiers-monde - secrétariat exécutif
www.endatiersmonde.org - E-mail : se@endatiersmonde.org
BP 3370 DAKAR - SÉNÉGAL